

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Dans la région Languedoc-Midi-Pyrénées

L'hiver règne

C'était l'hiver hier en Languedoc - Midi-Pyrénées : neige à partir de 800 m. avec bourrasques et pluies diluviennes en plaine où les rivières débordent.

D'après les services de la météo de Toulouse - Blagnac, aucune amélioration n'était prévue dans l'immediat.

De nombreuses routes sont coupées un peu partout et on signale des éboulements et des glissements de terrain.

A Argelès-sur-Mer, les pompiers et les hommes-grenouilles ont dû intervenir dans la nuit dans le terrain de camping inondé pour sauver des femmes et des enfants.

C'est d'Argelès que le 21^e Tour du Roussillon cycliste a pris le départ hier matin avec pas mal de retard et après une modification de l'itinéraire de la première étape.

A Carcassonne, le niveau de l'Aude croît régulièrement. A midi, hier, il atteignait 4 m. 10 et l'on est arrivé à 4 m. 50 en fin d'après-midi. L'évacuation des maisons menacées a commencé.

A Toulouse, la Garonne a dépassé la cote d'alerte. On a enregistré trois mètres et les berges sont inondées cependant qu'en aval de la ville la menace se précise dans toute la vallée du fleuve vers Agen et Tonneins, car ses affluents, le Tarn, l'Aveyron et le Lot, sont également en crue. (ap)

Pour éviter de nouvelles émeutes à Rome

Gigantesque dispositif policier

Un important dispositif de sécurité et la modération des extrémistes ont évité hier la répétition des scènes d'émeutes dont Rome a été le témoin ces dernières semaines. Mais des scènes de vandalisme ont été signalées à Padoue et le métro de Milan a été paralysé à la suite d'un attentat à la bombe.

La police a fouillé des milliers de voitures allant vers Rome pour empêcher les extrémistes de converger vers la capitale où la gauche ex-

tra-parlementaire avait l'intention d'organiser une manifestation pour protester contre la suppression, à la suite d'un accord gouvernement-syndicats, du « pont » de cinq jours accordé jusqu'à l'année dernière aux salariés à l'occasion de l'Ascension.

INCIDENTS A PADOUE ET A MILAN

Mais tous les partis, dont les communistes, ont dénoncé la manifestation et les autorités, fortes de cette

dénonciation, avaient pris des mesures exceptionnelles pour l'empêcher.

Des émeutes violentes ont pourtant eu lieu dans la matinée à Padoue, la ville universitaire proche de Venise. Dix-neuf arrestations ont été opérées.

A Milan, deux puissantes charges de TNT ont paralysé la circulation du métro pendant une bonne partie de la journée, causant d'énormes embouteillages dans la cité.

► Suite en dernière page

Après la victoire électorale de la droite

INCERTITUDE EN ISRAËL



M. Bégin, à droite, tenant la Torah, le livre sacré juif dans la synagogue de Kaddoum. (bélino AP)

— par F. CRÉPEAU —

L'heure était toujours aux questions hier en Israël après la défaite surprenante des travaillistes aux élections législatives.

Chacun se demandait quels partis comprendrait la nouvelle coalition, quelle serait sa position sur les négociations de paix et enfin quelles seraient les réactions américaines et arabes.

Déjà plusieurs possibilités pouvaient être exclues en procédant par élimination. C'est ainsi que, selon la presse, le parti travailliste s'est prononcé contre la constitution d'un gouvernement d'union nationale sous la houlette du Likoud. La décision n'a pas été annoncée officiellement, mais M. Shimon Peres doit communiquer la réponse de sa formation à M. Ménahe Bégin au cours d'une entrevue aujourd'hui. M. Yakov Hazan, chef du MAPAM — aile gauche du parti travailliste — s'est d'ailleurs permis d'affirmer : « L'écart des positions entre les travaillistes et le Likoud rend un gouvernement d'union nationale impossible ».

Le Likoud était favorable à une coalition couvrant tout l'éventail politique israélien, sauf les communistes. Cette solution évitait de pénibles et longues tractations.

► Suite en dernière page

Conférence du Commonwealth

Amine Dada ne pourra pas entrer en Grande-Bretagne

Le président ougandais Idi Amine Dada ne pourra pas assister à la Conférence des chefs d'Etat du Commonwealth qui se tiendra à Londres du 8 au 16 juin.

Le dirigeant ougandais avait annoncé son intention de se rendre dans la capitale britannique à la tête d'une délégation de 250 personnes.

Le premier ministre, M. Callaghan avait fait comprendre que le maréchal ne serait pas le bienvenu à cette conférence qui coïncide avec les cérémonies marquant le 25^e anniversaire de l'accession au trône de la reine Elizabeth.

La décision de ne pas admettre le président Amine a été prise hier au cours d'une réunion spéciale de Cabinet. (ap)

OPINION

À QUEL PRIX...

« Il n'y a pas de territoires occupés, il n'y a que des territoires libérés ». Cette conviction Ménahe Wolfovich Bégin la nourrit depuis son enfance dans cette Russie des Tsars où il est né en 1913. Aujourd'hui les urnes israéliennes ont fait le chef virtuel du pays à la tête du parti Likoud, la droite nationaliste, qui a solidement remporté les élections.

Affaibli par une récente crise cardiaque, M. Bégin n'en conserve pas moins l'extraordinaire vitalité qui était déjà celle de cet homme jeune débarquant à Tel Aviv, à la fin du printemps 1942, à l'âge de 29 ans.

Il venait du cercle polaire, du camp de travail soviétique de Lukhisky. Il avait été condamné à huit ans de « rééducation pour activités sionistes au service de la bourgeoisie internationale » en tant que chef du Bétar polonais.

Les accords Sikorski - Staline lui valent d'être libéré. Un mois après son arrivée en Palestine, il est chef de l'Irgoun, organisation terroriste juive. Les Anglais mettent sa tête à prix. Il gagne rapidement son surnom, le : « Terroriste No 1 ». Dès janvier 1944, M. Bégin va lancer ses troupes clandestines à l'assaut des Britanniques.

Le « Hérout », journal mural, et « La Voix de Sion en Armes », radio clandestine, organes de l'Irgoun, lancent la proclamation de guerre. Elle se termine par ces propos qui resteront la ligne de force de la pensée de Bégin : « Nous combattons. Tous les Juifs qui sont dans notre patrie combattront. Le Dieu d'Israël, le Seigneur des armées, nous aidera. Nous ne reculerons pas. La liberté ou la mort ! »

Les jeunes combattants ne reculeront pas devant la peine et le sacrifice, le sang et la souffrance. Ils ne se rendront pas tant qu'ils n'auront pas renoué avec le passé, tant

qu'ils n'auront pas assuré à notre peuple une patrie lui garantissant la liberté et l'honneur, le pain et la justice. Et si vous lui apportez votre aide, vous verrez le retour à Sion et la restauration d'Israël. »

Le jeune Bégin est clair dans son propos : « Nous menons une guerre révolutionnaire. Et dans une guerre de ce type, nous sommes obligés d'appliquer la terreur ».

De fait, l'Irgoun va semer la terreur, tant dans les rangs britanniques que dans les villages arabes dont le massacre de Deir Yassin fut l'un des plus dramatiques épisodes.

Au sein de l'Irgoun, il va créer la « Section Rouge », qui est chargée d'opérer en territoire arabe. Tous les membres de cette section parlent parfaitement l'arabe, et n'agissent que sous déguisement arabe ; ils se livrent à des actions de sabotage et d'intoxication par des opérations terroristes. L'opposition entre Ben Gourion et Ménahe Bégin sera toujours vive, Ben Gourion condamnant les méthodes de l'Irgoun.

Le 22 juillet 1946, l'Irgoun fait sauter l'Hôtel King David à Jérusalem, à 12 h. 40. Plus de 200 blessés, 91 morts ; aux yeux du monde les Anglais sont bafoués, ils avaient installé le quartier général dans l'hôtel.

Pour l'Irgoun une opération secrète avait réussi : détruire les documents que détenaient les Britanniques qui prouvaient la collusion de la Haganah « l'armée secrète d'Israël » avec le « gouvernement provisoire juif officieux ».

Ben Gourion est à Paris. Il déclare le lendemain à « France-Soir » : « L'Irgoun est l'ennemi du peuple juif. Cette organisation m'a toujours combattu. »

GIL BAILLOD

► Suite en dernière page

Les entretiens Mondale-Vorster sur l'avenir de l'Afrique australe

Secret absolu

— par P. BOCEV —

Les entretiens au sommet américano-sud-africains que MM. John Vorster et Walter Mondale ont eus hier à Vienne sur l'avenir de l'Afrique australe, se sont déroulés dans une atmosphère de secret absolu, aucune des deux délégations ne voulant commenter l'évolution des pourparlers.

Les deux délégations groupant au total quinze personnes — huit Américains et sept Sud-Africains — ont repris leurs négociations en début d'après-midi au Palais impérial de la Hofburg, après une interruption consécutive à trois heures d'entretiens dans la matinée.

Les trois sujets à l'ordre du jour sont, sans que l'on sache quelle importance respective chacune des délégations entend leur consacrer :

— La situation en Rhodésie, où l'on

suppose que Washington interviendra auprès de M. Vorster pour que celui-ci fasse valoir son influence auprès du premier ministre Ian Smith en faveur d'une passation des pouvoirs à la majorité noire ;

— L'avenir de l'Afrique du Sud-Ouest (Namibie) pour lequel se pose le problème particulier de l'importance à accorder au mouvement de libération « SWAPO », reconnu par l'ONU mais rejeté par Prétoria qui a gardé la tutelle de l'ancienne colonie allemande ;

— L'Afrique du Sud elle-même, à propos de laquelle le président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, vient de faire savoir que Washington entend favoriser la mise en oeuvre de mesures concrètes destinées à mettre un terme à l'exercice du pouvoir par la minorité blanche.

► Suite en dernière page



Le vice-président américain, M. Mondale, à gauche, en discussion avec le premier ministre sud-africain, M. Vorster. (bélino AP)

ASSURANCE-MALADIE EN SUISSE

Les experts proposent

Lire en page 13

FOOTBALL

Important départ au Xamax

Lire en page 21

DANS CE NUMÉRO

24 annonces d'offres d'emplois

Notes D'UN PASSANT

Il y a dans la vie actuelle toutes sortes d'inflations.

- L'inflation des prix...
- L'inflation des médicaments...
- L'inflation des impôts...
- L'inflation de la rouspéance...
- L'inflation des cheveux...
- L'inflation du café...

Et surtout l'inflation des mots, correspondant souvent à l'inflation des sentiments et des revendications.

En effet, comme le constate dans un récent bouquin, l'inimitable Pierre Daninos, la dégradation de la langue ne s'incarne pas seulement dans les anglicismes ou les germanismes, mais aussi dans l'exagération des termes.

« Et comme toujours, ajoute l'auteur, quand il y a inflation, il y a dévaluation. Comme les mots sont de plus en plus forts, ils s'usent, il faut les remplacer par des mots encore plus forts. Une chanson n'est plus merveilleuse, elle est terrible ; le lendemain, elle est terrifiante. C'est l'escalade. Ainsi n'y a-t-il plus de « limites », mais des « ghettos » : le ghetto du cinéma amateur, le ghetto de l'athlétisme, le ghetto des femmes ».

Inutile de vous citer le répertoire caractéristique de la publicité à l'écran qui lave blanc toujours plus blanc, ou fait respirer la fraîcheur même par temps froid. Dans le vocabulaire sportif ne voit-on pas la France battre la Suisse, grâce à des mêlées épiques où le centre a été enfoncé et l'arrière défense écrasée. Métaphores militaires, qui égalent celles où les superstars bouleversent grâce à leurs charmes supersexys, les tempéraments et les cœurs les plus blindés. Les « fans » autrement dit les fanatiques se complaisent dans les hypermarchés et les meublormas, d'où l'on ne sort qu'illuminé ou papillonné.

Tout ça pour ne pas dire simplement les choses. On utilise un bluff logomachique dans lequel on retrouve tout l'illusionnisme et les exagérations du temps.

Ah ! oui c'est sensas... Mais aussi de moins en moins réel et plus en plus trompe-l'œil.

C'est bien pourquoi tant de gens sombrent dans les « problèmes » qu'ils se posent en dehors de ceux qui existent et qu'un peu de modération et de bon sens suffirait à résoudre.

Le père Piquerez

Contingentement laitier et TVA alimentent le mécontentement paysan



Des producteurs laitiers inquiets: le fossé se creuse entre le paysan de montagne et celui de la plaine, et le contingentement laitier tel qu'il est appliqué aujourd'hui, ni le projet de TVA, ne leur paraissent propres à améliorer cette situation...

Depuis le début du mois, le contingentement laitier « provisoire » est entré en vigueur. Dans le même temps d'ici, les agriculteurs devront, comme tous les Helvètes, se prononcer sur le « paquet Chevallaz », impliquant notamment l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée (TVA). Au niveau des grandes associations paysannes, on a fait relativement bonne mine à mauvais jeu face à ces deux éléments nouveaux. Mais au sein de « la base », c'est visiblement la grogne qui l'emporte. Et les revendications pendantes de l'agriculture suisse devant les autorités fédérales (concernant notamment la révision de la loi sur l'agriculture, la révision de la politique des importations) n'arrangent pas l'ambiance.

Comme nous l'avons dit dans notre édition de mercredi, deux réunions agricoles importantes tenues coup sur coup à La Chaux-de-Fonds mardi après-midi et soir, ont permis de « prendre la température » des milieux paysans de notre région. Elle révèle un état fébrile plus qu'une paisible santé...

Producteurs de lait: quantités record, qualité améliorée



M. W. Boss (debout), président de la Fédération laitière: acerbe pour « les technocrates irresponsables de Berne »! (photos Impar-Bernard)

Comme d'habitude, on ne mâchait pas ses mots, lors de la 131e assemblée des délégués que tenait l'après-midi la Fédération laitière neuchâteloise! Dans son rapport, le président W. Boss n'a pas été tendre, en faisant le condensé des événements récents et en cours, pour le 5e rapport du Conseil fédéral qui, dit-il « a libéré une marée noire qui encrassera longtemps l'agriculture suisse », pour les grandes chaînes de distribution, pour les « technocrates irresponsables de Berne » et la « crétinerie » de certains textes!

PLUS ET MEILLEUR!

Plus pondéré dans ses propos, M. R. Delit, directeur, avait aussi de meilleures nouvelles à apporter. Il a présenté, en effet, les chiffres du dernier exercice laitier (75-76), des chiffres record puisque la production laitière livrée à la centrale de Neuchâtel a atteint 60.060.473 kg, soit 2,34 pour cent de plus que l'exercice précédent. De ce total, 15.900.854 kg ont servi à la fabrication de gruyère (plus 2,95 pour cent); 6.644.741 kg ont été centrifugés (plus 14,86 pour cent); 801.201 kg ont été utilisés à fabriquer des fromages à pâte molle (plus 12,36 pour cent); 22.813.198 kg ont été livrés à l'industrie (plus 7,87 pour cent). Seule la commercialisation du lait pasteurisé marque un recul de 9,77 pour cent, descendant à 9.283.218 kg, ce qui s'explique partiellement par la récession et la dépopulation, partiellement aussi par le glissement du goût du consommateur vers les laits de longue conservation (UP, UHT). Mais parallèlement à cet accroissement de quantités, on a relevé avec plaisir une nouvelle amélioration de la qualité.

Ainsi, à raison d'un contrôle mensuel en moyenne, les 878 contrôles effectués dans les sociétés laitières du canton, ce qui représente 12.693 contrôles individuels de producteurs, ont révélé que

90 pour cent des échantillons analysés étaient de 1ère qualité (moins de 80.000 germes totaux), 8 autres pour cents de 2e qualité. D'ailleurs, la prime à la qualité a été décernée 10.618 fois, soit dans 83 pour cent des cas. M. Delit estime qu'on arrivera encore à parfaire ces résultats, notamment grâce à l'emploi de nouveaux produits de nettoyage du matériel. Certains germes, en effet, s'accroissent et résistent aux produits couramment utilisés. Le directeur a aussi encouragé les membres de la FLN à souscrire à l'assurance collective couvrant les pertes consécutives à des erreurs de manutention.

CONTINGENTEMENT: COMMISSIONS D'EXAMEN

L'assemblée ayant adopté les différents rapports ainsi que les comptes (favorables, puisque bouclant par un bénéfice de quelque 800 fr., pour un bilan de plus de 6 millions, après amortissements et alimentation de diverses réserves), un vaste débat s'amorça au sujet du contingentement laitier. Accueillie avec une réticence évidente par l'agriculture de montagne, dont les deux principales sources de revenu, élevage et production laitière, se trouvent maintenant menacées, cette mesure est maintenant entrée dans sa phase d'application. Et il ne semble pas que les choses aillent en s'arrangeant. Comme on pouvait s'y attendre, en effet, le considérable travail administratif que provoque, à tous les niveaux, le contrôle d'application du contingentement est à lui seul un gros problème. S'y ajoute celui des recours de producteurs estimant insuffisant le contingent fixé dans leur cas. Pour le seul territoire de la FLN, on a déjà enregistré 215 demandes de réexamen! Et le comité s'attend à voir ce nombre atteindre le demi-millier d'ici peu. Il ne peut pas se charger de toutes les examiner, et pourtant ce premier examen est nécessaire avant de saisir la commission cantonale de recours, formée par Berne et présidée, pour notre canton, par M. H. Müller, du Crêt-du-Loche. C'est pourquoi la FLN a prévu de désigner un certain nombre de ses membres pour fonctionner comme examinateurs de première instance. Il apparaît toutefois que les producteurs ne sont pas très chauds à l'idée d'être pareillement impliqués dans le mécanisme d'application du contingentement! Au niveau des sociétés laitières, déjà, qui doivent se prononcer sur l'exactitude des indications fournies par les recourants de leur rayon, on se montre très réticent, voire opposé, à jouer ce rôle de « censeur »,

au nom du maintien des bonnes relations! Finalement, de plus ou moins bon gré, l'assemblée formera quand même ses trois commissions d'examen. Elles seront composées, pour les districts de Neuchâtel et de Boudry, de MM. F. Schlappy, A. Zwahlen, P. Borrioli; pour les districts du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, de MM. F. Zurbuchen, H. Perregaux, C. Ducommun; et pour les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, de MM. W. Geiser, P. Vuillemez et R. Meylan.

A l'ordre du jour figurait, pour la troisième fois déjà, le point « paiement à la qualité des laits de sociétés et producteurs isolés ». Pour la troisième fois, il fallut le renvoyer, car les problèmes techniques posés par l'introduction de ce mode de paiement, notamment les critères à appliquer et le mode de contrôle, se révélant difficiles à résoudre pour l'instant.

AMERTUME

Dans les « divers » transparaît à nouveau l'amertume des paysans de mon-

tagne face à l'évolution de la situation. C'est ainsi que le comité fut prié, à l'unanimité, d'écrire à la Division fédérale de l'agriculture pour lui dire que les paysans neuchâtelois s'insurgent contre la conception actuelle du contingentement laitier et entendent qu'on applique au plus tôt d'autres critères, car ceux d'aujourd'hui prêteraient les montagnards. Un membre résuma fort bien le sentiment général: « On nous répète sans cesse que nous sommes tous dans le même bateau. C'est vrai, je le crois aussi. Mais ce qu'on oublie trop, c'est que sur ce bateau, il y a la cale et il y a les beaux salons... ». Et M. de Bros, représentant l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL) et qui en apportait le salut, fut assez vivement pris à partie par plusieurs délégués qui reprochaient à l'UCPL de ne pas défendre suffisamment les petits producteurs. Et aussi de dire « oui » à une TVA qu'on regarde, ici, avec méfiance, voire franche hostilité.

La TVA: «Donnant-donnant»...



Pour expliquer la TVA et mettre en valeur ses avantages: de gauche à droite, MM. J. Béguin, conseiller d'Etat; G. Barillier, de l'USP; R. Ummel, président de la Société d'agriculture de La Chaux-de-Fonds et J.-F. Godio, chef du service de vulgarisation.

L'UCPL en effet, tout comme l'Union suisse des paysans (USP) acquiesce à l'introduction de la TVA. Un des fonctionnaires de l'USP, M. G. Barillier, l'a expliqué avec beaucoup de talent d'ailleurs, au cours d'une réunion d'information organisée le même soir dans la même salle sous les auspices des Sociétés d'agriculture chaux-de-fonnière et locloise. Présidée par M. R. Ummel, cette séance n'avait rassemblé qu'un auditoire assez clairsemé et n'avait trouvé aucun partisan du « non » disposé à en faire un débat contradictoire. Ce qui ne veut pas dire que les agriculteurs du « haut » soient tous des partisans, souligna plaisamment M. Ummel. Tant s'en faut, en effet! Car plusieurs, le soir comme l'après-midi, ont rejeté le « chantage » que l'USP, comme d'autres formations politiques ou économiques du pays, voit plutôt comme un « donnant-donnant »: si l'Etat a les caisses vides, explique M. Barillier, nous aurons encore plus de peine à faire aboutir nos revendications; or, tant que nous n'avons pas la haute main sur la commercialisation de nos produits, nous aurons besoin de l'aide de l'Etat. Et M. J. Béguin, conseiller d'Etat, qui participait à la séance, de renchérir: de toute façon, si ce n'est pas par la TVA, c'est par un autre biais qu'il faudra les remplir, ces caisses! Le représentant de l'USP, de même que M. J.-F. Godio, chef du Service neuchâtelois de vulgarisation agricole, se

sont efforcés d'expliquer le plus clairement possible, avec distribution de brochure et projections lumineuses à l'appui, les mécanismes de la TVA et les avantages de celle-ci par rapport à la situation actuelle. Ils se sont évertués aussi à expliquer la réglementation particulière prévue pour l'agriculture: un taux de faveur sur la plupart des biens et services entrant en ligne de compte pour l'agriculture, et la libération de l'obligation de décompte avec le fisc. C'est-à-dire que le paysan aura la possibilité d'établir un décompte, et de se faire rembourser l'excédent, si la charge de TVA qu'il subit de ses fournisseurs est supérieure à celle qu'il inclut lui-même dans ses prestations, mais qu'il n'est pas tenu de tenir ces décomptes si cette charge est égale ou inférieure. De quoi faire rêver le simple consommateur salarié qui, lui, sera le seul dans ce système « en cascade » à ne jamais pouvoir reporter sur autrui la TVA qu'il paiera! En dépit de cette présentation alléchante, encore renforcée par la perspective de paiements compensatoires aux agriculteurs de montagne, prévus au budget 1979 de la Confédération si le « paquet Chevallaz » est voté le 12 juin, c'est un auditoire plutôt réticent que conservèrent les orateurs. On entendit même un participant affirmer: « En entrant ici, j'étais convaincu qu'il fallait voter oui, malgré les inconvénients; en sortant, j'en suis beaucoup moins sûr »!

MHK

Nouveaux sous-officiers sapeurs-pompiers



Les nouveaux sous-officiers viennent de recevoir leurs galons. (photo Impar-Bernard)

C'est une tradition. Au terme d'une période d'instruction réservée aux recrues, l'état-major du bataillon des sapeurs-pompiers présente à ces derniers le drapeau du bataillon. Cette cérémonie s'est déroulée mardi soir au hangar de l'usine électrique. Ainsi vingt-sept nouvelles recrues ont été reçues officiellement au bataillon. Mais la cérémonie de mardi coïncidait également avec la remise des galons aux nouveaux sous-officiers. Trois caporaux se sont présentés vendredi et samedi derniers aux examens pour l'obtention du grade de sergent, alors que huit sapeurs se présentaient pour l'obtention du grade de caporal. Tous ont brillamment réussi et le major Guinand en a profité pour remettre au cours de cette cérémonie les nouveaux galons, après avoir rappelé aux ca-

dres et recrues la devise du sapeur-pompier: courage, dévouement, abnégation. Les nouveaux caporaux sont: Heinz Aemmer, Denis Burri, Francis Matthey, Roland Mettraux, Jacques Pidoux, Claude Robert, Pierre-André Rognon et Denis Schafroth. Quant à Jean-Daniel Krebs, Erwin Wegmüller et Gérard Winkler, ils ont obtenu le grade de sergent. (rd)

sociétés locales

Cheur d'hommes La Cécelienne. — Répétition, mercredi 25, Cercle catholique, 20 h. 30, ensemble.
Contemporaines 1905. — Rendez-vous au Buffet de la Gare, petite salle, mercredi 25 mai: préparation de la course avec inscriptions.

Motocycliste blessé

Mercredi à 19 h. 40, un motocycliste de la ville, M. Marc Oppliger, 23 ans, circulait rue de l'Arc-en-Ciel en direction sud en empruntant la gauche de la chaussée. A la hauteur de l'immeuble No 4, il a heurté de plein fouet l'automobile conduite par M. A. B. de la ville également qui circulait normalement en sens inverse. Blessé, M. Oppliger a été transporté en ambulance à l'Hôpital de la ville.

mémento

Club des loisirs (Groupe promenade): rendez-vous vendredi 20, 13 h. 15, à la gare pour Le Crêt-du-Loche - Les Entre-deux-Monts - La Sagne. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 à 18 h.
Bibliothèque de la Ville: Prêt: 10 h. à 12 h. - 14 h. à 21 h.
Musée international d'horlogerie: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée des beaux-arts: 10 à 12, 14 à 17 h.
Musée d'histoire naturelle: de 14 à 17 h., exposition faune marine.
Vivarium: 14 à 17 h.
Club 44: expos. Bacallà, Debossens, Nicoidski et Rasmussen, 18 à 20 h. 30.
Home méd. La Sombaille: exposition du Photo-Club des Montagnes.
Galerie Manoir: peintures et gravures Kolos-Vary, 15 à 19 h.
Centre de Rencontre: expos. peintures de Markus, 20 à 22 h.
Rond-Point des Artisans: 14 à 18 h. 30.
Piscine Numa-Droz: mardi, jeudi, vendredi, 19 à 22 h.; samedi, 12 h. 30 à 17 h. 30 et 19 h. à 23 h.; dimanche, 9 à 12 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Le Scotch: Bar, dancing.
Club 55: dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule-d'Or: Bar-dancing.
La Corbatière: bar-dancing.
Consultations pour nourrissons, Forges 14, lundi et vendredi, 14 h. 30 à 18 h., tél. 22 22 89.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. En cas de non-réponse, tél. 23 20 16.
Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, de 14 à 17 h.
Pro Senectute, Fond. Pour la vieillesse, tél. 23 20 20.
Accueil du soleil: du lundi au vendredi, 14 h. à 18 h., 20 à 22 h.
SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques anonymes AA: Tél. 23 86 65 ou 23 36 71; case postale 99.
La Main tendue: tél. 143, 20 sec. d'attente.
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
Société protectrice des animaux: tél. 22 67 25 ou 23 74 81.
Croix-Bleue, tél. 23 99 96, 16 h. 30 à 24 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Eplatures Bd des Eplatures 20.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Service médical de soins à domicile: tél. 23 41 26.
Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.
Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Cinémas

abc: 20 h. 30, La vie privée de Sherlock Holmes.
Corso: 20 h. 30, French Connection No 2.
Eden: 20 h. 30, Le désert des Tartares; 23 h. 30, Les demoiselles à péage.
Plaza: 20 h. 30, Attention les yeux.
Scala: 15 h., 20 h. 45, Les aventures de Peter Pan; 17 h. 30, De la part des copains.

Vente directe aux particuliers

Nouveau, dès Fr. 500.- tous nos bijoux sont assurés gratuitement durant une année contre le vol, les dommages et la perte.



Bijoux Bonnet
Rue Numa-Droz 141
2301 La Chaux-de-Fonds

La véritable montre inrayable
RADO
DIASTAR
Agent officiel
Le diamant
Bijouterie-Horlogerie - L.-Robert 41

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

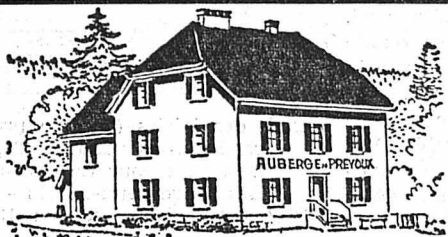
CINÉMA
CASINO
LE LOCLE

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30 16 ans
SURVIVRE Une réalisation de José Cardona
Samedi et dimanche à 17 h. — Pour tous
UN VRAI CINGLÉ DE CINÉMA
Avec Jerry Lewis et Dean Martin



HÔTEL - RESTAURANT
FÉDÉRAL
« CHEZ BEBEL »
LE COL-DES-ROCHES
Tél. (039) 31 23 21

RESTAURANT TERMINUS — LE LOCLE
Tél. (039) 31 19 07
VENDREDI SOIR
MUSIQUE CHAMPÊTRE
Petite restauration Entrée gratuite
Famille Paul RIECH



AUBERGE DU PRÉVOUX
s / Le Locle

CETTE SEMAINE :

Mostèle de la Méditerranée à l'Estragon

M. et Mme H. Large, cuisinier - Tél. (039) 31 48 70

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR
LE LOCLE - Tél. (039) 31 42 45

POUR PENSIONNAIRES
du lundi au vendredi

MENU DU JOUR à Fr. 6.-

Potage - viande - garniture -
dessert - Cuisine soignée

Et tous les jours :
Ses spécialités à la carte
Se recommande : La Tenancière



Dimanche 22 mai Dép. 13 h. 15
BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI
Fr. 22.- Rabais AVS

EXCURSIONS STAUFFER
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

A LOUER tout de suite ou date à convenir, **AU LOCLE**, Cardamnies 7,

3 PIÈCES

tout confort, WC-bain, balcon. Loyer : Fr. 372.-, toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 54 34.

DIMANCHE, MENU à Fr. 13.-
ASSIETTE DE CRUDITÉS
CÔTE DE PORC FORESTIÈRE
NOUILLETES - SALADE
TRANCHE GLACÉE CHANTILLY

Tous les samedis à midi
POUR UNE TUNE (Fr 5.-)
1/2 coquelet sur assiette
avec frites

Tous les vendredis soir :
PIEDS DE PORC AU MADÈRE
avec nouillettes et salade à Fr. 7.50

NOUS CHERCHONS
confiseur-pâtissier

éventuellement pâtissier qualifié, pour entrée le 1er juillet ou le 1er août 1977.

Faire offres ou se présenter à la Confiterie-Tea-Room Ed. ANGEHRN, Rue du Temple 7, 2400 Le Locle, tél. 039/31 13 47

À DONNER

bon chien de garde
2 1/2 ans, contre
bons soins. Tél. 039
31 38 68.

AU BUFFET CFF LE LOCLE

Dimanche au menu :

PALÉE DU LAC

SAUCE NEUCHÂTELOISE

Réduction pour les personnes du 3e âge et timbres REKA (également en semaine)

Tél. (039) 31 30 38

Ch.-A. Martin-Körössy

Armée du Salut - Le Locle

DIMANCHE 22 MAI à 20 heures

Réunion d'adieux

de la Lieutenant J. BERGER

Présidée par les Brigadiers PORRET

Bienvenue cordiale à chacun

SAMEDI - CHANCE

Tirage du samedi 14 mai

GAGNE UN BON DE Fr. 100.-

M. Bruno CATTANEO, Verger 11, Le Locle

Les magasins distribuent les bons « SAMEDI - CHANCE » tous les samedis

Prochain tirage : SAMEDI 21 MAI 1977

Adresse du CID : Case postale, Le Locle

faites vos achats chez vous là où vous vivez !



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

...pour être mieux servis

A vendre FORÊT

Cadastre d'Enges et Neuchâtel. Surface environ 65.000 m2. — Renseignements : Etude Pierre FAESSLER, notaire, Grand-Rue 16, Le Locle, tél. (039) 31 71 31.

LE DRAGON D'OR
VENDREDI ET SAMEDI
DANSE
avec « THE MELODY'S »
Tél. (039) 31 42 45 Entrée libre

Restaurant de La Place

Le Locle - Tél. (039) 31 24 54

SAMEDI dès 21 heures

GRAND BAL DES LUTTEURS

avec PIER NIEDER'S

JALL S.A.

Mécanique de précision
2400 LE LOCLE

Nous cherchons pour entrée immédiate un

régleur sur machines semi-automatiques

pour notre centre de production en plein développement. Formation demandée : mécanicien ou aide-mécanicien.

Prière de s'adresser à :
JALL S.A., Jaluse 6, Le Locle
Tél. (039) 31 11 56

STATION - SERVICE

avec gros débit cherche pour tout de suite ou date à convenir un ou une

pompiste

conscientieux (se) et de bonne présentation.

Faire offre ou se présenter à

GARAGE DU STAND
Le Locle - Tél. (039) 31 29 41



Notre spécialité du mois
LE MILLE FEUILLES AUX FRAISES

CONFISERIE ANGEHRN

Temple 7 LE LOCLE
Tél. (039) 31 13 47

Petit rayon de soleil



19.95

Une petite robe d'été, gaie et confortable — qui plaît aux petites filles.

Ravissante robe d'été avec volant mode facile à entretenir, polyester/viscose marine, rouge
Gr.104-140 19.95-25.90



GALERIES
DU MARCHÉ / LE LOCLE

printemps

SUPERMARCHÉ

La qualité à bas prix

Oeufs frais
1er choix, 6 pièces

1.10

Pain paysan
430 gr environ

1.10

Salade du pays
La pièce

0.80

Yogourt Yoplait
3 arômes, 180 gr

0.30

Bierre d'Alsace
«Fischer» le six pack

2.95

Pommes de terre
nouvelles, le kg

1.45

A LOUER
A CORMORET
appartements
4 1/2 pièces
appartements
3 1/2 pièces
appartements
2 1/2 pièces
Renseignements :
Tél. (039) 44 18 44
(031) 46 13 37

A vendre
VOILIER
Vaurien
acajou, excellent
état, n'ayant jamais
régaté, complète-
ment équipé.
Fr. 2000.—
Tél. (039) 36 13 20,
le soir.

A VENDRE
ou A LOUER
piano
Tél. (031) 44 10 81

NOUS CHERCHONS A ACHETER
à La Chaux-de-Fonds
ou environs
petit locatif
de 6 à 12 logements
Ecrire sous chiffre PL 10950 au
bureau de L'Impartial.

Nous cherchons à acheter à La
Chaux-de-Fonds
petite maison
familiale
DE 4 A 6 PIÈCES
avec si possible garage et jardin.
Faire offre sous chiffre FR 10954,
au bureau de L'Impartial.

Mobil
Essence
de marque
ouvert jour et nuit

Super
-.90
Normale
-.86

Station-Discount
Mobil
Av. Léopold-Robert 122,
2300 La Chaux-de-Fonds

Nouveau:
Rabais supplémentaire
grâce aux bons-Mobil

Affaire unique, rive nord du
lac de Neuchâtel
A vendre splendide
maison de vacances
comprenant 5 chambres à coucher, living avec che-
minée, cuisine, bain, WC séparés, garage 3 voitures.
Terrasse, parc arborisé de 2250 m2, plage privée.
Prix : Fr. 350 000.—
BERCI S.A. - 2028 Vaumarcus
Tél. (038) 55 20 49.

Nous cherchons pour le 1er août 1977, un
apprenti appareilleur
sanitaire
S'adresser : E. ZGRAGGEN, Numa-Droz 106, tél.
(039) 23 34 27, La Chaux-de-Fonds.

Mélanges
A VENDRE
superbes chiots,
Berger Allemand,
pure race. Tél. 039
37 11 80.

LAPINS
A vendre Néo-Zé-
landais. Tél. (039)
22 61 18.

ON ENGAGERAIT
JEUNE
AGRICULTEUR
aimant conduire tracteur et machi-
nes pour un remplacement de 5 à 6
semaines.
Entrée au plus vite.
Tél. (066) 35 53 20

L'annonce
reflet vivant du marché

Feuille d'Avis des Montagnes
LE LOCLE
A LOUER
pour tout de suite ou date à convenir
au Locle, bien situés au centre :
APPARTEMENTS simples de 2 ou 3
chambres, loyer mensuel : Fr. 118.— ou
Fr. 180.—
UN ATELIER ou local environ 30 m2,
Fr. 160.—
Tél. (01) 23 23 64, de 8 h. 30 à 12 h. et
de 13 h. 30 à 18 h. 30 ou (01) 44 99 93
le soir.

En vente chez
PARFUMERIE
DUMONT
PARFUMERIE
PERROCO
Dépositaires
agréés
GUERLAIN

A LOUER tout de suite ou date à con-
venir, RUE DE LA FIAZ 38-40,
APPARTEMENTS
tout confort, grand séjour, WC-bain,
balcon,
4 pièces : loyer Fr. 487.—
4 1/2 pièces : loyer Fr. 528.—
STUDIOS
cuisinières et frigos installés.
NON MEUBLÉ : loyer Fr. 230.—
SEMI-MEUBLÉ : loyer Fr. 270.—
Les prix ci-dessus s'entendent toutes
charges comprises.
S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue
Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 54 34.

A VENDRE AUX BRENETS
immeuble
à rénover, 6 appartements + lo-
caux commerciaux.
Mise de fond : Fr. 30.000.—
Ecrire sous chiffre BR 10955 au
bureau de L'Impartial.

TAXIS JURASSIENS
ALDO
Jour et nuit (039) **23 76 76**
Ville et extérieur

A LOUER tout de suite ou date à con-
venir, dans quartier tranquille et ver-
doyant, ABRAHAM-ROBERT 39,
APPARTEMENTS
tout confort avec cuisinière et frigo
installés :
3 1/2 PIÈCES
avec grand séjour. Loyer : Fr. 455.—
3 PIÈCES
loyer dès Fr. 404.—
Les prix ci-dessus s'entendent toutes
charges et taxe Coditel comprises.
S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue
Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 54 34.

DEMANDES D'EMPLOIS
Vendeuse
EXPÉRIMENTÉE
35 ans, célibataire, cherche place
stable dans commerce de détail, à
La Chaux-de-Fonds, dès septembre
prochain.
Ecrire sous chiffre RG 10444 au
bureau de L'Impartial.
EMPLOYÉE DE BUREAU
DE FABRICATION
ayant travaillé dans l'horlogerie, cherche
EMPLOI pour tous travaux de bureau.
Langue française et connaissances de
l'anglais.
Ecrire sous chiffre RF 10751 au bureau
de L'Impartial.

Pour raison de san-
té, à remettre dans
le bas du canton de
Neuchâtel,
COMMERCE
bien situé et bien
agencé. Chiffre d'af-
aires intéressant en
alimentation géné-
rale et produits
diététiques. Adres-
ser offres sérieuses
sous chiffre 28 -
350 060, Publicitas,
Terreaux 5, 2001
Neuchâtel.

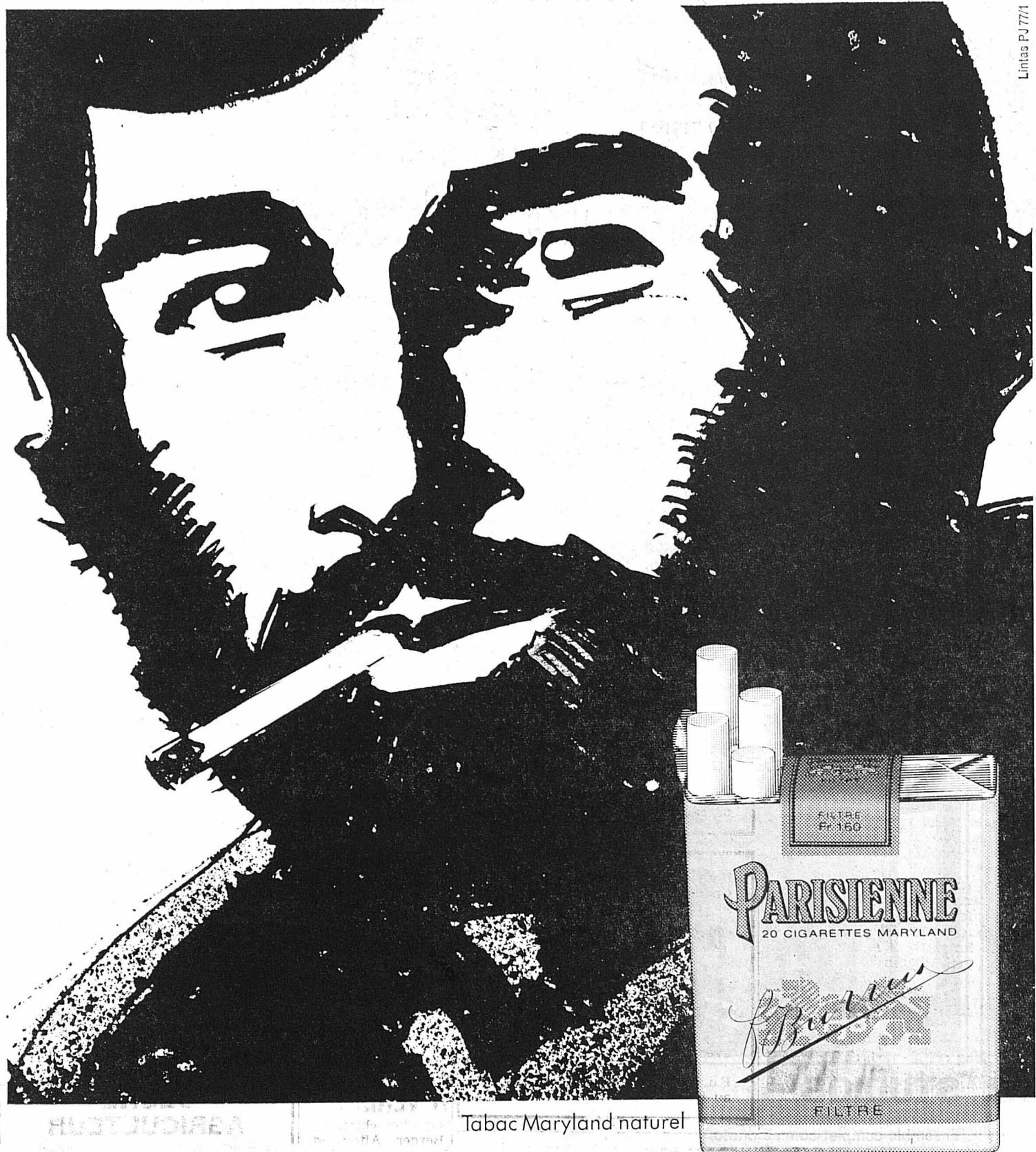
A LOUER
tout de suite ou
date à convenir,
place de l'Hôtel-
de-Ville,
3 PIÈCES
cuisine, douche,
WC extérieurs,
chauffage par calo-
rifère à mazout.
S'adresser à :
GÉRANCIA S. A.,
Av. Ld-Robert 102,
2300 La Chaux-de-
Fonds. tél. (039)
23 54 34.

Lisez L'Impartial

Il n'y a pas
de
mauvaise
place
pour une
publicité
bien faite

Bulletin de souscription
Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :
_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *
Nom et prénom : _____
Domicile : _____
No - Localité : _____
Signature : _____
ABONNEMENTS :
3 mois Fr. 29.— ; 6 mois Fr. 55.— ; annuellement : Fr. 105.—
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
* biffer ce qui ne convient pas.
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE
SUCCURSALE DE MORGES
cherche pour son DÉPARTEMENT DES TITRES
une secrétaire-
réceptionniste
Nous demandons :
— formation bancaire
— bonne dactylo
— personne aimant les contacts avec la clientèle
Nous offrons :
— travail intéressant et à responsabilités
— ambiance jeune et agréable
— locaux modernes
— avantages sociaux d'une grande entreprise
Faire offre détaillée ou demande de renseignements à Banque Cantonale
Vaudoise, Succursale de Morges, tél. (021) 71 21 32, interne 15.



Linas PJ771

Tabac Maryland naturel

C'est le tabac qui compte.

HYPER **JUMBO**

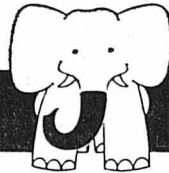
cherche cuisinier extra

NOUS OFFRONS

- un poste stable
- une ambiance de travail agréable
- un salaire intéressant
- 13e salaire
- caisse de pension
- excellentes prestations sociales

Veillez faire vos offres en téléphonant au (039) 25 11 45 (demander M. Sudan).

Jumbo c'est l'avenir!



Nous sommes spécialisés dans la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules et d'injection de pièces techniques en plastique et cherchons

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux en atelier.

Adresser offres ou se présenter à :

CARACTÈRES S.A.
rue du Parc 7,
2400 Le Locle, tél. (039) 31 50 31

J. BONNET & CO
Fabrique de boîtes or et bijouterie
Rue Numa-Droz 141 - Tél. (039) 22 22 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

UNE VISITEUSE qualifiée

sur boîtes de montres.

UN AIDE-MÉCANICIEN

pour divers travaux précis.

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous.

**LE BUREAU DES NORMES
DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE**
(organe de la Chambre Suisse de l'horlogerie)

cherche

secrétaire

bonne dactylographe, douée d'esprit d'initiative, pour s'occuper à temps complet ou partiel de la correspondance, du classement, des téléphones avec l'extérieur, de la rédaction de documents divers, des affaires courantes du bureau sur le plan administratif.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire au bureau des normes NIHS, 65, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds ou de téléphoner au (039) 21 11 61, (demander le directeur NIHS).

meublorama

Bôle / NE *C'est moins cher!*

(près Colombier)

Demain samedi

jour idéal pour vos achats de meubles à prix réduits.

Un choix gigantesque!

Vente directe du dépôt (8000 m²)

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».

☐ Grande place de parc.

Ouvert de 8 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 17 h.

Autres jours de 9 h. à 12 h.
et de 13 h. 45 à 18 h. 30.

Fermé le lundi matin.

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE

(près Colombier)



IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de **LOTÉRIE ROMANDE**

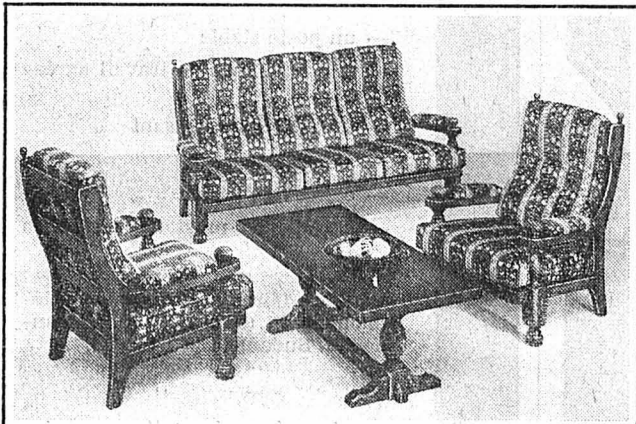
— Tirage demain



EUROPE-MEUBLES:

Un choix de meubles unique à Neuchâtel

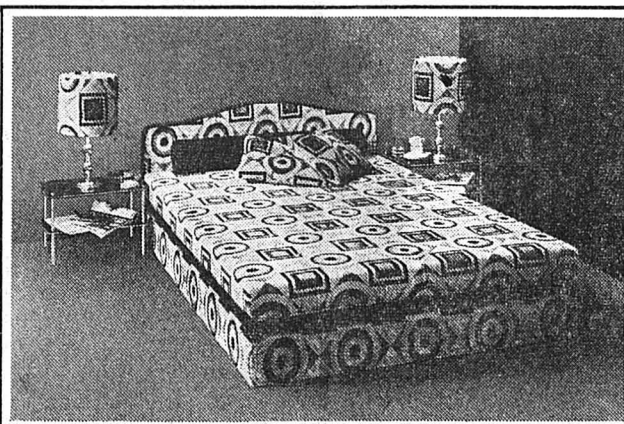
Plus de 200 mobiliers à des prix super-avantageux



SALONS

Plus de 700 salons en stock.
Ensemble rustique 3 pièces
dès

1820.-



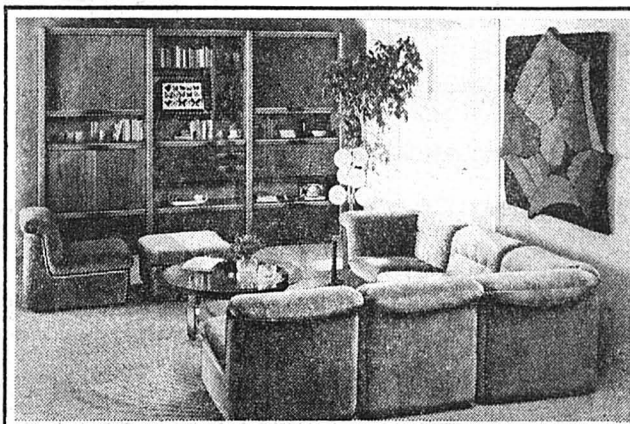
LITS REMBOURRÉS

velours, 150 x 200 cm, avec coffre
à literie.

Un prix inouï

990.-

Nombreux autres modèles en tissu, cuir, etc.

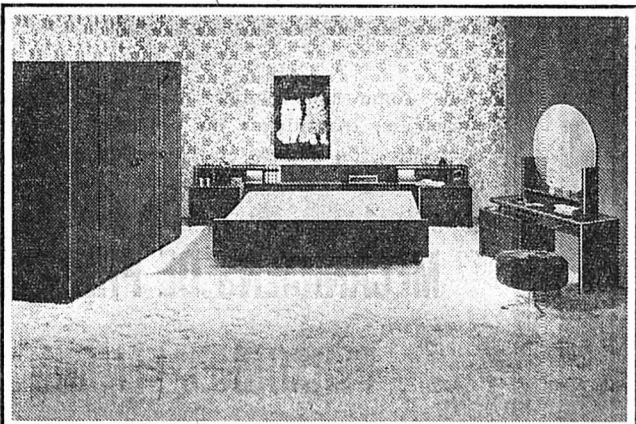


PAROIS MURALES

modernes, classiques, rustiques
et de style. Comme photo,
en chêne véritable.

1595.-

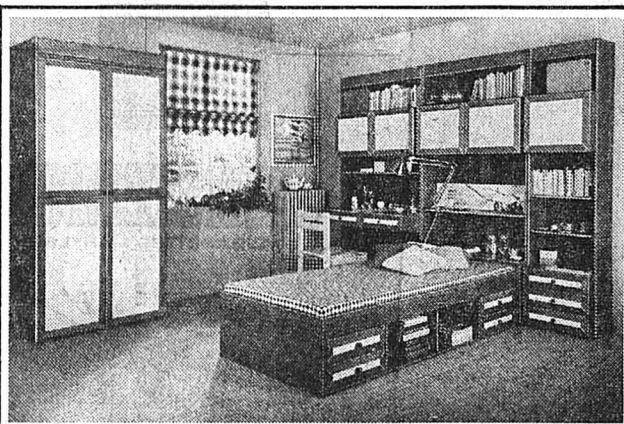
Grand choix de salons par éléments



CHAMBRES A COUCHER

Notre choix: de quoi satisfaire
tous les goûts... et tous les
budgets.
Modèle « luxe » selon photo,
chêne véritable, avec éclairage

2795.-



STUDIOS

Visitez notre département spécial.
Ensemble complet comme photo,
seulement

1475.-



ACTUELLEMENT

« Grande parade » tables et chaises.
Un choix à faire rêver.

PROFITEZ!
distribution gratuite
de billets de loterie

- Larges facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles
- Livraison et montage gratuits, chez vous

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

P Important!

Pas de problème de parage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives),
à 5 min. de notre exposition



Même maison
à Lausanne et à Genève

meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038 / 25 75 05

André Frambois

Cinq morts pour une belle

COLLECTION ATMOSPHERE
EUREDIF, Paris

« — Oh ! Et puis après tout croyez ce que vous voulez ! Ça m'est bien égal ! Allez-vous en tous ! Fichez-mois la paix ! »

Ils avaient quitté la pièce, le laissant seul avec ses pensées qui s'embrouillaient dans sa pauvre tête douloureuse.

Après quelques instants de réflexions sautées, Desbroyères avait fini par s'endormir, d'un sommeil profond et réparateur.

Lorsqu'il s'était réveillé, vers deux heures de l'après-midi il s'était senti beaucoup plus détendu, beaucoup plus lucide.

Après avoir demandé à Marcelle de lui faire un pansement sommaire pour masquer sa blessure, il s'était restauré copieusement.

Tout en mangeant, il avait conçu l'idée de ce qu'il devait faire. La conversation qu'il avait eue avec Francis Cadoux avait précipité les choses.

Le jeune comédien était venu le voir dans la cuisine.

« — Alors c'est bien vrai, Paul, tu as eu un accident cette nuit ? »

« — Oui, je suis tombé dans l'escalier. »

« — Il paraît que tu as crié ? »

« — Oui, j'ai dû appeler au secours. Je ne me rappelle pas très bien... Tu ne m'as pas entendu ? »

« — Non. »

« — Tu devais dormir. »

Francis Cadoux avait eu une brève hésitation. Puis il avait abondé dans le sens de son interlocuteur.

« — Oui, je dormais profondément, c'est pour cela que je n'ai rien entendu. »

Desbroyères n'avait pas cherché à contredire le jeune homme. Il avait seulement pensé :

« — Toi, mon petit, tu ne dis pas la vérité. La nuit dernière tu n'as pas couché dans ton lit. Je me souviens très bien que ta chambre était vide lorsque j'y suis entré ce matin. »

En se réveillant, il avait tout d'abord pensé que le dernier développement des événements était assez grave pour justifier le dépôt d'une plainte en justice. Après tout, il avait été agressé chez lui, en pleine nuit !

La conversation qu'il venait d'avoir avec Francis Cadoux avait fait naître un doute dans son esprit: celui qu'il pouvait très bien y avoir une certaine connivence entre son mystérieux agresseur et l'un des hôtes de « la Belle Sarrasine » ?

Dans ces conditions, comme il avait horreur du scandale, il était préférable de ne pas mêler la police officielle à cette affaire.

C'est ainsi qu'il avait eu l'idée de faire appel à une agence privée. En consultant le Bottin, il avait découvert l'adresse qu'il cherchait :

« Didier Lordez (Filatures - Enquêtes en tous genres) 127, boulevard Masséna - Nice »

C'est au domicile de ce détective privé qu'il venait de se présenter, après avoir pris préalablement rendez-vous pour la fin de l'après-midi.

Son attente ne fut pas de bien longue durée. En effet, quelques minutes plus tard, la brune secrétaire vint l'informer que son patron était disposé à le recevoir.

Lordez lui fit immédiatement bonne impression. C'était un garçon dans la trentaine, svelte et grand, d'allure sportive. Il avait un visage hâlé, aux traits réguliers, un sourire très sympathique.

Il écouta avec beaucoup d'intérêt l'histoire que lui raconta Desbroyères, sans interrompre une seule fois son récit, en se contentant de prendre quelques notes au passage.

« En somme, dit-il après un instant de réflexion, lorsque le peintre eut achevé son histoire, vous semblez penser qu'une personne de votre entourage pourrait être l'auteur des graffitis et peut-être complice de votre mystérieux agresseur ? »

« — Tout en moi se rebelle contre cette pen-

sée. Pourtant, cette affaire est tellement bizarre qu'elle m'amène à faire toutes sortes de suppositions. »

« — En premier lieu, vous avez des doutes sur le nommé... »

Il consulta ses notes.

« ...Sur le nommé Francis Cadoux ? »

« — C'est-à-dire qu'il a menti tout à l'heure. J'ai la certitude qu'il n'a pas passé la nuit à « la Belle Sarrasine ». »

« — Et, en dehors de Cadoux, pensez-vous que quelqu'un d'autre pourrait avoir des raisons de vous en vouloir ? »

« — Absolument pas. D'ailleurs, je n'accuse pas Francis. Je le sais totalement incapable d'une mauvaise action. C'est un garçon intelligent, il a beaucoup de talent. Tous mes hôtes sont mes amis. Nous formons une bande très unie... »

« — Si j'ai bien compris, la plupart de vos compagnons n'ont pas d'occupations très définies ? Ils vivent plus ou moins à vos crochets ? »

« — Ce n'est pas exactement cela. C'est moi qui les retiens auprès de moi. J'ai horreur de la solitude. Leur présence m'est absolument indispensable. Et puis, d'ailleurs, que ferai-je de tout mon argent. Je n'ai jamais eu le sens de la propriété. Les choses selon moi, appartiennent à ceux qui les aiment, à ceux qui leur apportent la vie. Que serait « La Belle Sarrasine » sans la présence de mes amis ? Je ne me vois pas vivant tout seul dans cette grande maison avec mes domestiques. »

(A suivre)

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Les adieux de Jean-Jacques Rousseau

Dès dimanche, les trains internationaux ne s'arrêteront plus, ni à Travers, ni aux Verrières. Un peu tristes, un groupe de Vallonniers ont décidé de marquer le coup, avec humour.

« Trains directs ».

« Le rapide Berne - Paris du matin (941), Paris - Berne dans la soirée (958) se nomme désormais « Jean-Jacques Rousseau ».

« Dès le 22 mai, les trains Paris -

Berne (948, un peu après midi) et Berne - Paris (951, vers 15 heures) ne s'arrêteront plus ni à Travers, ni aux Verrières.

« Jean-Jacques Rousseau prendra, le samedi 21 mai 1977, le train à Travers à 15 h. 50 et il profitera du dernier arrêt aux Verrières, à 16 h. 05, pour en descendre.

Signé : André Andrey, Freddy Landry

Quant à la Direction d'arrondissement des CFF, à Lausanne, elle recevra samedi une longue lettre à la signature prestigieuse...

Aux Cernets-Verrières Début d'incendie

Mercredi vers 16 h. 40, un début d'incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Michel Rey, 45 ans, domicilié aux Grands - Cernets - sur - Les Verrières.

subi des dégâts.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Trop de magasins à grande surface ?

Quelques cantons suisses alémaniques et le canton de Fribourg ont pris des dispositions restrictives en vue de réglementer la création de nouvelles grandes surfaces d'achat.

En vue de garantir à la population neuchâteloise un approvisionnement normal et suffisant dans son canton, le Conseil d'Etat est prié de définir sa politique en la matière face aux dispositions restrictives prises par d'autres

cantons concernant l'expansion des magasins à grande surface et de se prononcer sur l'opportunité d'introduire de telles dispositions dans le canton de Neuchâtel.

Question F. Wyss (lib.)

Curieux « touristes »

La police cantonale a reconduit à la frontière franco-suisse une vingtaine de personnes « ne pouvant pas être considérées comme touristes, car manquant de ressources ».

Les soussignés souhaiteraient que le Conseil d'Etat leur indique quel est le montant minimum suffisant pour être considéré comme touriste en « Pays de Neuchâtel ».

Question P. Dubois (soc.)

Jours fériés dans le canton

La Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel, considérant que le 2e alinéa de l'article 18 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce, du 13 mars 1964, permet aux cantons de porter à huit le nombre de jours fériés légaux, que le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte sont généralement considérés comme jours fériés dans le canton de Neuchâtel, décrète :

Article premier. - L'article 2 de la loi d'introduction de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce, du 22 février 1966, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 2. - Les jours fériés légaux qui sont assimilés au dimanche et pendant lesquels, sous réserve des exceptions prévues par la loi fédérale, il est interdit d'occuper des travailleurs sont les suivants :

Le 1er janvier, le 2 janvier, le 1er Mars, Vendredi-Saint, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le jour de Noël.

Article 2. - Le Conseil d'Etat est chargé, s'il y a lieu, après les formalités du référendum, de la promulgation et de l'exécution du présent décret.

Projet de décret F. Blaser, (pop.)

Elle a permis, à la satisfaction des intéressés, d'assurer dans le commerce, des congés semblables à ceux accordés, souvent depuis longtemps, dans d'autres secteurs d'activité le lundi de Pâques, le lundi de Pentecôte et le lundi du Jeûne.

Ces jours sont de plus en plus considérés comme fériés dans les conventions collectives.

Après plusieurs années, cette expérience s'avère parfaitement compatible avec une saine économie. Ses effets sociaux sont largement appréciés.

Au moment où se manifeste la volonté d'ouvrir des magasins les jours en question, il convient de rappeler les droits acquis des travailleurs et aussi les difficultés que pourrait occasionner aux petits commerçants un exemple que l'intérêt des consommateurs ne paraît pas justifier.

Le gouvernement a la compétence, en application de l'article 2 de la loi d'introduction de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce, d'instituer 3 jours fériés légaux supplémentaires.

Les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'examiner la possibilité de confirmer les congés accordés actuellement afin de prévenir une dégradation des conditions et du climat de travail et de faire respecter des dispositions qui se sont avérées bienvenues pour tous les intéressés dans notre canton.

Motion C. Robert (ind.)

Comptes communaux de Môtiers : boni

Les comptes communaux pour l'exercice 1976, qui seront présentés à la prochaine séance du Conseil général, bouclent d'une façon heureuse, par un boni brut de 68.762 fr., boni sur lequel il a été prélevé 60.000 fr. de provisions pour des travaux en cours, amortissements spéciaux, et réserve, laissant un boni net de 8.762 fr. 15, pour un total de dépenses de 763.824 fr. 45.

Plusieurs chapitres accusent un dépassement sur les prévisions budgétaires, soit : int. actifs, 4000 fr., immeubles productifs + 3140 fr., produit des forêts + 16.000 fr., impôts + 94.000 fr., sous estimation lors du budget; taxes + 8500 fr.; Recettes diverses + 8400 fr.; service des eaux + 2800 fr.; service de l'électricité + 5400 fr. Aux dépenses, on note 10.400 fr. sur int. passifs en moins; frais administratifs, augmentation de 12.400 fr.; hygiène publique + 8500 fr.; instruction publique en plus 24.500 fr.; travaux publics, en moins 13.000 fr.; police + 3500 fr.; œuvres sociales en moins 2200 fr.; dépenses diverses, en plus 7100 francs.

La vente des bois a été favorable, le rendement de l'impôt de même, ainsi que le rendement de certains chapitres. A noter que le Conseil communal, au cours de l'exercice, en raison de la conjoncture a serré certaines dépenses, notamment aux travaux publics.

Les amortissements se sont élevés à 85.796 fr. 35.

Enfin, selon le bilan, l'actif de la commune est de 4.022.129 fr. 62, le passif de 2.323.320 fr. 56, soit une fortune de 1.688.809 fr. 06. (ab)

Môtiers : une fanfare surprenante



La fanfare emmenée par son directeur, M. Lebet. (Photo Impar-jjc)

La fanfare l'Harmonie de Môtiers a donné un concert à la Maison des Mascaraons dernièrement sous l'égide du Centre culturel du Val-de-Travers.

Une fanfare dans un centre culturel, c'est une surprise, on croit rêver.

Mais cela s'explique très bien car les animateurs de la Maison des Mascaraons veulent avant tout que leur salle soit fréquentée par un large public, que les spectacles concernent toutes les couches de la population, que la belle salle môtianna devienne le centre culturel et de loisirs de toute une région, et non pas seulement celui d'un petit groupe d'initiés.

Samedi soir, le public a répondu en masse à l'appel lancé par le groupe Alambic membre du CCV, la salle transformée en café-concert avait belle allure avec ses petites tables, ses bougies et ce qu'il faut de boissons et de sandwiches.

Et la fanfare fit d'emblée plaisir parce que plutôt que de jouer les traditionnels marches et fox-trot, elle se lança dans des morceaux plus difficiles où chaque groupe de souffleurs put se mettre en évidence, sans parler des percussions.

Changement de rythme, solis, il y en avait vraiment pour contenter un public qui fut fort surpris de la prestation fournie par les musiciens.

Et lorsque l'on sait que la moitié de ce corps de musique est constitué de jeunes en âge de scolarité, encadrés par quelques musiciens chevronnés, on ne peut qu'applaudir à la performance de l'autre soir.

Même si en fin de concert, les jeunes trompettiste et clarinettistes avaient quelques peines à réprimer des ballelements. Ils étaient fatigués, mais le public était conquis. (jjc)

Voir autres informations neuchâteloises en page 27

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Assemblée extraordinaire du FC Fontainemelon

Nécessité d'un terrain régional

Le comité du FC Fontainemelon a convoqué tous ses membres pour une assemblée extraordinaire au Cercle de l'Union, mardi soir dernier, avec à l'ordre du jour, la situation présente de la société.

Au total, 61 membres répondirent à la convocation et parmi les présents, M. Jean-Pierre Baudois, président cantonal de l'ACNF, ainsi qu'une délégation du Conseil communal, MM. Robert Houriet et J.-J. Racine.

M. Pahud, vice-président du club, dirigea les débats, alors que le président en charge, M. Hertig, a démissionné.

Le terrain est en mauvais état et nécessite une réfection. Aussi, les autorités ont-elles décidé d'en interdire l'accès

et de faire débiter les travaux le 23 mai. Les deux sociétés qui l'utilisent en ont été informées officiellement et la date a été décidée avec le consentement de la SSF et du Football-Club.

Mais est-il vraiment nécessaire de dépenser 30.000 francs pour ce terrain s'il faut recommencer dans quatre ans? Ne pourrait-on pas le mettre en état avec moins de frais?

Il faudrait un deuxième terrain pour les entraînements, et les membres présents se déclarent d'accord de participer à sa construction. Les problèmes financiers du club sont également évoqués, et il fut décidé de mettre sur pieds une commission qui devra résoudre le problème. C'est M. René Gross qui présidera cette commission.

Il ressort de cette assemblée, revêue en grande majorité de jeunes gens, un esprit très positif et nouveau. Si l'on veut une jeunesse saine, il faut des terrains de sport sur lesquels nos jeunes gens puissent s'entraîner. Le problème d'une place de sport devrait être résolu, non plus sur le plan local, mais sur le plan régional. (m)

NEUCHÂTEL

Il brise une vitrine et vole des montres

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un inconnu a lancé une brique dans la vitrine d'un petit négoce à la rue du Bassin à Neuchâtel et il a emporté quelques montres-bracelet, certaines à affichage digital et d'autres avec boîte plaqué-or.

Chute d'un motocycliste

Hier à 14 h. 25, un motocycliste de Chézard, M. Philippe Grosjean, 22 ans, circulait rue de Gibraltar à Neuchâtel du nord au sud. A la sortie du passage sous voie, il glissa sur une plaque d'égoût et chuta sur la chaussée. Au moyen de l'ambulance il a été transporté à l'Hôpital de la Providence souffrant d'une blessure au genou gauche.

P 10929

CE SOIR AUX JEUNES RIVES A NEUCHÂTEL

GRANDE FÊTE DE LA BIÈRE

Demain soir grand gala à 20 h. 30

JOE DASSIN

Organisation Neuchâtel H. C.

CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE •

Tarifs douaniers américains

L'horlogerie suisse marque un point

La Commission (américaine) du commerce international, dont nous avons déjà évoqué les délibérations, a siégé une nouvelle fois pour examiner le projet de rapport rédigé par les états-majors de la Commission au sujet des effets économiques qu'aurait le projet de loi accroissant la charge douanière sur les montres électroniques.

tionction faite, les nouveaux produits ne gagneraient rien à être protégés par des droits de douane accrus.

Le président Minchew partage l'opinion des deux commissaires précédents.

Mme Catherine Bedell partage la même opinion, elle aussi souhaite que l'on en vienne à une définition claire de la ligne de partage entre les deux industries de la montre mécanique et de la montre électronique.

Le commissaire Parker se rallie au premier vote intervenu.

A l'unanimité, la commission donne instruction à l'état-major de rédiger le rapport final dans le sens exprimé par la majorité des commissaires. Ceux des membres de la commission qui ne partageront pas l'opinion majoritaire auront la faculté de présenter des

Confirmer les droits acquis

La loi cantonale sur la fermeture des magasins du 1er octobre 1968 a été élaborée en tenant compte, notamment de la politique contractuelle.

Celle-ci a heureusement considéré l'évolution dans le domaine des jours fériés.

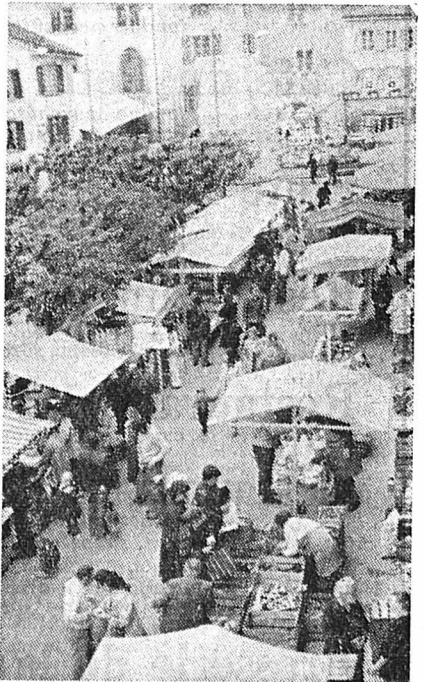
En rajouter ?

Notre canton ne compte que 5 (parfois 6) jours fériés légaux. Les conventions collectives et les usages locaux ont complété la liste qui a force de loi, en y ajoutant les lundis de Pâques, de Pentecôte et du Jeûne fédéral. La tentation de faire fi de ces usages se manifeste néanmoins ici ou là.

Or, l'art. 2, al. 3 de la « loi neuchâteloise d'introduction de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce » donne au Conseil d'Etat la compétence d'instituer 3 jours fériés légaux supplémentaires par année. Le gouvernement n'estime-t-il pas que le moment est venu d'utiliser cette compétence en faveur des 3 lundis précités ?

Question C. Borel (soc.)

LE LANDERON Brillante reprise



C'est l'année dernière que, soucieuse de réanimer la vie du vieux bourg landeronnais, l'Association de la vieille ville avait décidé de renouer avec la tradition d'un marché en plein air. Le succès fut tel que personne ne se souvient plus aujourd'hui comment pendant de nombreuses années, la tradition avait subi une éclipse totale.

avis urgent

NOIRAIGUE - Grande salle SAMEDI 21 MAI, dès 20 h.

GRAND MATCH AU LOTO

FC Noiraigue

P 10968

Vivre La Chaux-de-Fonds

mai
en ville



SOCIÉTÉ DES CAFETIERS, HÔTELIERS
ET RESTAURATEURS
Section de La Chaux-de-Fonds

Quinzaine gastronomique mai en ville

jusqu'au 22 mai

Quelques spécialités parmi d'autres...

Restaurant de l'Ancien Stand

mayonnaise de poissons, salade de poissons, friture du lac, gratin de palée, truite à la mode du patron, omelette aux morilles, risotto aux bolets, steak Vigneronne

Restaurant Au Britchon

filets de jéru à la Neuchâteloise, lotte au beurre

Channe Valaisanne

saucisson en croûte, soupe de poissons, palée du lac, truite à la mode du Doubs, tripes à la Neuchâteloise, fondue

Relais du Cheval Blanc

saucisson en croûte, jambon cru du pays, poussin et rôtis, tarte au vin blanc et à la cannelle

Hôtel du Chevreuil

cœur de veau farci, saucisse Neuchâteloise avec poireaux

Churchill Pub

entrecôte à l'escargotière, saucisse au foie avec poireaux, saucisson neuchâtelois garni

Restaurant de la Fleur de Lys

roulade de veau à la Chauxoise avec rôtis, croûtes aux champignons, gâteau au vin blanc

Café des Joux-Derrière

fondue

Café du Musée

fondue neuchâteloise, croûtes au fromage

Café du Petit Sapin

fondue neuchâteloise, fondue aux pommes de terre, croûtes au fromage

Pinte Neuchâteloise

Jacquerie neuchâteloise, fondue neuchâteloise, croûtes au fromage

Restaurant de la Place

saucisson neuchâtelois, palée du lac de Neuchâtel, gâteau au vin blanc, sorbet au marc de Neuchâtel

Restaurant des Rochettes

cuisses de grenouilles, gâteau au fromage

Restaurant Terminus

sèches au beurre et au cumin, croustillon du Val-de-Ruz, soupe des femmes en couche, Jacquerie des Vignolants, saucisson des Ponts en brioche, entrecôte à l'escargotière, tarte aux pommes du Seu, soufflé glacé Fée-Verte

Brasserie de la Terrasse

fondue, croûte au fromage, sèche, tripes à la Neuchâteloise

Restaurant du Théâtre

les poissons divers du lac, saucisson neuchâtelois garni

Confiserie Roulet

tarte à la cannelle, tarte au vin, tourte Sagnarde, ramequins

Une des recettes neuchâteloises sélectionnée pour la Quinzaine gastronomique régionale :

Une ancienne recette neuchâteloise : **BROCHETONS « BONNE-FEMME »**

Pour 6 personnes — Beurrez un plat à gratin ovale et versez-y 50 g. de beurre fondu, additionné de 3 dl de vin blanc sec du pays. Posez dans ce liquide 2 brochetons de 400 g chacun, salés et poivrés au préalable et sur lesquels vous ajouterez 3 à 4 rondelles fines de citron. Enfourez le plat dans un four moyen durant 25 à 30 minutes, en arrosant et en retournant les poissons de temps à autre. Au sortir du four, vous prélèverez les poissons, que vous tiendrez au chaud, et vous procéderez à la confection de la sauce qui doit accompagner les brochetons. Laissez réduire le liquide jusqu'à consistance sirupeuse, ajoutez-y, à volonté, un peu de crème double, mais ce n'est pas du tout nécessaire, et versez le fond de cuisson sur les brochetons, améliorés d'un hachis de persil et de ciboulette et d'une bonne quantité de beurre noisette.



VIN NOUVEAU
CRESSIER BLANC

Tiré au guillon...
... non filtré

JACQUES
GRISONI
Producteur et
négociant
Cressier
Tél. 038/47 12 36

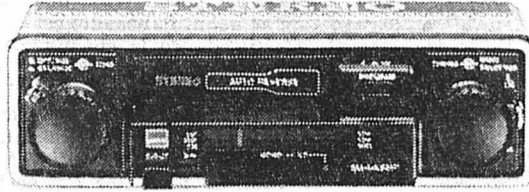
SON PLUS PUR

en voiture!

NOUVEAU:

Une invention remarquable est appliquée sur ces 2 autoradios avec lecteurs de cassette

①



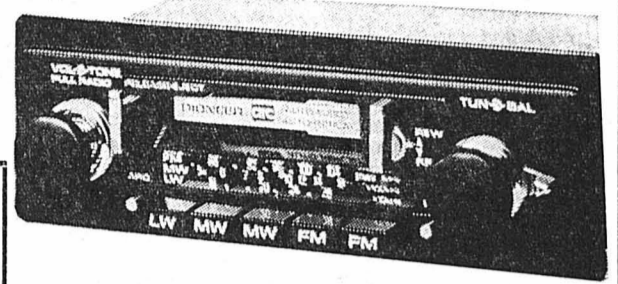
SHARP RG 5750 : Nouvel autoradio stéréo 3 ondes (OUC-OM-OL) + lecteur de cassettes stéréo autoreverse (plus de manipulations de cassettes, 2 x 6 watts, antiparasite IAC* réception plus pure !

Prix discount : **398.-**
matériel de montage compris.

②

PIONEER KP 8300
Autoradio 3 ondes, OUC stéréo 5 présélections, 2 x 6 watts, lecteur de cassettes « Autorepeat » plus d'interruption, donc meilleure concentration dans le trafic routier. Antiparasite RPC*, réception plus pure !

Prix discount : **548.-**
matériel de montage compris

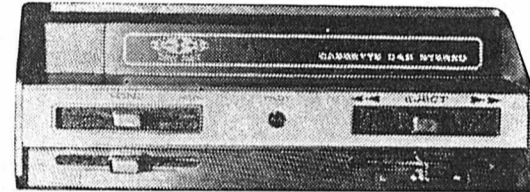


Les systèmes antiparasites IAC* et RPC* sont dus aux derniers développements de l'électronique. Ils éliminent 80 % des perturbations dues aux moteurs, aux lignes électriques sur OUC. AUDITION BEAUCOUP PLUS PURE ASSURÉE !

Vous pouvez monter tous ces appareils avec nos conseils de pose, nous ferons ensuite le contrôle final ou si vous préférez DEVIS DE POSE PAR NOS SPÉCIALISTES.

expert Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
Tél. 231212

③



EXCLUSIF EXPERT. Lecteur 4 pistes 2 x 3 watts, complet avec 2 haut-parleurs, qualité exceptionnelle

Seulement : **139.-**
prêt à monter dans votre voiture

④

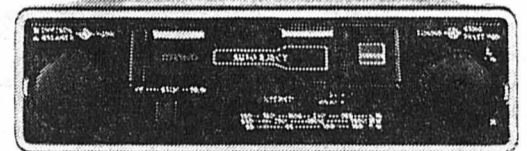
OCEAN 808, 4 pistes, modèle plus simple, avec 2 haut-parleurs,

discount : **99.-**

AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS!

⑤

SHARP RG 5300
3 ondes (OUC stéréo) 2 x 6 watts, lecteur de cassettes, sensible, puissant, musicalité irréprochable.



Complet avec 2 haut-parleurs :

298.-

GRAND CHOIX D'ANTENNES, DE HAUT-PARLEURS, MUSICASSETTES
COFFRETS À CASSETTES POUR L'AUTOMOBILE À PRIX EXPERT!

MEILLEUR MARCHÉ!
machines à laver
• HOOVER 50 - 4,5kg. 898.-
• ZOPPAS 254 5kg. 868.-
• BAUKNECHT WA715 4,5kg. 1188.-
• PHILCO 65 6kg. 1690.-
et nombre d'autres modèles!
Service garanti **MAGRO MENAGER**
Tous appareils ménagers, vaisselle, lustrerie
COURRENDLIN (066) 35 51 14
LUVRIER-SION (027) 31 28 53 ROCHE-VD (025) 7 82 21

LA MEILLEURE QUALITÉ
AU MEILLEUR PRIX
noël forney
chauffages centraux
devis sans engagement
Paix 111 La Chaux-de-Fonds
23 05 05

À LOUER, Arc-en-Ciel 7, à LA CHAUX-DE-FONDS
appartement d'une pièce
Prix de location mensuelle : Fr. 234.-, charges comprises.
Pour visiter : M. Marchon, concierge, tél. 039/26 81 75.

A. BURGNER AG/SA
TAPIS - TEPPICH DISCOUNT
2500 Biel/Bienne, Murtenstrasse 7

On trouve maintenant
la bière Lager Wartek
en très pratique
Six-Pack aussi!



Atout-sympathie dans tout le pays
La vraie bière de Bâle

J. BONNET & CO
Fabrique de boîtes or et bijouterie
Rue Numa-Droz 141 - Tél. (039) 22 22 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

**UN COUPLE pour
CONCIERGERIE**

de bureaux et dépendances
environ 1 heure par soir
et 4 h. à 5 h. vendredi soir
ou samedi matin.

Prendre rendez-vous par téléphone.

Assises annuelles du Hockey-Club Saint-Imier

Un bilan satisfaisant et trois nouveaux membres d'honneur



Les novices du club ou l'avenir du HC Saint-Imier. (Photo impar-rj)

En présence de 43 membres (le sixième de l'effectif total) et sous la présidence de M. Jean Molleyres, le HC Saint-Imier a tenu récemment ses assises annuelles à l'Hôtel des XIII Cantons. Le procès-verbal de la dernière assemblée, présenté par M. Daniel Marchand, qui tient ce poste depuis 13 ans, a été approuvé. Le président a ensuite fait part des admissions et démissions au sein du club, soit des transferts que nous avons signalés dans une récente édition, départs et arrivées auxquels s'ajoute un important apport de jeunes joueurs. Dans son rapport annuel, M. Molleyres a par ailleurs rappelé les faits marquants de l'année écoulée, soit la commémoration du 40e anniversaire, le tournoi des écoliers, les Jeux d'Erguel et dans un autre ordre d'idées, les nombreuses et habituelles péripéties du championnat.

Dans les statistiques ayant trait à ce dernier, M. Kast a notamment relevé que le joueur Bachmann avait disputé 18 rencontres sans aucune pénalité et que Willy Hugi et Pierre-André Perret se classaient respectivement 5e et 10e parmi les meilleurs marqueurs des équipes du groupe 3 de 1re ligue. Avec sa verve coutumière, M. Charles Jornod a présenté les comptes qui sont équilibrés et il a remercié ses deux collaborateurs en ce qui concerne les manifestations, MM. Bernard Schwaar et Béat Chofflon. M. Régis Monnerat, président technique a donné un rapport détaillé sur les différentes équipes, dont les fortunes furent diverses, la première se révélant une fois de plus la meilleure avec son 4e rang à l'issue de la

saison ; il a aussi remercié les fidèles supporters pour leur précieux soutien et regretté que les entraîneurs des minis, novices, juniors et 2e équipe ne soient pas aussi bien suivis que ceux de l'équipe fanfare.

ELECTIONS AU COMITÉ

Si l'on excepte une rotation entre deux demoiselles au secrétariat des correspondances, il n'y a pas eu de changement au comité composé de M. Jean Molleyres, président ; M. Jean-Claude Holzer, vice-président ; M. Régis Monnerat, président technique ; M. Charles Jornod, caissier ; Mlle Catherine Schmid, secrétaire-correspondance ; M. Daniel Marchand, secrétaire PV ; M. Charles Rufenacht, représentant de la section vétérans ; MM. Eric Schweingruber et Michel Vuilleumier, membres adjoints. Pour les nombreux services rendus à la société, MM. Daniel Marchand, Jean-Philippe Rufenacht et Bernard Lanoir ont été nommés membres d'honneur, tandis que MM. Francis Gerber, Michel Bourquin, Pierre-Alain Holzer, Gilbert Kistler, Roland Richard et Jean Molleyres devenaient membres honoraires.

Avant d'entrer dans les divers où des problèmes internes furent discutés, l'assemblée observa une minute de silence à la mémoire de MM. André Béguelin dit « Binette » et Fernand Geiser, anciens membres du club décédés durant le dernier exercice, et saluèrent les naissances d'enfants de membres. C'est autour d'un copieux repas et du verre de l'amitié que prit fin ces

assises annuelles. Rappelons pour conclure que la saison prochaine, le club aura un visage franchement nouveau avec notamment un nouvel entraîneur-joueur en la personne de M. Paul Hubscher, ex-Fribourg.

R. J.

Cyclomotoriste blessé

Mercredi à 17 h. 30, un cyclomotoriste de la localité qui se dirigeait au parc du Restaurant de l'Union, à la route de Tramelan, a été touché par un motocycliste de Tramelan qui était en train de le dépasser. Le cyclomotoriste est tombé lourdement sur la chaussée, et souffrant notamment d'une commotion, a été transporté à l'Hôpital de district. Les dégâts s'élevaient à 1500 francs environ, et la police locale s'est rendue sur les lieux. (rj)

Nombreux barbouillages

Comme ce fut déjà le cas à la veille des fêtes de Noël et de Pâques, de nombreux barbouillages ont été commis dans la nuit de mercredi à jeudi, veille de l'Ascension, sur la commune de Saint-Imier. Les plaques de la place du 16-Mars ont notamment été recouvertes de peinture blanche, et des « Jura libre » et « Berne : SS » ont recouvert des murs et routes à Mont-Soleil. La police cantonale locale a ouvert une enquête. (rj)

Canton de Berne Augmentation des accidents de la circulation en avril

Le nombre total des accidents de la circulation enregistrés dans le canton de Berne a augmenté entre avril 1976 et avril dernier, passant de 592 à 620. Alors que les accidents ont marqué une légère régression sur les autoroutes et à l'extérieur des localités, ils ont augmenté à l'intérieur de celles-ci. Comme l'indique l'Office d'information cantonale, le nombre des décès (11) est demeuré inchangé d'une année à l'autre, pendant que celui des blessés passait de 302 en avril 1976 à 342 au cours du mois dernier. (ats)

Lettre menaçante

Emanant d'une prétendue Armée secrète de la République du Jura, une lettre au ton menaçant a été envoyée récemment au Conseil fédéral, au gouvernement bernois et à certains organes de presse. Les auteurs, de ce que l'on espère être un mauvais canular, menacent le Conseil fédéral de provoquer un bain de sang en Suisse s'il ne cesse sa « politique pro-bernoise », exige du gouvernement bernois de mettre fin à « la répression dans le Jura-Sud » et de payer cent millions de francs au futur canton du Jura « pour tort moral ».

Assemblée municipale à Cortébert

Crédits votés et comptes approuvés

L'assemblée municipale ordinaire de printemps s'est déroulée lundi soir en présence de 80 électeurs et électrices, sous la présidence de M. Armand Yerly. Après une longue discussion, elle a voté, en tant que commune membre du Syndicat de l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de Saint-Imier (SEBV) un crédit de 14,8 millions de francs nécessaires à la réalisation des ouvrages intercommunaux ; le financement se fera en partie par des émoluments uniques et en partie par voie d'emprunt, la quote-part communale, selon les statuts du syndicat, s'élevant à 13,60 pour cent (548,429 francs). L'assemblée a ensuite voté un autre crédit de 0,9 million pour la réalisation du réseau communal des canalisations. Si ces deux derniers crédits ont été acceptés à l'unanimité, il n'en a pas été de même du règlement communal sur les eaux usées, adopté à une faible majorité. Les comptes 1976 de la municipalité, présentés par M. Daniel Overney et

Rencontre des fanfares chrétiennes à Tramelan

Dimanche, la Halle des Fêtes de Tramelan était le lieu de rencontre des fanfares chrétiennes du VIIe arrondissement réunissant des fanfares de Berne, Mittelland et du Jura. La Halle était bien remplie et les organisateurs, le « Posaunenchor Jeanguisboden-Tramelan » ont ainsi trouvé une juste récompense à l'organisation de cette journée.

Le matin, les fanfares ont participé au culte présidé par le pasteur Samuel Gerber, puis on assista à une courte partie dite officielle où l'on entendit le

président d'organisation M. P. Zurcher de la Tanne.

Après le dîner, les sociétés se produisirent devant le restaurant de l'Union et l'auberge du Régional. Plusieurs mélomanes locaux se sont ensuite rendus à la Halle des Fêtes afin d'apprécier cette musique chrétienne exécutée avec un soin tout particulier donnant ainsi une note de pureté aux morceaux présentés.

Au cours de l'après-midi, M. Roland Choffat, maire de Tramelan s'adressa à l'assistance en français et en allemand. (texte et photo vu)



Les concerts en plein air ont été très appréciés de la population des quartiers qui avaient le privilège d'entendre ces fanfares.

ASSISES MUTUALISTES

La section locale de la caisse maladie et accidents Chrétienne-sociale tenait dernièrement ses assises annuelles en présence d'une trentaine de membres. Après la lecture du procès-verbal par M. Philippe Martinoli, le président de section M. André Gruter fit un rapide tour d'horizon de l'activité écoulée. M. Gruter parla de la modification de certains statuts permettant l'admission de personnes ayant déjà atteint l'âge de 60 ans. Il parla notamment des nouvelles facilités dont bénéficient les personnes âgées d'une part et les nouveaux-nés d'autre part. Il fut décidé, vu le nombre important de membres et du chiffre d'affaires élevé de maintenir le rythme des assemblées générales à une par année bien que les statuts prévoient que l'on peut se réunir pour ces débats, tous les deux ou trois ans seulement. M. Gruter eut des paroles aimables à

l'égard du corps médical de Tramelan pour son dévouement et les services rendus à la population. Il remercia plus particulièrement Mme M.-Th. Miserez qui quitte la section après 23 années de comité dont 21 à la tête de la caisse.

Les comptes, que présentait Mme C. L. Droz démontrent que la situation est saine. Ces comptes sont bien sûr approuvés sans autre.

Afin de remplacer Mme Miserez qui a quitté la localité, il a été fait appel à Mme M. Jolidon. Le comité est ainsi constitué : président, A. Gruter ; vice-président, J. Chiquet ; secrétaire, Ph. Martinoli ; caissière, Mme Cl. L. Droz ; membres, Mme Y. Paratte et M. Jolidon. Vérificateurs des comptes, MM. A. Béguelin et B. Gerber.

Deux films furent projetés à l'issue de l'assemblée qui se termina par la traditionnelle assiette froide servie aux membres présents. (vu)

Coulis bitumineux : expérience positive

L'an dernier, près de 30.000 mètres carrés de chaussées communales ont été revêtus de coulis bitumineux. Dans le cadre du district, Tramelan, Saint-Imier et Sonvilier s'étaient groupés pour bénéficier d'un prix dégressif correspondant à plus de 40.000 mètres carrés.

Chacun sait, à Tramelan, qu'il s'agit de la pose d'un enduit de sable de laitier, d'eau, d'émulsion, d'additifs divers et de filler préparé en continu et mis en place à l'état liquide par un véhicule lourd spécial. Les chaussées ainsi revêtues sont ouvertes à la circulation environ 30 minutes après l'application ; les voitures, dont la vitesse est réduite, assurent la mise en place définitive et le « cylindrage » du mélange. Cette méthode d'entretien des chaussées offre certains avantages : excellente étanchéité, assez bon reprofilage, aucun risque de ressueage, pas de rejet de gravillon, pas de modification du niveau des chambres, bas prix, etc.

L'expérience de 1976 ayant été convaincante, six communes (Cortébert, Péry, Renan, Saint-Imier, Sonvilier et

Tramelan) collaborent afin de bénéficier au maximum du prix unitaire dégressif par le cumul des commandes et d'entretenir ainsi des surfaces plus grandes pour le même prix. Plus de 60.000 mètres carrés de coulis seront posés dès la mi-mai dans le district.

A Tramelan, les places, rues et ruelles suivantes seront totalement ou partiellement revêtues : Combe-Aubert, Courtelary, Trame, Château, Plânes, Champs-Flouris, derrière Courtelary, Virgile-Rossel, Collège, Frênes, Haute, Printanière, Cimetière, Crêt-Georges, Stand, Matter, Sapin, Combe, Grillons, Tartins, Jeanbrenin, Genèvre, Halte, Place, parc Temple. Il en résultera passagèrement certaines restrictions de la circulation que les usagers avertis accepteront facilement.

La mise en place du coulis bitumineux à Tramelan ne manquera pas de susciter de l'intérêt, et les curieux seront sans doute nombreux à suivre les évolutions de l'engin.

Attention ! Le coulis adhère bien sur la chaussée donc aussi sous les chaussures et... sur les moquettes ! (sp)

FRANCHES - MONTAGNES

PCSI : vice-présidents

Réuni à La Caquerelle, le comité jurassien du Parti chrétien-social indépendant, complétant sa composition, a créé deux postes de vice-présidents qui seront occupés par MM. Hugues Plomb, instituteur à Boncourt, et Jean-Pierre Beuret, agriculteur et constituant des Breuleux.

LE NOIRMONT

Nouveau juriste

Après de fructueuses études à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, M. Yves Maitres, fils de Robert, vient d'obtenir avec brio sa licence en droit. Il poursuit actuellement sa formation à l'étude de Mes Saucy et Boillat, à Delémont, en vue de l'obtention du brevet d'avocat. (comm.)

SOUBEY

Assemblée

de la première section

Dix-sept ayants-droit ont participé à l'assemblée de la première section qui a été présidée par M. Maurice Maître. Ils ont approuvé avec de vifs remerciements les comptes présentés par Mme Marie Maître, caissière. Ils bouclent avec 3952 francs d'excédent de recettes.

L'assemblée a décidé de vendre trois parcelles de terrain. La première, à 30 francs le mètre carré, à M. Georges Joset, hôtelier, pour la construction d'une fosse sceptique. Les deux autres, à 2 fr. 50 le mètre carré, le long du ruisseau, à Mme Emma Paupe, et à M. Pierre Michel, pour aisances.

Enfin, l'assemblée a approuvé le procès-verbal rédigé par M. Marcel Thiévent, nouveau secrétaire. (y)

Carnet de deuil

SOUBEY. — Après quelques jours d'hospitalisation à Delémont, M. Léon Dubail est décédé dans sa 72e année. Né au Patalours, le défunt y a passé sa jeunesse tout en effectuant sa scolarité aux Enfers. Agriculteur avisé, il collabora à l'exploitation des domaines familiaux du Moulin-Jeannot et du Patalours, tout en travaillant comme bûcheron. En 1951, M. Dubail s'établit chez sa sœur au restaurant de Clairbief. Depuis 1962, il passait une paisible retraite à Soubey en compagnie de sa sœur. (y)

LES GENEVEZ

La commune rachète deux forêts

Une trentaine de personnes seulement ont assisté à la dernière assemblée communale que présidait M. Robert Humair, maire. La date de sortie du bétail aux pâturages a été fixée au lundi 23 mai. Un privé ayant offert deux petites forêts à la commune, les citoyens ont ratifié cette transaction dont le prix total s'élève à 11.500 fr. Chacun sait qu'un Conseil de fondation a été créé en vue de l'aménagement d'un Musée rural jurassien aux Genevez mêmes. Le poste laissé à la commune sera occupé par Mme Anne Negri-Crevoisier. Enfin, l'assemblée a répondu favorablement à deux demandes d'achat de terrain, l'une pour la construction d'une maison familiale, l'autre pour l'édification d'un bâtiment locatif comprenant trois logements, un atelier d'horlogerie et des garages. (gt)

SAINT-BRAIS

Nominations à la paroisse

L'assemblée de la paroisse catholique s'est tenue sous la présidence de M. Raymond Noirjean, en présence de 29 personnes. M. Paul Queloz, secrétaire-caissier, a présenté le procès-verbal puis les comptes 1976. Ils bouclent avec 50.218 francs de recettes contre 44.388 francs de dépenses, d'où un excédent de produits de 5830 francs. Les comptes ont été approuvés avec de vifs remerciements.

Un crédit de 4000 francs a été voté pour permettre l'exécution de travaux urgents au bâtiment Prétat, cédé par donation à la paroisse. L'assemblée a procédé ensuite à diverses nominations. M. Roland Girardin, conseiller, a été nommé comme vice-président de paroisse en remplacement de M. Raymond Noirjean, élu à la présidence. M. André Jolidon a été désigné comme conseiller et Mlle Anne-Marie Allimann comme vérificatrice des comptes, pour remplacer M. Jolidon. Enfin, M. Bernard Maître, des Sairains, a été nommé vérificateur des comptes suppléant.

L'assemblée a encore désigné trois membres pour le Conseil paroissial d'évangélisation. Il s'agit de Mmes Angèle Crétin de Saint-Brais, Esther Montavon de Scut, Bernadette Savary de Montfavergier. (g)

Communiqué du GFFD

Le Groupement féminin de Force démocratique (GFFD) énumère, dans un communiqué, divers actes de vandalisme perpétrés récemment contre des biens publics ou des propriétés privées : — Charges explosives lancées contre une maison d'habitation au Pichoux, et contre une maison d'habitation de Courrendlin, le 14 mai, puis contre le bâtiment dit « La Verrerie » à Choindez, dans la nuit du 16 au 17 mai. — Plusieurs centaines d'arbres abattus dans la pépinière de l'Etat à Court (dégâts pour 10.000 francs).

— A Anzère, barbouillage du chalet d'une responsable du GFFD.

« Il est évident qu'il s'agit d'une action concertée et planifiée parallèlement à la manifestation de Moutier » estime le GFFD. « On constate l'usage scandaleux que les séparatistes font de la possibilité qu'ils ont eue de se rencontrer à Moutier, en territoire bernois, samedi 14 mai. Le Belfast proné par le secrétaire général du R.J. est en train de se réaliser. Il dépend de l'opinion publique suisse et d'une saine information pour que cette recrudescence de violence séparatiste soit stoppée » conclut le communiqué. (ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 26

Partenaire de



chaîne romande de l'ameublement

Segalo

Partenaire de



chaîne romande de l'ameublement

Le bois, produit naturel, vous procure l'ambiance chaude que vous recherchez pour votre intérieur.

Segalo

vous offre un choix prestigieux de toutes les nouveautés 1977 dans son exposition de près de 3000 m²

Visitez librement les magasins.

Le géant romand du meuble vous invite à visiter...



son exposition La Chaux-de-Fonds-Le Locle Bd des Eplatures 44

Téléphone (039) 26 60 60 - 26 60 61
Mardi à vendredi: 0800-1200 et 1330-1830
Samedi. 0800-1700 sans interruption
Lundi fermé

Plus de 80 salons cuir, velours, dralon, rustiques, classiques et modernes. Une gamme incroyable de meubles, parois par éléments et compactes.

Garantie de 10 ans sur tous nos meubles

Visitez notre département tapis d'Orient, berbères, mécaniques et mur-à-mur

Segalo

vous assure un service après-vente rapide et impeccable

Sur désir, crédit SEGALO, aux conditions les plus avantageuses sur le marché du meuble.



Grand parking devant l'exposition

«La Suisse» Assurances

Lausanne, cherche pour son agence régionale de La Chaux-de-Fonds

locaux commerciaux, 3 pièces

bien situés, avenue Léopold-Robert.

Possibilité de poser une enseigne lumineuse souhaitée.

Offres détaillées à adresser à :

«La Suisse» Assurances

Agence générale
ÉDOUARD PRÉBANDIER
Saint-Honoré 1
2001 NEUCHÂTEL

VOTRE SPECIALISTE

A CHACUN SA SPÉCIALITÉ LA NOTRE C'EST LA TV COULEUR

Que ce soit un TELE COULEUR MEDIATOR - GRUNDIG - TELEFUNKEN - PHILIPS ou autre, la marque peut changer, nos PRESTATIONS restent les mêmes :

PRIX CONCURRENTIELS
SERVICE APRÈS-VENTE *
GRAND CHOIX

* c'est notre meilleure publicité

radio TV HI-FI

Frésard

Tél. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

MAISON DE VIN DU CANTON

cherche

représentant pour clientèle particulière

comme travail accessoire.

Ecrire sous chiffre 87 - 503 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

ÉTONNEZ VOS AMIES!

Du 16 au 28 mai, découvrez le TAPIS PINGOUIN à faire soi-même. 170 modèles de tous les styles, chez Mme CHEVAUX, Pingouin Stemm, 3, rue de la Halle - MORTEAU.

Remise exceptionnelle de 5% sur les tapis.

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

Fritz-Courvoisier 54
Léopold-Robert 21 a

Occasions expertisées avec garantie - Prêtes à rouler tout de suite

RENAULT 4		73 à 77	CITROËN GS	blanche	72
RENAULT 4, Break	bleu, blanc	74-76	RENAULT 12 TL	blanche	73
RENAULT 5 TS	jaune	77	VW BUS 9 pl.	jaune	72
CITROËN 2 CV 4	orange	74	RENAULT 12 aut.	vert-métal	75
RENAULT 12 TS	bleu métal	76	RENAULT 16 TS	verte	74
RENAULT 6 TL		73-74	R 20 TL	bleu-métal	76
RENAULT 5 GTL	orange	76	MAZDA 1600 blanche (bon marché)		71

Crédit - Facilités - Garantie Tél. (039) 23 52 22

Si vous voulez boire, c'est votre affaire,
Si vous voulez arrêter, c'est la nôtre,
le problème,



les alcooliques pourraient vous aider à le résoudre

Séance le lundi à 20 heures
Progrès 99 - Tél. (039) 23 86 65 - 23 36 71



sport chaussures finkbeiner
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour notre magasin au «JUMBO» nous cherchons tout de suite

auxiliaires

Matin : de 10 h. à 13 h.
Après-midi : de 13 h. à 18 h.

Téléphoner au (039) 26 66 75

pour prendre rendez-vous.

BÔLE

À vendre au centre du village, au sud de l'église, plusieurs propriétés :

MAISON DE MAÎTRE

spacieuse comprenant une quinzaine de pièces, nombreuses dépendances, surface totale de la parcelle 860 m², plans du relevé de l'état actuel de l'immeuble à disposition.

ANCIEN PRESSEUR

avec splendide cave voûtée, possibilité de transformer, surface totale de la parcelle : 5590 m².

TERRAIN À BÂTIR :

4 parcelles très bien situées dans un endroit calme. Surface des parcelles : de 1220 à 1520 m².

Pour tous renseignements et visites sur place, s'adresser à :

FIDIMMOBIL S.A.
Saint-Honoré 2
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 63

M. Charles BERSET,
gérant, rue Jardinière 87
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 78 33

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.



Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612
920'000 prêts versés à ce jour

Programme des général manifestations



quinzaine de neuchâtel
du 20 mai au 4 juin 1977

Vendredi 20 mai, tout le jour
Place des Halles
**GRAND MARCHÉ
AUX GÉRANIUMS**

Samedi 21 mai, tout le jour
Centre-ville
FÊTE ET ARTISANAT
Des artisans au travail et des
groupes musicaux pour animer
les rues

Jeunes-Rives, 20 h 30
GALA JOE DASSIN
organisé par le H.-C. Neuchâtel

Lundi 23 mai, 20 h 15
Quai Osterwald
NEUCHÂTEL EN MUSIQUE
(Concert)

Mardi 24 mai, 20 h 30
Temple du bas, salle de musique
GRAND CONCERT DE JAZZ
En vedette: **Oscar Klein**,
ex trompettiste du Dutch swing
college band accompagné par
The New Ragtime Band
(7 musiciens)

Prix des places: galeries,
Fr. 14.-; parterres, Fr. 10.-
Réduction AVS
et étudiants: Fr. 2.-
Location: **Hug-Musique**,
tél. 25 72 12 et à l'entrée

Mercredi 25 mai, 20 h 30
et 21 h 30, spectacle-promenade
**«TOUT CELA N'EST
PAS SI VIEUX»**
Ecrit par Alex BILLETER
Patronage: **Migros Neuchâtel**,
et la collaboration efficace
de la Ville de Neuchâtel
(4 juin, reprise)

Jeudi 26 mai, jusqu'à 22 h
**OUVERTURE PROLONGÉE
DES MAGASINS**

Vendredi 27 mai, 20 h
Temple du bas, salle de musique
**CONCERT DU
125^{ME} ANNIVERSAIRE
DE L'ORPHEON**
Prix des places: Fr. 12.-,
15.-, 18.- et 20.-
Location: **Hug-Musique**,
tél. 25 72 12

Samedi 28 mai, tout le jour
Place des Halles
**GRAND MARCHÉ ET MARCHÉ
AUX PUCES**

Place du Port,
journée de la moto organisée
par la **Radio romande**, dans le
cadre de la campagne «Prévoir
le danger». Jeux, gymkana, con-
seils. Participation de vedettes
dont **EDDY MITCHELL**.

Centre commercial, 14 h 30
**COURSE DE GARÇONS
DE CAFÉ**
Organisation Neuchâtel-Centre

Aux Beaux-Arts, 16 h 30
**CRITÉRIUM CYCLISTE
NATIONAL POUR
AMATEURS ÉLITE**
Les meilleurs coureurs suisses
sont engagés. Entrée: Fr. 3.-
Enfants jusqu'à 16 ans: gratuit

Mardi 31 mai, 20 h 30
Centre culturel neuchâtelois
SPECTACLE DE CABARET
présenté par la troupe de
cabaret «Chaud 7».

Mercredi 1^{er} juin, 20 h 15
Temple du bas, salle de musique
CONCERT SYMPHONIQUE
Par l'Orchestre symphonique
neuchâtelois
Direction: Théo Loosli
Solistes: Clara Wirz, contralto
Marie-Louise de Marval, piano
Entrées: Fr. 6.- à Fr. 22.-
Réductions pour membres OSN,
AVS, Migros et étudiants
Location: **Hug-Musique**, 25 72 12

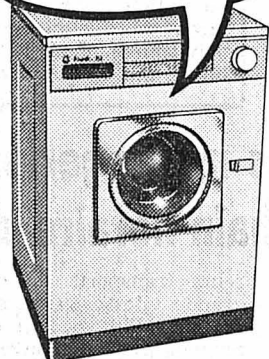
Jeudi 2 juin, jusqu'à 22 h
**OUVERTURE PROLONGÉE
DES MAGASINS**

Samedi 4 juin, tout le jour
Place des Halles
**GRAND MARCHÉ ET MARCHÉ
AUX PUCES**

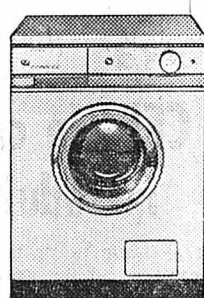
De 10 à 12 et de 14 à 17 h
**PRODUCTIONS DES
MAJORETTES
DE SAINT-FERJEUX
ET DE LA FANFARE
DES SAPEURS-POMPIERS
DE BESANCON**
80 exécutants

L'électricien spécialisé vous propose

Je traite le linge
avec tant de douceur
qu'il ne se froisse
presque plus!



La machine à laver
100% automatique
efficace à un prix
sensationnel



Le bon choix **HOOVER**



La Hoover 235 possède tous
les programmes de lavage que
vous désirez. Grâce à son essor-
age à commande électronique,
le linge se froisse moins, ce qui
en facilite le repassage.

Cuve et tambour en acier inox.

NOTRE PRIX NET **1298.-**

Hoover 50
la machine à laver 100% auto-
matique, efficace, à un prix
sensationnel. Adjonction entière-
ment automatique des produits
de pré-lavage et de lavage par 3
compartiments formant un tiroir
se trouvant sur le devant.

NOTRE PRIX NET **798.-**

ROGER BERGER

Daniel-JeanRichard 25 - Tél. (039) 31 30 66 - LE LOCLE

EGET - GEORGES SCHNEIDER

Avenue Léopold-Robert 163 - Tél. (039) 22 31 36 - LA CHAUX-DE-FONDS

ENSA - Electricité Neuchâteloise SA

Magasins à: LA BRÉVINE, tél. (039) 35 11 20 - LES PONTS-DE-MARTEL, tél. (039) 37 15 41 - LA SAGNE, tél. (039) 31 51 51 - LES VERRIÈRES, tél. (039) 66 14 83 - MÔTIERS, tél. (038) 61 13 33 - CERNIER, tél. (038) 53 35 22

MONTANDON & CIE

Avenue Léopold-Robert 114 - Tél. (039) 22 31 31 - LA CHAUX-DE-FONDS

SERVICES INDUSTRIELS

M.-A.-Calame 10 - Tél. (039) 31 47 22 - LE LOCLE
Avenue Léopold-Robert 20 - Tél. (039) 22 18 87 - Collège 33 - Tél. (039) 21 11 05
LA CHAUX-DE-FONDS

Asperges en vue: jambons bienvenus.

jambon de campagne 100g 1.80
jambon
de la Forêt Noire 100g 3.30
jambon modèle 100g 1.70
jambon pour toast 100g 1.80
jambon fumé 100g 2.90
jambon cru des Grisons 100g 3.65



Le prix compact- utilitaire



Fr. 585.-

SINGER

la machine à coudre
la plus vendue dans le monde.

Centre à coudre

Place du Marché
2300 La Chaux-
de-Fonds

Tél. (039) 23 35 36

PHOTO-STUDIO
J. FRÜHLICH
31 AV. L.-ROBERT
LA CHAUX-DE-FONDS
(039) 23 94 28

TOUS TRAVAUX
TECHNIQUES ET
PUBLICITAIRES
EN NOIR ET EN
COULEURS

À vendre à Auver- nier

maisonnette
week-end, 2 person-
nes, avec verger de
365 m². Vue panoram-
ique. Confort simple. Tél. 038/31 38 76.

DEYES
VITE RÉSOUES
pour une entrevue
chez vous
sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS
FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

Nous cherchons une jeune

employée de bureau

Entrée le 1er juin ou date à convenir.

Faire offres par écrit à la Direction technique de
l'Imprimerie Courvoisier, Journal L'Impartial S. A.,
rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE DE BOÎTES

engagerait
pour entrée immédiate ou époque
à convenir

un polisseur

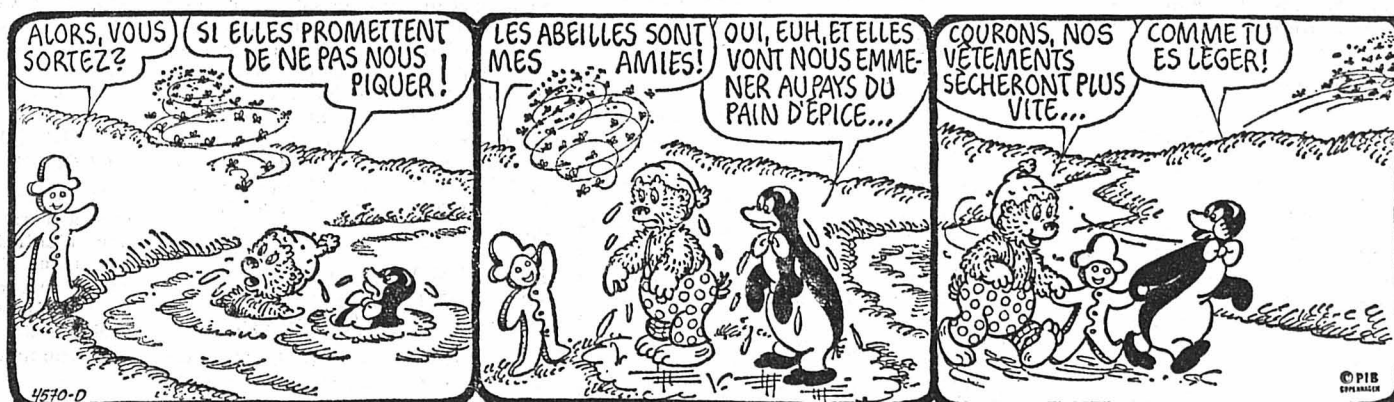
sur boîtes or et argent
pouvant travailler seul.
Place stable.

Ecrire sous chiffre AD 10779 au
bureau de L'Impartial.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



trafic

LA CHRONIQUE AUTO DE MICHEL-H. KREBS

Fusion entre Volvo et Saab. On n'en est qu'au stade des négociations, mais l'annonce est officielle, et l'opération se fera très vraisemblablement. Une bonne opération ? Sans doute. Et réfléchi, on peut en être persuadé. Les deux entreprises ne sont pas réputées pour être composées de fantasistes improvisateurs...

Pour apprécier la portée de cette fusion, il ne faut pas se contenter de la vision, très fragmentaire, qu'on a

de Volvo et de Saab en Suisse. Les deux groupes sont les principales entreprises industrielles de Suède. Volvo et Saab ne font pas que des voitures. Volvo fabrique aussi des camions, des moteurs d'avions, des moteurs de bateaux, des machines de chantier, entre autres ; Saab-Scania des camions, des avions, des ordinateurs, entre autres aussi. C'est dire que l'un et l'autre groupe avaient déjà compris l'importance de la diversification. Les voici confrontés à la nécessité de la concentration. Pourquoi ?

Les raisons sont diverses. Volvo et Saab ont des productions à la fois concurrentes (voitures, camions) et complémentaires (Volvo fournit les moteurs des avions dont Saab construit les cellules ; Saab a dans l'informatique une expérience qui peut être profitable à Volvo). Le « mariage » permettra aux deux firmes d'éviter de doubler les frais de développement les investissements et les efforts de « marketing ». Sur le plan de l'industrie automobile et du poids lourd, où la concurrence s'est faite d'autant plus âpre que le développement des paires se ralentit, la nouvelle société unique Volvo-Saab-Scania atteindra un « format » qui la placera mieux sur le marché international, tout en lui évitant les frais d'une concurren-

ce. C'est la création d'UNE industrie automobile suédoise.

Ce n'est pas la première fois que l'on assiste à un tel phénomène de rapprochement, d'union des efforts, de passage à la taille supérieure. C'est l'union de nombreuses marques de petite ou moyenne importance qui a donné naissance à la puissante General Motors, aux Etats-Unis où les deux autres « grands », Ford et Chrysler, ont aussi absorbé nombre de marques, outre-Atlantique comme en Europe. En Grande-Bretagne, outre Rolls-Royce et quelques constructeurs marginaux, l'industrie automobile proprement britannique est groupée sous le sigle de British Leyland, en-

telles, en matière de sécurité, d'économie d'énergie, de lutte contre la pollution, qu'elles obligent, pour construire des voitures en nombre suffisant et d'un prix abordable, des installations et des investissements considérables. Ces exigences allant croissant, la tendance aux concentrations suivra. D'autre part, les conditions de concurrence ont profondément chan-

gé, et changeront encore plus. Jadis fier américo-européen, l'industrie automobile a vu depuis lors l'« explosion » des constructeurs japonais, dont la pression devient envahissante, non seulement sur nos marchés, mais sur ceux du tiers-monde. Et puis, ce tiers-monde, de simple consommateur devient producteur, du moins siège d'une production automobile « exportée » par des firmes occidentales en quête de nouveaux débouchés et de frais de production réduits.

Si l'on n'en est plus, aujourd'hui, à prôner la croissance infinie, on est à prendre ses places pour la nouvelle ère industrielle qui s'ouvre. Celle où le produit ne sera plus une fin en soi, mais une partie d'un service global, conçu dans une perspective globale, non seulement économique, mais énergétique, écologique, sociale, politique. Le consommateur n'y sera pas forcément perdant, au contraire. L'abandon d'un certain romantisme individualiste n'est pas forcément synonyme d'uniformisation, du moins en matière de produits de haute technicité. L'industrie automobile de Suède et d'ailleurs est en train d'accomplir ce que les industriels horlogers suisses ont négligé de faire: une union nécessaire à la force... (K)

Le temps des concentrations

treprise fraîchement nationalisée. En Allemagne, Volkswagen a absorbé Audi et NSU, et y a puisé les forces d'un spectaculaire renouveau. En Italie, Fiat a repris Lancia, Autobianchi, Ferrari, et n'a plus guère en face d'elle qu'Alfa-Roméo, semi-nationalisée. En France, Peugeot a fusionné avec Citroën, avec l'aide du gouvernement, et collabore avec Renault, ré-

considéré comme insuffisant et double. Au-dessous de 2 mm. de profondeur, en effet, un pneu devient excessivement sensible au phénomène d'hydroplanage (« aquaplan-

ning»). Pour les pneus d'hiver, le minimum de profil utile est même de 4 mm. songez-y en remisant vos pneus d'hiver et en sortant vos pneus d'été !

NOUVEAUTÉS

Depuis son apparition, remarquée, sur le marché, la CX Citroën a toujours laissé un gros regret chez les « mordus » d'automobile : c'est qu'une voiture affichant de telles qualités routières soit mue par un moteur si vieillot et de puissance relativement modeste. La firme au double chevron avait donné un début de réponse à ce regret en sortant la CX 2400. Aujourd'hui, elle lance une nouvelle version, faisant un pas de plus dans ce sens : la CX GTI. Ce sigle, identique à celui en usage chez Volkswagen, recouvre un équipement mécanique similaire : l'injection électronique Bosch. Il s'agit d'un dispositif mesurant l'air aspiré par le moteur et calculant, en fonction de cette donnée, la quantité de carburant à injecter dans les cylindres, en tenant compte aussi de paramètres tels que la température d'air, celle de l'eau, le régime moteur, la position du papillon d'air, etc. Avantages évidents : le moteur 2,4 L ainsi équipé est plus puissant (128 ch DIN au lieu de 115), tourne moins vite (4800 t-mn au lieu de 5500), offre un couple supérieur (20,1 mkg contre 18,3) et est donc plus souple, présente de meilleures caractéristiques de combustion, d'où économie d'essence et pollution réduite. A ce moteur est accouplé, sur la GTI, une boîte à cinq vitesses. La suspension a été adaptée aux nouvelles performances. La voiture se distingue en outre par son allumage électronique, divers points d'équipement et de finition qui la distinguent des autres

Citroën: une CX GTI

CX. Sa commercialisation en Suisse interviendra en septembre, date à laquelle son prix sera dévoilé. On peut penser d'ores et déjà que cette version plus « musclée » se fera de nombreux amateurs. En attendant l'apparition, tôt ou tard, d'une six-cylindres...

La Suisse au 1/400.000e

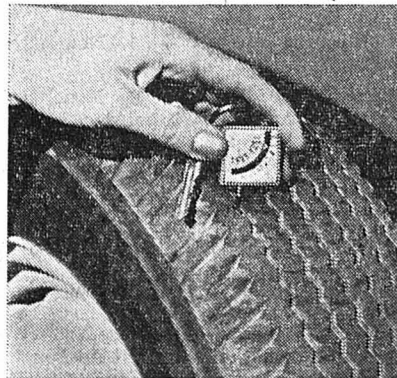
Une nouvelle carte routière Michelin pour la Suisse vient d'être lancée sur le marché, diffusée par les éditions Payot. D'un bon graphisme, lisible, cette carte offre l'avantage d'englober une part appréciable de territoires limitrophes, et surtout de grouper des plans au 1-80.000e des cinq plus grandes villes suisses, en plus d'un répertoire des noms de lieux. Elle est aussi d'un prix modéré. Mais elle a aussi l'inconvénient d'être, à cause de son échelle au 1-400.000e, moins complète en ce qui concerne petites routes et localités, que les cartes routières communes de production indigène, réalisées au 1-300.000e ou même au 1-250.000e.

Entrée en force

Comme nous l'avions annoncé, une nouvelle marque japonaise a fait son entrée sur le marché suisse cette année. Et non des moindres, puisqu'il s'agit du « géant » nippon Mitsubishi. On trouvait la filiale suisse très optimiste lorsqu'elle annonçait son intention de placer, cette première année, 2000 voitures dans notre pays. Surtout que ses modèles Lancer, Celeste, Galant, af-

fichant des cylindrées de 1,2 à 2 L, entraient dans une catégorie particulièrement disputée. Or, deux mois après son lancement, Mitsubishi peut déjà annoncer « objectif 77 atteint » : la 2000e commande est déjà enregistrée...

La « clef » de pneus corrects



Un petit gadget pas bête a été lancé sur le marché par une firme boudrysane. Il s'appelle, en anglais bien entendu, « Tyre-Test » et se présente sous forme d'un porte-cle faisant fonction aussi de mesureur de profil de pneus. Sa construction ingénieuse, entièrement en plastique incassable, lui assure à la fois légèreté, précision et solidité. Mesurant des profondeurs allant de 0,5 à 16 mm., ce petit instrument sera utile à tout conducteur soucieux de ne pas faire d'économies déplacées sur ses pneus. On ne répètera jamais assez, en effet, que si la loi prescrit une profondeur minimale régulière de un mm., ce minimum doit être, en pratique,

CONSEIL

Campagne de sécurité de la SKS 1977 :

Protection du conducteur de véhicule à deux roues

La Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (SKS) a choisi de concentrer ses efforts, cette année, sur la protection des conducteurs de véhicules à deux roues de toutes catégories.

Bien que le nombre des conducteurs de motocyclettes, scooters et motos légères tués, en 1976, ait diminué de 2,9 pour cent pour s'établir à 139, et celui des cyclomotoristes et cyclistes se soit réduit de 3,2 pour cent pour atteindre 211 tués, ces chiffres absolus sont encore trop élevés. Les conducteurs de grosses motos, en particulier, ont peu bénéficié du développement positif enregistré dans le domaine des accidents de la circulation au cours de ces dernières années. Comparé à l'effectif des véhicules à moteur, le nombre des victimes (blessés et tués) des usagers de motocyclettes est dix fois plus grand que, par exemple, celui des conducteurs et passagers de voitures de tourisme.

Les deux tiers des chutes et collisions de conducteurs de motocycles lourds se produisent dans des virages en rase campagne. De même, les collisions avec des véhicules venant en sens inverse, en bifurquant à gauche, sont aussi typiques. Ce genre d'accident pourrait être évité, entre autres, en circulant avec feu de croisement allumé, de jour également. Les cyclistes et cyclomotoristes sont fréquemment victimes d'accidents lorsqu'ils tournent à gauche sur une artère à l'intérieur des localités ; en effectuant cette manœuvre, ils sont fréquemment accrochés par un véhicule arrivant derrière eux.

Septante pour cent des blessures graves de motocyclistes qui ne portent pas de casque, sont subies à la tête ; ce pourcentage atteint encore 60 pour cent chez les cyclomotoristes. C'est pourquoi le port constant d'un casque de protection éprouvé est recommandé, non seulement aux usagers de grosses motos, mais aussi aux conducteurs de motocycles légers, scooters et cyclomotoristes.

« Coup d'œil en arrière » et « Prévoir le danger »

Ces deux conseils, à la base des phases de la campagne SKS, sont



en relation directe avec les principales causes d'accidents. Le « Coup d'œil en arrière » est non seulement nécessaire pour qu'il puisse y avoir entente réciproque entre les conducteurs mais représente également un moyen d'auto-protection. L'équilibre instable des bicyclettes et des cyclomoteurs exige, de la part des automobilistes, qu'ils prennent des précautions et fassent preuve d'égards. La façon correcte de bifurquer, vers la gauche ou vers la droite, fera l'objet d'une des phases de la campagne.

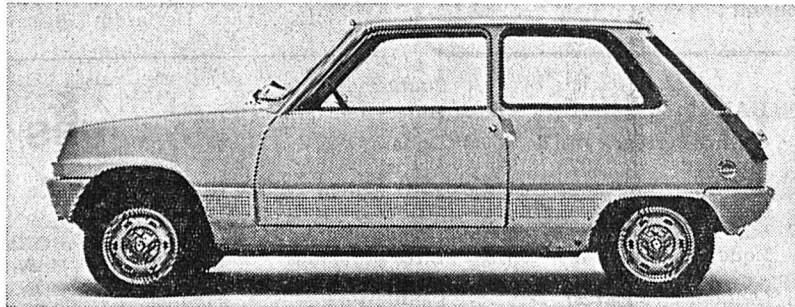
« Prévoir le danger » concerne plus particulièrement les conducteurs de grosses machines. Ceux-ci devraient — c'est là un autre but de la campagne — apprendre à pressentir des obstacles que peut cacher un dos d'âne ou une courbe de la route, donc ralentir et ne pas se laisser surprendre. Les grands panneaux échelonnés le long des routes principales rappellent spécialement aux motocyclistes les dangers existants, souvent cachés. En outre, par une information systématique, on propagera les notions d'instruction de base et de formation complémentaire, tandis qu'une série de règles importantes seront rappelées, au sujet des intervalles de sécurité par exemple.



CONTACT AVEC...

RENAULT 5 GTL. — Version 1300 « économique » de la R5. Moteur 1,3 l, 42 ch. DIN (31 kW) à 5000 t.-mn, 8,4 mkg (82,5 Nm) à 2500 t.-mn. Traction avant. Suspension à 4 roues indépendantes à barres de torsion. Carrosserie 4 places, 3 portes (hayon) avec banquette arrière rabattable. Longueur 3 m. 50, largeur 1 m. 52, hauteur 1 m. 40, poids 785 kg. Vitesse maxi plus de 135 km.-h. (usine). Prix 11.660 fr. Autres versions R5 de 9055 fr. à 15.360 francs.

LA 5 GT (CONJONCTURE) L...



donc, mais aussi des défauts agaçants même s'ils ne sont pas très importants. Par exemple, j'ai déploré que la feuille de porte tienne lieu de poignée, laissant le mécanisme de verrouillage en partie « à l'air » et que ces portes ne soient pas munies d'un blocage intérieur. Au demeurant, pour son prix, cette R 5 reste bien avarement garnie: nombre de zones de l'habitacle restent en tôle nue, la finition est souvent approximative, avec pour corollaires des bruits aussi bien mécaniques que de tôle qui chatouillent désagréablement l'oreille dans certaines circonstances. Cela dit, compte tenu des dimensions, l'accessibilité et l'habitabilité sont satisfaisantes. Le confort des sièges aussi, encore qu'on regrette que la GTL n'ait pas été munie des excellents sièges « intégraux » de la version TS. On apprécie la polyvalence d'utilisation offerte par la transformation aisée de l'arrière en « soute à bagages », et la bonne visibilité périphérique, appuyée par un éclairage réellement excellent.

Au point de vue de l'équipement, la 5 GTL est assez bien dotée, mais la logique n'y trouve pas toujours son compte. Ainsi, je n'ai pas compris que l'excellente et utile installation de nettoyage de la glace

arrière soit malheureusement combinée de telle manière qu'il soit impossible de faire fonctionner en même temps le dégivreur-désembueur et l'essuie-lave-glace, alors qu'on est dans l'impossibilité aussi de faire fonctionner indépendamment l'essuie-glace du lave-glace ! Ainsi également, je préférerais disposer d'un thermomètre plutôt que d'un voltmètre, au tableau. Pour terminer ce tour d'horizon statique, accordons le mérite de l'efficacité (à défaut de la maniabilité) à la climatisation.

Si les impressions peuvent être mitigées de quelque agacement concernant l'aménagement de la 5 GTL, elles sont plus uniformément favorables en ce qui concerne les qualités routières ! Il faut, naturellement, admettre d'emblée que cette version n'a pas été conçue pour des performances exceptionnelles. Ceux qui veulent du « nerf » doivent se tourner vers la 5 TS et surtout vers la 5 Alpine. Mais les choix techniques axés sur l'économie qu'ilustre la GTL donnent de bons résultats. S'il n'est pas très brillant, le moteur 1,3 L « assagi » se montre en revanche puissant, docile et sobre. L'important couple à bas régime se traduit par un pouvoir de

Suite en page 16

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Au cours du match d'athlétisme des six cantons romands

Record suisse pour J.-P. Egger et victoire de Neuchâtel

Après avoir fait quelques lancers prometteurs au disque, le Neuchâtelois Egger allait être l'auteur du premier exploit de la saison en battant le record suisse avec 57 m. 42.



Le Neuchâtelois Jean-Pierre Egger.

bilités si l'on sait qu'il a été opéré d'une hernie il y a moins de deux mois. Par leurs victoires Toffolon, Stegmann, Carol Gehringer et Marika Desing ont confirmé une estimable valeur.

RÉSULTATS

- 110 mètres haies. — 1. Stegmann (Ne) 15"32; 5. Widmer (JU) 16"28.
100 mètres. — 1. Wyss (FR) 10"68; 5. Schaffner (JU) 11"47; 6. Jeanmonod (NE) 11"70.

Jr

- Hauteur. — 1. Toffolon (NE) 2 m. 01; 5. Vorpe (JU) 1 m. 80.
Triple saut. — 1. Vaucher (NE) 13 m. 81; 6. Comte (JU) 11 m. 38.
Poids. — 1. Anderegg (VS) 16 m. 76; 6. Jenni (NE) 12 m. 84.
Disque. — 1. Egger (NE) 57 m. 42 (record suisse); 3. Schindler (JU) 42 m. 61.

CADETS

- 400 mètres. — 1. Mutrux (VD) 50"56; 2. Clémencin (JU) 53"50; 4. Kubler (NE) 53"84.
1500 mètres steeple. — 1. Moeschler (JU) 4'35"70; 4. Hunkeler (NE) 4'54"88.
Longueur. — 1. Jacquat (FR) 6 m. 25; 5. Faedo (NE) 6 m. 00; 6. Hehlen (JU) 5 m. 95.

DAMES

- 100 mètres. — 1. M. Desing (NE) 12"72; 4. Cl. Erard (JU) 13"03.
400 mètres. — 1. Praz (VS) 61"14; 4. Ch. Sandner (NE) 61"71; 6. A. Rumele (JU) 66"25.
Hauteur. — 1. Gehringer C. (NE) 1 m. 63; 5. Jecker E. (JU) 1 m. 55.
Poids. — 1. Theytaz (VS) 11 m. 17; 2. Schornoz (NE) 10 m. 92; 5. D. Erard (JU) 9 m. 48.

RESULTAT FINAL : 1. Neuchâtel 92 points; 2. Valais 73 points; 3. Fribourg 68 points; 4. Vaud 68 points; 5. Genève 62 points; 6. Jura 54 points.

Motocyclisme: la course Boécourt - La Caquerelle Biland et Williams au départ

Rolf Biland et Ken Williams ont annoncé leur participation à la course de côte Boécours - La Caquerelle. Cette manche du championnat suisse comptera également pour la première fois pour le championnat d'Europe toutes catégories. Elle se déroulera demain samedi et dimanche.

La présence au départ de Biland-Williams rehausse considérablement la participation. Le pilote suisse et son passager britannique sont actuellement en tête du championnat du monde après leur succès à Salzbouge et Hockenheim.

rents internationaux de premier plan. Vingt pilotes étrangers sont inscrits dans les catégories « solo » (130 coureurs en tout) où le record est la propriété de René Guili. L'an passé, le Français était monté en 1'16"9 (moyenne 154,5 km.), ce qui représente une vitesse de pointe de près de 220 km.-heure.

Parmi les autres engagés, on relève les noms de Wolfgang Stropek, champion d'Autriche 1976 de side-car, Matsumoto Yoshimasa, champion du Japon 1975 en 350 cc, Georges Rozez, Michel Masnada, Ercole Giachino.

Le cross de Saint-Sulpice

Pour la seconde fois la Société de gymnastique de Saint-Sulpice a organisé le cross dit de « Charles le Téméraire ». La course s'est déroulée par un temps particulièrement favorable. Toutefois le record de 1976 avec 35 minutes pour effectuer le parcours de 11,5 kilomètres n'a pas été battu. Voici les meilleurs résultats:

Elite. — 1. Fritz Steiner, La Heutte, 37'52"; 2. Francis Guignard, Villars-Bozon, 38"; 3. Jean-Pierre Rey, les Verrières, 39'15".
Vétérans I. — 1. Kurt Morthaler,

Berne, 38'25"; 2. Hans Ulrich Wasen, Oberdiessbach; 3. René Rudaz, Sierre.
Vétérans II. — 1. Jean Irschlinger, Carouge, 41'53"; 2. Jean-Pierre Waldburger, Chéz-le-Bart; 3. Jean-P. Antoniotti, Môtiers (NE).
Juniors. — Christian Beauverd, Rances, 39'11"; 2. Blaise Buret, St-Blaise; 3. Jean-Marc Fetcher, St-Blaise.
Dames. — 1. Eliane Gertsch, St-Sulpice (NE) 57'20"; 2. Marceline Junod, Travers; 3. Carla Dunand, Petit-Lancy (GE). (rj)

AC.N.F. Communiqué officiel

Avertissements : Todeschini Alberto, La Sagne jun. A, jeu dur. Matthey Philippe, Le Locle jun. A, jeu dur. Studer Vilmar, Colombier jun. C, récl.

Serrières I, jeu dur réc. Grivel Jean-Pierre, Cressier I, antisp. réc. Galley Claude, Le Parc vét., antisp.
Amende 60 francs : FC Travers II : forfait match Travers II - St-Sulpice I a du 15.5.77.
Un match officiel de suspension : Haymoz André, Morat Int. B 2, jeu dur.

NETTE VICTOIRE NEUCHATELOISE
Dès la première épreuve l'équipe neuchâteloise s'est installée en tête du classement pour ne plus la quitter à travers les 19 disciplines groupant des épreuves pour séniors, cadets et dames.

CONTACT AVEC...
Suite de la page 15
traction appréciable. Et de ce fait, on passe très tôt aux rapports supérieurs, d'où silence de marche et économie de carburant.

La 5 GT (conjoncture) L...
blème. La direction se durcit un peu au parage et se montre sujette à quelques réactions, mais demeure satisfaisante et surtout précise.

BULLETIN DE BOURSE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Tableaux de cours financiers pour Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich, BALE, et New York, ainsi que sections pour Fonds de placement et Caisse d'épargne.

Test gratuit!

Testez la nouvelle Volvo 343 DL pendant toute une journée.

- Tenue de route exceptionnelle
- Maniabilité remarquable
- Sécurité légendaire Volvo
- Confort hors-pair Volvo
- Sécurité active exemplaire
- Styling fascinant
- Espace de chargement de 1200 l avec hayon arrière

A vous de juger, maintenant!



Bon de participation
Test de 8 heures le _____
(jours ouvrables uniquement)

Nom et prénom: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____
Téléphone: _____

Renvoyer au plus vite ou téléphoner à:

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
117, av. Léopold-Robert, tél. 039/23 14 08

Travers: Garage Touring M. S. Antifora, tél. 038/63 13 32

VOLVO

La voiture pour la Suisse!

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

SIEMENS

Choisissez le meilleur.

Machines à laver **998.-**

Lave-vaisselle Prix choc **1345.-**

Frigos dès **390.-**

les prix les plus bas du canton.

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 23 26

Machines à coudre

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction.

Garantie 10 ans.

Envoi 15 jours gratuitement à l'essai.

Occasions

avec 1 an garantie

ELNA 1 fr. 140.-

ELNA S fr. 320.-

RÉGINA ZZ fr. 380.-

BERNINA R fr. 520.-

Facilités, location.

Agence Vigorelli

1004 Lausanne

Tél. (021) 37 70 46

Toutes les marques
Exposition permanente: plus de 70 modèles

von gunten

Av. Léop.-Robert 23

Tél. (039) 22 38 08.

Lisez L'Impartial

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 28 78



Mme L. Zollinger



Mme J. Surdez

Corsetière: une profession qui ne s'improvise pas

Louisianne corsets-lingerie, rue Neuve 9, un passage très fréquenté, dans une rue ancienne à vocation commerciale.

Chaque métier a sa poésie particulière. Ici, en compagnie de Mme Louisianne Zollinger et de sa collaboratrice, Mme Jeanine Surdez, nous avons découvert que la profession de corsetière ne s'improvise pas. Elle est le fruit d'un apprentissage ardu et d'une longue expérience.

Une profession d'avenir qui demande un recyclage permanent et des qualités précises: le goût, l'imagination, l'esprit d'initiative, le tact, la discrétion, une grande disponibilité et l'intérêt pour les contacts humains.

L'importance du service

Louisianne mise sur le service après-vente. Les retouches et les adaptations sont faites rapidement. Plus de problème pour les ennuis esthétiques, par exemple, à la suite d'une opération. Des prothèses spéciales, ajustées habilement, sont posées rapidement.

Le bain et la séduction de la lingerie

Louisianne offre deux autres rayons. Celui du bain expose une collection attrayante de bikinis, de maillots, de toutes profondeurs de buste. Le rayon de la lingerie fine, sage ou audacieuse, avec ses chemises de nuit arachnéennes, ses robes d'intérieur symbolisant la douceur du foyer, aux coupes classiques ou hardies, séduit le regard et dit que la féminité est en droit de s'affirmer.

Une évolution

La clientèle aussi a évolué. Elle est plus exigeante, sait ce qu'elle veut et n'hésite pas à demander un conseil. Louisianne a une clientèle essentiellement féminine, mais accueille aussi des hommes en quête d'un cadeau qui fera plaisir. Pour marcher pas à pas avec la mode, Mme Zollinger étudie chaque nouvelle collection, sollicite l'avis de ses clientes, voyage souvent pour rendre visite à des fabricants et parcourir les foires importantes comme celles de Zurich, Lausanne, Düsseldorf et Paris notamment. L'amour d'une profession séduisante, le désir de bien servir une clientèle sélectionnée, font de Louisianne un lieu de rencontre, un havre d'élégance, une sorte de perle jetant un clin d'œil malicieux au passé de la rue Neuve.

Toujours bien conseillé par le magasin spécialisé

CS Prêt personnel



CREDIT SUISSE CS

De l'argent liquide vite et à meilleur compte

Comparez!

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.-	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.-	1775.-	937.50	658.35	518.75

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de

56 Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur Revenu mensuel _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse

À LOUER tout de suite ou date à convenir, RUE DU DOUBS 147,

LOCAUX

pouvant convenir pour atelier, dépôt, etc. Surface totale 120 m2. Loyer: Fr. 490.-

S'adresser à GÉRANCIA S.A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 54 34.

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS AUX USAGERS DE LA ROUTE Goudronnages

Le Département des travaux publics procédera, du 1er juin à fin juillet 1977, à des travaux de revêtements superficiels et d'assainissements, ainsi qu'à la pose de revêtements bitumeux sur le réseau des routes cantonales.

Afin de sauvegarder la qualité du travail et d'éviter des accidents ou des déprédations aux véhicules, certains tronçons des routes cantonales seront fermés à la circulation pendant quelques heures.

Nous prions les usagers de la route d'observer strictement la signalisation apposée, d'utiliser les itinéraires d'évitement indiqués et de se conformer aux indications données par la police cantonale et le personnel du Service des ponts et chaussées. Sur les tronçons fraîchement goudronnés et gravillonnés, la vitesse sera limitée à 50 km/heure.

Le Département des travaux publics décline toute responsabilité concernant les dégâts aux véhicules et les bris de glace provoqués par des excès de vitesse. Les contrevenants seront punis conformément aux dispositions légales.

NEUCHÂTEL, 13 mai 1977.

L'ingénieur cantonal.

À VENDRE

YAMAHA 250

TRAIL-BIKE

1974, expertisée. Fr. 2100.-.

Tél. (038) 53 13 56.

CAFÉ TIVOLI

cherche pour tout de suite

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée. Tél. (039) 22 32 98

CONFORT DISCOUNT
...le moins cher!

Vente de meubles d'exposition

légèrement défraîchis

BAS PRIX

**PAROIS — SALONS
CHAMBRES À COUCHER
MEUBLES ESPAGNOLS**

Prix à l'emporter - Livraison possible - 10 ans de garantie

SERRE 65 ET JUMBO
LA CHAUX-DE-FONDS TÉL. 039/23 12 70

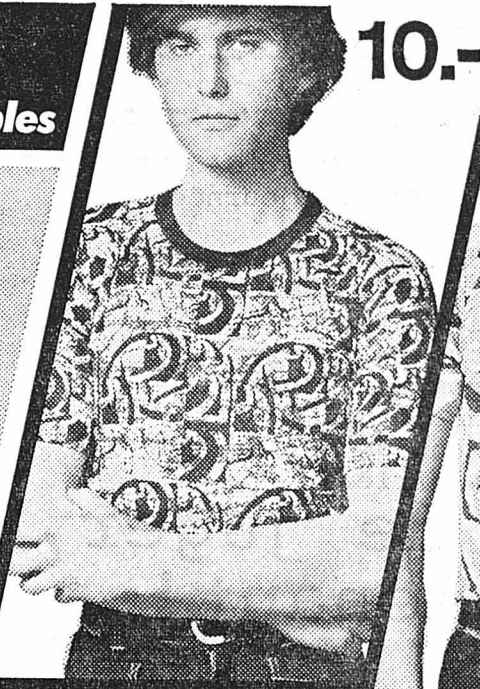
7 VITRINES - 3 ÉTAGES D'EXPOSITION - CRÉDIT

Variations sur T-Shirts...

pratiques, modernes, agréables



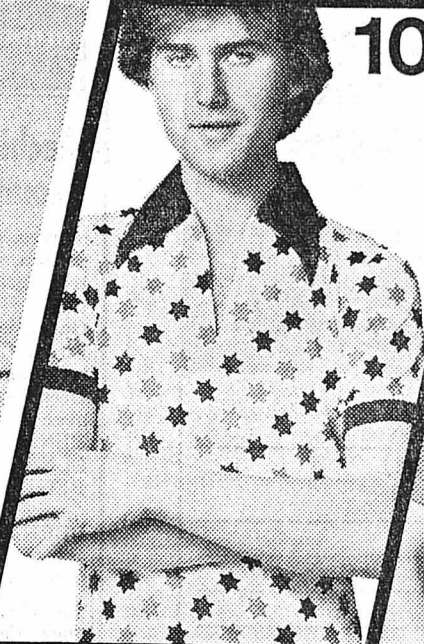
15.-



10.-



12.-



10.-



12.-



10.-



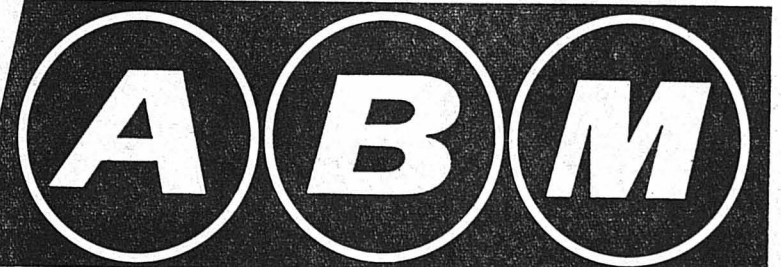
15.-



10.-

T-Shirts messieurs, pur coton, nombreux modèles, dessins et coloris mode 10.- à 15.-

10.-



Grand concours ABM

Le Flâneur Swissair 
20.5.-18.6.77

Vos vacances 77.
A gagner: 37 arrangements «Le Flâneur Swissair».
Vous trouvez les formulaires de concours à l'ABM.

Le Tour d'Italie débute ce soir à Naples

Trois coureurs suisses au départ: Fuchs, Sutter et Loder

Freddy Maertens participera pour la première fois au Tour d'Italie, dont le prologue sera disputé ce soir à Naples. Après la démonstration qu'il vient de faire dans le Tour d'Espagne, où il a fort bien passé les cols, il est le favori logique. Mais les adversaires de valeur ne lui manqueront pas: les Italiens G.-B. Baronchelli, qui a gagné le Tour de Romandie de façon souveraine, Francesco Moser et même Felice Gimondi et son compatriote Johan de Muynck, qui a une revanche à prendre dans le Giro (la victoire finale lui avait échappé in-extremis l'an dernier au profit de Felice Gimondi).

Du côté suisse, après Josef Fuchs et Ueli Sutter, Eric Loder a obtenu confirmation téléphonique de son directeur sportif Guillaume Driessens pour participer au Tour d'Italie. Le néo-professionnel genevois y retrouvera son leader Freddy Maertens. En ce qui concerne l'autre professionnel genevois Serge Demierre, il souffre d'un refroidissement depuis le Tour de Romandie. Alité, il a dû momentanément interrompre son entraînement.

140 COUREURS AU DÉPART

Cent quarante coureurs, répartis en 14 équipes, dont deux Espagnoles, prendront le départ de ce 60^e Tour d'Italie qui conduira les coureurs de Naples à Milan, en 22 étapes et un prologue.

Avec ses treize victoires d'étapes de la Vuelta, son appétit de succès, Freddy Maertens fait figure d'épouvantail. Mais pour le champion du monde, tout ne sera pas aussi facile que sur les routes espagnoles.

Si le parcours, moins tourmenté que l'année dernière, et les trois étapes contre la montre, dont la dernière, sur le circuit des deux provinces, avant le final à Milan, peuvent le favoriser, Maertens devra néanmoins apporter la preuve qu'il est maintenant capable de passer sans dommage l'épreuve de la haute montagne.

MOSER, GIMONDI ET BARONCHELLI

C'est dans les trois étapes des Dolomites, avant de plonger vers l'arrivée à Milan (treize cols en trois jours) que l'attendent ses principaux adversaires: Francesco Moser, son dauphin du championnat du monde sur route d'Ostuni, le «vieux» Felice Gimondi, vainqueur l'année dernière à 34 ans, les éternels espoirs italiens Giovanni Battaglin, Fausto Bertoglio et, surtout G. B. Baronchelli. Et puis il y aura aussi un Roger de Vlaeminck avide de prouver qu'il n'est pas seulement un grand coureur de classiques et son coéquipier Johan de Muynck, en regain de forme, que seules ses révérences avec son chef de file avaient empêché de gagner l'année dernière.

De tous, c'est cependant Giambattista Baronchelli, ses qualités d'escaladeur retrouvées ces dernières semaines, qui se pose en rival le plus sérieux.

A 23 ans, retrouvant le goût de l'attaque, Baronchelli a remporté avec panache un Tour de Romandie où figuraient tout de même Gimondi, Merckx, Zoetemelk, de Muynck, rappelant ainsi ce que les Italiens avaient cru trouver en lui après sa victoire dans le Tour de l'Avenir et sa deuxième place derrière Merckx dans le Giro de l'année suivante, en 1974: l'héritier du légendaire Fausto Coppi.

Baronchelli apparaît comme le seul capable de faire la différence dans les cols. Il refuse cependant de se considérer comme l'un des favoris: «La première partie du parcours est trop favorable à Maertens et à Moser. Les cols sont trop éloignés et pas assez durs» explique-t-il en ajoutant qu'une nouvelle victoire de Felice Gimondi n'aurait rien d'étonnant pour lui.

Les 22 étapes

Vendredi 20 mai: prologue à Monte di Procida (7,5 km. contre la montre).

Samedi 21 mai, première étape: Lago Miseno - Avellino (159 km.). — Dimanche 22 mai, deuxième étape: a) Avellino - Foggia (118 km.); b) circuit à Foggia (65 km.). — Lundi 23 mai, troisième étape: Foggia - Isernia (166 km.). — Mardi 24 mai, quatrième étape: Isernia - Pescara (221 km.). — Mercredi 25 mai, cinquième étape: Pescara - Spoleto - Montelucio (215 km.). — Jeudi 26 mai, sixième étape:

a) Spoleto - Gabicce Mare (185 km.); b) Circuit de Gabicce Mare (70 km.). — Vendredi 27 mai, septième étape: Gabicce Mare - Forlì (163 km.). — Samedi 28 mai, huitième étape: a) Forlì - autodrome de Mugello (103 km.); b) autodrome de Mugello - Scarperia (79 km.). — Dimanche 29 mai, neuvième étape: Lucca - Pisa (25 km. contre la montre). — Lundi 30 mai, dixième étape: Pisa - Salso - Maggiore Terme (205 km.). — Mardi 31 mai, onzième étape: Salso - Maggiore Terme - S. Margherita Ligure (198 km.). — Mercredi 1^{er} juin: journée de repos. — Jeudi 2 juin, douzième étape: S. Margherita Ligure - Sangiacomo di Roburent (160 km.). — Vendredi 3 juin, treizième étape: Mondovì - Varzi (187 km.). — Samedi 4 juin, quatorzième étape: Voghera - Vicenza (247 km.). — Dimanche 5 juin, quinzième étape: Vicenza - Trieste (223 km.). — Lundi 6 juin, seizième étape: a) Trieste - Gemona del Friuli (107 km.); b) Gemona del Friuli - Conegliano Veneto (116 km.). — Mardi 7 juin, dix-septième étape: Conegliano Veneto - Col Druscie di Cortina (220 km.). — Mercredi 8 juin, dix-huitième étape: Cortina d'Ampezzo - Pinzolo (223 km.). — Jeudi 9 juin, dix-neuvième étape: Pin-

zolo - Madonna di Campiglio - S. Pellegrino Terme (207 km.). — Vendredi 10 juin, vingtième étape: S. Pellegrino Terme - Varese (138 km.). — Samedi 11 juin, vingt et unième étape: Binago - Circuit des deux provinces (29 km. contre la montre). — Dimanche 12 juin, vingt-deuxième étape: Tour de Milan (122 km.).

Les cols

«Cima Coppi»: 17^e étape, Pordoi (2239 m.).

Arrivées en côte: 5^e étape, Spoleto - Montelucio (804 m.). — 12^e étape, Sangiacomo di Roburent (1011 m.). — 17^e étape, col Druscie di Cortina (1563 m.).

Première catégorie: 10^e étape, Passo della Cisa (1039). — 17^e étape, Passo di Rolle (1970), Passo di Falzarego (2550). — 18^e étape, Passo di Valparola (2192), Passo di Gardena (2121), Passo di Sella (2214). — 19^e étape, Passo del Tonale (1883), Passo di San Marco (1985).

Deuxième catégorie: 3^e étape, Crocetta di Motta (791). — 5^e étape, Forca Canapine (1541), Forca di Cerro (734). — 7^e étape, Rocca delle Caminate (380). — 11^e étape, Valico di Monte Tomarolo (1489). — 18^e étape, Passo di Costalunga (1745), Passo della Mendola (1363), Campo Carlo Magno (1682).

Troisième catégorie: 2^e étape, Ariano Irpino (778). — 4^e étape, Castiglione Messer Marino (1058). — 7^e étape, San Leo (583). — 8^e étape, Passo del Muraglione (907). — 11^e étape, Passo di Montevaca (805). — 12^e étape, Colle di Cadibona (486). — 13^e étape, Castello di Oramala (758). — 19^e étape, Passo dell'Aprica (1176).

Grand Prix suisse de la route

Le Biennois Gisiger en tête du «général»

La première étape du Grand Prix suisse de la route, qui a quitté Sion, s'est achevée mercredi par un sprint massif à Genève, où les Italiens ont signé le doublé. Cette explication finale s'est déroulée dans une légère montée. Emergent en force à 20 mètres de la ligne, Paolo Rosola, un Milanais de 20 ans, a tenu en échec son compatriote Marco Cattaneo, et le jeune Bâlois Marcel Summermatter (21 ans), un professionnel «réamateurisé» il y a peu, après n'avoir pas pu être engagé au Tour de Romandie.



Paolo Rosola (Italie), battant au sprint son compatriote Marco Cattaneo, mercredi à Genève. (photo ASL)

Jeudi, le premier tronçon de la seconde étape, Genève - Savigny (127 kilomètres), a été remporté par Werner Fretz, devant le Biennois Daniel Gisiger. Ce dernier devait se distinguer au cours du deuxième tronçon, contre la montre, terminant le circuit avec 57 secondes d'avance sur Nyffeler, d'Hochdorf.

Deuxième étape, premier tronçon, de Genève à Savigny, sur 127 kilomètres: 1. Werner Fretz (Schoeffland) 3 h. 19' 14 (moins 20 secondes de bonification); moyenne de 38 km. 246); 2. Daniel Gisiger (Bienne) même temps (moins 10 secondes); 3. Ernst Nyffeler (Hoch-

dorf); 4. Richard Trinkler (Winterthur); 5. Alex Frey (Oberwangen) tous même temps.

Deuxième tronçon, contre la montre, à Savigny, sur 27 kilomètres: 1. Daniel Gisiger (Bienne) 32'09 (moins 20 secondes de bonification; moyenne de 42 km. 290); 2. Ernst Nyffeler (Hochdorf) à 57" (moins 10 secondes); 3. Sven Langholm (Suède) à 1'01; 4. Richard Trinkler (Winterthur) à 1'05; 5. Alex Frey (Oberwangen) à 1'28.

Classement général. — 1. Daniel Gisiger (Bienne) 7 h. 11'56; 2. Ernst Nyffeler (Hochdorf) 7 h. 13'03; 3. Richard Trinkler (Winterthur) 7 h. 13'11; 4. Alex Frey (Oberwangen) 7 h. 13'34; 5. Werner Fretz (Schoeffland) 7 h. 15' 15; 6. Sven Langholm (Suède) 7 h. 15'30; 7. Giuliano Biatta (Italie) 7 h. 16'12; 8. Hans Kaenel (Bargen) 7 h. 16' 47; 9. Paolo Rosola (Italie) 7 h. 16'52; 10. Miroslav Sykora (Tchécoslovaquie) 7 h. 16'58.



«60^e GIRO» TOUR D'ITALIE du 20 mai au 12 juin 1977

Le «ras le bol» des grands

Déclaration de guerre ouverte, menace de boycott ou de grève: quelques-uns des plus grands champions cyclistes du moment ont laissé éclater leur «ras le bol», à Milan, devant l'anarchie des contrôles anti-doping. Ils demandent la fin des «mesures policières» pour en venir à une organisation «éducative et humaine» de la lutte contre l'usage des produits dopants.

Dans une réunion tenue à huis-clos, Merckx, Maertens, Roger de Vlaeminck, Gimondi, Serco et leurs directeurs sportifs ont mis au point une liste de modifications à apporter à l'organisation des contrôles.

Sur l'action même envisagée pour faire aboutir leurs revendications, une grande discrétion a été observée. Fiorenzo Magni a peut-être «vendu la mèche» toutefois, en répondant à une question précise là-dessus: «Il n'est pas juste que, dans un championnat du monde, l'Union cycliste internationale prenne quelque chose comme 200 millions de lires et les coureurs seulement 200.000. Cela aussi c'est la lutte anti-doping».

La vedette des débats a naturellement été le fameux «Stymul», le médicament qui a valu à sept coureurs belges d'être sanctionnés. Un représentant du Laboratoire d'analyse de la Fédération médico-sportive italienne, où sont analysés les

contrôles dans la Péninsule, a expliqué qu'une nouvelle méthode de détection avait été mise au point en Belgique en avril dernier, permettant ainsi de trouver dans les urines des coureurs la stremoline, le produit dopant interdit contenu dans le «Stymul».

«Il ne faut pas être hypocrite. Tous les coureurs qui se sont présentés au contrôle avaient pris du «Stymul», mais tous n'ont pas été sanctionnés», a répliqué Eddy Merckx pour contester la rigueur des contrôles effectués.

L'autre produit sur la sellette est l'éphédrine, qui entre dans la composition des médicaments pour soigner les rhumes mais figure également sur la liste des 37 produits interdits aux coureurs cyclistes. «Il faudrait retirer l'éphédrine de la liste, avec ses dérivés», a souligné l'avocat de l'Union des coureurs cyclistes belges, Me Gooris, car maintenant, un coureur ne peut même plus soigner un rhume banal en prenant un médicament pourtant administré aux enfants».

La plupart des participants ont demandé la fin du temps «de l'inquisition» et un plus large appel à la médecine sportive. «Nous ne sommes pas des drogués», a déclaré Eddy Merckx. Nous sommes des professionnels et nous sommes sous contrôle médical constant».

Dimanche au Locle, Fête cantonale neuchâteloise de lutte suisse

Le Club des lutteurs loclois s'appête donc à recevoir dimanche plus d'une centaine de lutteurs à l'occasion de la 58^e Fête cantonale. Les organisateurs loclois ont préparé minutieusement tous les détails de cette importante manifestation qui prend une importance accrue en cette année de Fête fédérale.

Tous les champions de cette spécialité du canton et de la Suisse romande ont annoncé leur participation.

Parmi les inscriptions on remarque avec plaisir la participation de près de 40 garçons lutteurs (1962 à 1967). C'est incontestablement un fait réjouissant et qui témoigne de l'intérêt manifesté par les jeunes pour ce sport souvent ingrat mais qui procure d'intenses émo-

tions et de grandes satisfactions à celui qui le pratique.

Le public loclois et les fins connaisseurs sont donc assurés d'assister à un spectacle de choix dès 8 h. 30 dimanche matin, sur le terrain de Beau-Site aménagé spécialement pour la circonstance.

Il ne fait aucun doute qu'il régnera une ambiance sympathique et agréable et que l'on évoquera de nombreux sou-



venirs entre anciens à l'occasion de ces retrouvailles annuelles. Les commentaires et les conseils fuseront autour des «ronds» de sciure et l'on appréciera à leur juste valeur les exploits des champions.

Après le repas de midi et la remise de la bannière par la délégation de Chéard St. Martin on entrera dans la phase décisive au cours de l'après-midi. Les «passes» deviendront plus serrées et la lutte pour le titre suprême sera acharnée, ceci d'autant plus que le pavillon des prix sera richement doté.

Les organisateurs souhaitent la bienvenue aux lutteurs et souhaitent bénéficier d'un temps favorable afin que chacun remporte de son court séjour chez nous un excellent souvenir.

Souhaitons que les efforts du Comité loclois trouvent leur juste récompense par une participation massive du public et un spectacle sportif de haute qualité. Mas.

sportives en page 21 Voir autres informations

Ski: la candidature du colonel Pierre Hirschy devient officielle

Réuni à Berne, le comité central de la Fédération suisse de ski a décidé de proposer la candidature du colonel Pierre Hirschy à la présidence de la Fédération, en remplacement de Philippe Henchoz, qui a annoncé qu'il se retirait pour des raisons professionnelles.

En ce qui concerne les entraîneurs des différentes sélections nationales, Josef Zehnder a été nommé entraîneur à plein temps pour le saut. Dans le domaine alpin, Peter

Franzen, entraîneur des groupes 1 et 2 masculins pour le slalom géant et le slalom, se retire. Il sera remplacé par son assistant, Willy Lambrecht, qui sera lui-même assisté par Teo Nadig. Sepp Stalder et Guido Geiger seront désormais responsables des groupes d'entraînement 3 et 4 et de la Coupe d'Europe masculine cependant que René Vaudroz a été nommé chef des espoirs (féminins et masculins) avec Hans Ryser comme assistant.

Vite chez Pfister-Meubles!

La dernière offre-choc du plus grand choix d'Europe



Studio «GOLF» mod. 214.745
plastifié pin vert/nature, avec armoire,
meuble combiné, table de nuit et lit.
Exclusivité Pfister. Prix à l'emporter:

seul. **279.-**

La grande maison des petits prix

**Pfister
Meubles**

Pour le prix d'une armoire, vous achetez pratiquement tout un mobilier de studio. Voilà qui prouve une fois de plus que vous y gagnez toujours avec les prix nets Pfister. Vous profitez en plus d'une garantie de qualité de 10 ans. Sur demande location d'une camionnette ou livraison et montage dans toute la Suisse au prix de livraison.

En complément: sommier à lattes (214.748 à 49.-), matelas en mousse artificielle (NEO à 47.-), tiroir à literie (214.747 à 56.-) et bureau, 100 x 45 cm (214.746 à 70.-).

Renouvelez et embellissez votre intérieur maintenant que les prix sont encore aussi bas. Vous économiserez des centaines de francs! Sur demande avantageux crédit immédiat.

BIENNE Place du Marché-Neuf ☐ Tél. 032-42 28 62
De la gare: Bus 1 ou 2 ● **JEUDI** jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7
Tél. 038 - 25 79 14

Le succès de nos marques nous permet de vous offrir :

MINI 1000	1975	toit ouvrant
MINI 1000	1972	12 000 km.
MINI 1000	1976	multigarantie
MINI 1000	1972	Fr. 3900.-
MINI 1000	1975	Fr. 5800.-
MINI 1000	1973	38 000 km.
ALFASUD	1974	21 000 km.
ALFASUD L	1976	8 000 km.
ALFASUD TI	1977	ex-Direction
ALFASUD	1973	Fr. 5500.-

Garage Métropole S.A.

Locle 64 - Tél. (039) 26 95 95

Jeunes filles, une profession pour vous

AIDE MÉDICALE OU SECRÉTAIRE MÉDICALE
Nous offrons également des cours de préparation pour infirmières, aides infirmières et laborantines. L'école et le diplôme d'aide médicale sont reconnus par la Fédération des médecins suisses.
Prochaine rentrée: 17 octobre 1977
Renseignements: rue du Collège 8, 2502 Bienne, tél. (032) 23 58 48.

Ecole
panorama
BIENNE



GENERAL WATCH CO. LTD. cherche

chef d'exploitation

pour un centre de production situé au Tessin.

NOUS OFFRONS :

- un travail intéressant dans une équipe jeune et dynamique ;
- des compétences et responsabilités correspondant à l'importance du poste.

NOUS EXIGEONS :

- une formation d'horloger complet (EHC) ou de technicien horloger ;
- de l'expérience dans des postes semblables ;
- de la facilité dans la conduite et la formation du personnel ;
- si possible : des connaissances de la langue italienne.

Date d'entrée : à convenir.

Nous vous prions d'adresser vos offres de services avec curriculum vitae au secrétariat général de General Watch Co. Ltd., rue de la Gare 50, 2501 Bienne. Des renseignements complémentaires vous seront donnés au (032) 22 98 25 (interne 66).



Visitez notre

Show Volvo!

En cette année de jubilé, nous vous présentons toutes les Volvo connues et par lesquelles, durant 50 ans, Volvo a sacrifié à la sécurité dans le trafic: La petite Volvo 66. La Volvo 343, qui, à elle seule, forme sa propre classe au sein de la classe moyenne. Les voitures de sécurité tant estimées des séries 240 et la luxueuse 6 cylindres avec le nouveau break de luxe 265.



264 DL



265 GL



244 DL



245 DL



343 DL



66 DL



La voiture pour la Suisse!

Chez nous, vous verrez également le modèle «argenté» du jubilé, dont seuls 200 exemplaires sont destinés à la Suisse!

vendredi 20 mai
de 16 h. à 21 h.

samedi 21 mai
de 8 h. 30 à 20 h.

dimanche 22 mai
de 8 h. 30 à 19 h.

Garage Touring à Travers

S. Antifora

Tél. (038) 6313 32

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Neuchâtel Xamax joue aux Charmilles

On saura peut-être si Servette est à bout de souffle

En ligue B, La Chaux-de-Fonds doit jouer jusqu'au bout

Battu à Bâle, samedi dernier, Servette n'a certainement pas perdu le titre. C'est un accident disent les uns. Mais une inquiétude règne cependant au bout du lac. Et certains se demandent si Servette n'est pas à bout de souffle. On le saura peut-être demain. Neuchâtel Xamax joue aux Charmilles. Les Servettiens ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient les maîtres chez eux. On verra quel sera le comportement des Neuchâtelois. Ces derniers viennent de perdre deux fois de suite, contre Bâle et Grasshoppers. Les supporters de la Maladière sont en droit d'attendre une reprise de leur équipe. Mais gagner à Genève ne sera pas une petite affaire.

Pour le titre comme pour la relégation, on va donc jouer la quatrième ronde. Au programme, mis à part le derby des Charmilles, un certain Zurich-Bâle qui devrait être décisif pour les joueurs du président Naegeli. Zurich ne peut plus se permettre de laisser à l'adversaire les points en jeu. Au troisième rang, à trois points de Bâle, les Zurichois jouent leur dernière carte.

Au Wankdorf, Grasshoppers sera l'hôte d'un soir. La forme du jour de-

cedera. Mais Young Boys part favori. A quatre points de Bâle, il possède autant de chance que Zurich de remporter le titre.

Contre la relégation, Saint-Gall devrait battre Chênois et du même coup s'éloigner de la zone dangereuse où seuls resteraient Bellinzona - déjà

Un derby horloger à La Charrière

En ligue nationale B, le programme est le suivant: Rarogne - Chiasso, Gosau - Etoile Carouge, Fribourg - Nordstern, Lucerne - Aarau, Lugano - Young Fellows, MendrisioStar - Krienz, Bienne - Vevey et surtout La Chaux-de-Fonds - Granges.

A la Charrière, c'est un derby horloger. Les Chaux-de-Fonnières qui viennent de tenir en échec Nordstern à Bâle, vont sérieusement compter sur Berberat lequel s'est porté à la première place des buteurs de ligue B avec le Lucernois de Krienz, Fischer. Si les Neuchâtelois ont décidé de jouer le jeu jusqu'au bout, en revanche, Granges prépare déjà la saison nouvelle. Face à Rarogne, les Soleurois ont incorporé quatre juniors.

condamné — et Winterthur. Ces deux clubs sont précisément opposés l'un à l'autre à la Schutzenweise. Quant à Lausanne, il effectue le périlleux déplacement du Valais. A Sion, ceux de la Pontaise sont loin d'être gagnants. Mais même en cas de défaite, ils ne perdraient pas la première place.

Autre match important, Bienne - Vevey à la Gurzelen. Les Vaudois viennent de partager les points avec Fribourg. Ils sont ainsi pratiquement à l'abri de la relégation. En revanche, ce n'est pas le cas pour le FC Bienne qui occupe la quatorzième place, avec un point seulement de plus que MendrisioStar et Rarogne.

Si Etoile Carouge est pratiquement assuré de l'ascension en ligue A, en revanche on ne sait pas qui de Young Fellows, Nordstern, Lugano voire La Chaux-de-Fonds ou Chiasso l'accommodera. Il faudra attendre l'avant dernière ou éventuellement la dernière journée pour tout savoir.

R. D.

Gilbert Gress quitte Neuchâtel Xamax

Dans un communiqué remis à la presse hier en début de soirée, le comité du Neuchâtel Xamax annonçait que l'entraîneur-joueur Gilbert Gress avait donné sa démission pour le 30 juin de cette année. Sollicité par le Racing-Club de Strasbourg qui remontera en première division cette année, Gilbert Gress n'a pu résister à retourner dans un club qu'il connaît bien pour y avoir déjà évolué il y a quelques années. Malgré les offres faites par Neuchâtel Xamax pour lui renouveler son contrat d'entraîneur, le Français a pris hier une décision qu'il mûrissait depuis quelques mois déjà. Incontestablement, c'est une grande perte pour le club de La Maladière car depuis fort longtemps un entraîneur n'avait autant réussi dans une tâche souvent ingrate et ô combien fragile.

Gilbert Facchinetti, président intérimaire du club de La Maladière, nous disait encore il y a quelques jours tout l'espoir qu'il mettait dans un revirement de son entraîneur-joueur Gilbert Gress. Mais il tenait aussi à dire combien les relations entre le comité et l'entraîneur furent bonnes et que Gress, en professionnel honnête, n'avait jamais caché les offres que lui avaient faites des grands clubs parmi lesquels Marseille et quelques clubs suisses. Que vont faire maintenant les dirigeants de Neuchâtel Xamax? Il est encore trop tôt pour le dire, mais sans doute possèdent-ils en Antonio Merlo un successeur de poids. Merlo connaît bien le football suisse et a tout de même amené, il y a deux saisons, le FC Bienne en ligue nationale A. C'est une solution qui aurait sans doute pour corollaire l'engagement d'un fort joueur étranger. Tout est possible, sans doute que ces prochaines semaines apporteront de plus amples renseignements.

Pour nous, journalistes sportifs, le départ de Gilbert Gress sera unanimement regretté car Gress connaissait admirablement bien les problèmes de la presse et était sensible aux diverses relations de l'information. Ouvert et franc, ne mâchant pas ses mots lorsque cela était nécessaire, il savait aussi reconnaître les mérites des autres et ce n'est là pas l'une de ses moindres qualités. La succession sera sans doute plus difficile. (en)

Arrivé en juin 1975, reprenant la succession lourde de l'ère Mantula, Gress avait reçu de M. Artimovic, entraîneur intérimaire, une équipe où le calme était revenu, mais sans plus. En une saison, par une saine conception du football, un sens aigu des relations humaines et de réelles qualités de joueur, Gress avait formé un bel instrument de combat. Cette année encore, malgré un début de saison difficile dû à de nombreux joueurs blessés, il avait hissé son équipe dans le tour de qualification, après un deuxième tour époustouflant qui lui avait ouvert les portes de la Coupe UEFA.

Première ligue: Koeniz - Superga 2 à 0

KOENIZ: Chamot; Wittmer, Senn, Henggeler, Mosimann; Fretz, Wey, Krebs; De Maddalena (66e Kuhn), Lehmann, Schieffer. **SUPERGA:** Schlichtig; Bischof, Alessandri, Corrado, Chalandes; Piervittori (65e Debro), Mazzoleni, Elia; Bula, Bristot, Bonzi. Arbitre: M. Heinis de Ammanegg-SO. Stade de Liebfeld à Berne, terrain en bon état. Spectateurs 400. Buts: 22e Fretz et 80e Fretz sur penalty.

Il offrit à Bula une occasion en or d'égaliser mais ce dernier temporisa au lieu de tirer et la défense de Koeniz put intervenir. En deuxième mi-temps Superga tenta à plusieurs reprises de remonter le score mais la défense de

Koeniz, bien dirigée par Mosimann, ne laissa aucune chance aux hommes de l'entraîneur Debro. Koeniz porta le score à 2 à 0 à la 80e minute sur penalty transformé par Fretz, meilleur joueur sur le terrain. Bon arbitrage. (lf)

Boudry - Renens 3 à 3 (2 à 1)

BOUDRY: Hirschy; Bulliard, Grosjean, Collaud, Lager; Casteck, Aubée, Juvet; Dubois, Maier, Ferrer. **RENENS:** Werren; Dovedan, Jatou, Schaub, Fernandez; Ryf, Boyier, Durussel; Roeggli, Zanini, Bovy. Buts: Dovedan 20e; Dubois 22e; Ferrer 39e; Durussel 49e; Bovier 80e; Casteck 83e. Notes: Terrain sur la Forêt, 650 spectateurs. Arbitre: M. Nussbaumer de Genève. Changements: Humair pour Bovy 46e; Marti pour Lager 74e; Eberhardt pour Aubée 79e. Ferrer est félicité pour son dernier match à Boudry avant son départ pour l'Espagne.

Ce match capital pour Renens et de liquidation pour Boudry fut plaisant à suivre. D'emblée les joueurs locaux pressèrent leurs adversaires devant leur but sans toutefois parvenir à concrétiser les excellentes possibilités d'ouvrir la marque qui furent offertes à Dubois et Ferrer. C'est au contraire Renens qui profita d'ouvrir le score d'un coup franc à 25 mètres magistralement exécuté par Dovedan d'un tir dans la lucarne. Par la suite Boudry accentua encore sa pression et Dubois, de la tête, puis Ferrer, d'un solo admirable, redonnèrent au résultat des proportions plus conformes à la physiono-

mie de la partie. En seconde mi-temps, Renens refit surface grâce à des actions de bonne facture. Durussel laissa étrangement seul égalisa de la tête, Bovy l'imita 10 minutes avant la fin et donna l'avantage à ses couleurs. Les Vaudois se crurent alors définitivement hors de danger de relégation. Malheureusement pour eux, Jatou arrêta dans ses propres 16 mètres le ballon de la main. L'arbitre, sans hésitation, accorda un penalty que Casteck transforma. En résumé, match plaisant de part et d'autre qui permet à Renens d'espérer de se sauver. Cette équipe incontestablement mérite sa place en première ligue par la qualité du jeu qu'elle présente. Il lui manque toutefois cet acharnement, cette volonté de vaincre qui permettent à d'autres clubs de se maintenir malgré leurs lacunes techniques. (fb)

Autres résultats

GROUPE 1: Boudry - Renens 3-3; Monthey - Meyrin 3-1; Sierre - Fétigny 3-5. — **CLASSEMENT:** 1. Bulle 21 matchs et 29 points; 2. Stade Lausanne et Stade nyonnais 21 et 28; 4. Monthey 21 et 26; 5. Central Fribourg 21 et 24; 6. Meyrin et Fétigny 21 et 22; 8. Orbe 21 et 20; 9. Martigny 21 et 19; 10. Boudry 21 et 16; 11. Renens 21 et 10; 12. Sierre 21 et 8.

GROUPE 2: Derendingen - Audax 0-0; Lerchenfeld - Berne 1-2; Koeniz - Superga 2-0; Aurore - Soleure 1-1. — **CLASSEMENT:** 1. Berne 21 matchs et 36 points; 2. Aurore 21 et 29; 3. Koeniz 21 et 29; 4. Le Locle 21 et 26; 5. Boncourt 21 et 19; 6. Lerchenfeld 21 et 19; 7. Delémont 21 et 18; 8. Durrenast 21 et 17; 9. Soleure 21 et 16; 10. Derendingen 21 et 15; 11. Audax 21 et 15; 12. Superga 21 et 13.

GROUPE 3: Concordia - Baden 0-2; Laufon - Red Star 2-0. — **CLASSEMENT:** 1. Wettingen 21 matchs et 33 points; 2. Laufon 21 et 31; 3. Frauenfeld 21 et 30; 4. Schaffhouse 21 et 21; 5. Concordia Bâle 21 et 20; 6. Muttenz 21 et 19; 7. Bruhl Saint-Gall et Baden 21 et 18; 9. Red Star et Blue Stars 21 et 17; 11. Birsfelden 21 et 16; 12. Petit-Huningue 21 et 12.

GROUPE 4: Locarno - Coire 0-4. — **CLASSEMENT:** 1. SC Zoug 21 matchs et 29 points; 2. Coire 21 et 26; 3. FC Zoug 21 et 25; 4. Buochs 21 et 23; 5. Balzers, Unterstrass et Glatbrug 21 et 22; 8. Brunnen et Locarno 21 et 20; 10. Ruti 21 et 15; 11. Ibach et Morbio 21 et 14.

Championnat de deuxième ligue

Le Locle II - Couvet 1-3 (1-0)

LE LOCLE: Vasquez; Fillisdorf, Di Marzo, Moret, Berly; Gardet, Burani, Bandelier; Bossot, Murini, Aebischer. Entraîneur: Aellen. **COUVET:** Sirugue; Poux, Grega, Fabrizio (Sao Fucundo), Rothenbuhler; Villiatta, Guy, Canzozi; Righetli, V., Hammerli, Righetli M. Entraîneur: Munger. Buts pour le Locle: Murini; pour Couvet Hammerli (2x, dont un sur penalty). Arbitre: M. Casagrande de Corgémont. 250 spectateurs.

Le champion neuchâtelois est connu. En gagnant au Locle Couvet participera aux finales d'ascension en première ligue. On peut craindre toutefois que les

Covassons ne fassent qu'une brève carrière dans ce tour final. S'ils ont conquis leur titre, ils le doivent incontestablement à la mansuétude de l'arbitre qui leur accorda généreusement deux buts, dont celui d'égalisation sur un hors jeu manifeste et le second sur penalty imaginaire qui fit basculer le match. Les Loclois ont cependant manqué une bonne occasion de sauver au moins un point en ne transformant pas un penalty accordé pour faux du gardien visiteur, le tir de Gardet étant dévié en corner par le portier. Le troisième but obtenu par Hammerli ne changea rien à l'affaire. (mas)

Saint-Imier - Fontainemelon 3-1

SAINT-IMIER: Rufener; Schafroth I, Schafroth II, Mérillat, Gerber; Gentili, Kern, Djela; Von Gunten, Favre, Rossini. Entraîneur: Milutinovic. **FONTAINEMELON:** Schornoz II; Mazzoleni, Schornoz I, Vietti, Droz; Aubry, Gioria, Botteron; Blum, Schwab, Renaud. Entraîneur: Gioria. Terrain de la Fin-des-Fourches, pelouse en bon état. 100 spectateurs. Arbitre: M. Racine de Neuchâtel.

Buts: 25e Favre 1-0; 64e Blum 1-1; 81e Ackermann 2-1; 83e Von Gunten 3-1. Notes: Saint-Imier est privé de Boichat blessé. Après la mi-temps Bourquin remplace Rufener et Rossini sort au profit d'Ackermann chez Saint-Imier. A Fontainemelon Gioria cède

sa place à Chiquet. Coups de coin: 6 à 2.

Match plaisant malgré le manque de motivation des deux équipes. En effet Fontainemelon n'avait plus guère d'illusions à se faire sur son sort en venant en Erguel, et Saint-Imier pensait certainement à un succès facile. La première mi-temps fut disputée sur un rythme rapide et logiquement les Imériens prirent l'avantage. Pourtant malgré un bon nombre d'occasions l'écart n'était que d'un but à la mi-temps. A la faveur d'un contre, les visiteurs égalisèrent après le thé et ce ne fut qu'en fin de match que Saint-Imier put faire la différence. (lb)

Autres résultats de la journée

IIE LIGUE: Corcelles I - Geneveys-sur-Coffrane I 1-4.

IIIIE LIGUE: Chaux-de-Fonds II - Cortaillod I 0-1; Dombresson I - Fleurier Ia 2-2; Le Parc Ib - Superga II 2-1; Châtellard I - Colombier I 2-0; Floria Ib - Béroche I 0-3; Fleurier Ib - Sonvilier I 0-7; Floria Ia - La Sagne I 3-0; Neuchâtel Xamax II b - Le Parc Ia 0-0; Comète I - Auvernier I 6-0; Etoile I - Pal Friul I 0-1; Lignières I - Travers I 4-1.

IVE LIGUE: Colombier II - Saint-Blaise Ia 0-2; Châtellard II - Centre Portugais I 0-3; Bôle II - Béroche II 3-1; Le Landeron II - Boudry II 2-0; Corcelles II - Cornaux I 1-8; Espagnol Ib - Serrières II 1-1; Hauterive II - Helvetia Ia 4-5; Travers II - Noiraigue I 3-5; Blue-Stars Ib - Couvet II 3-2; Saint-Sulpice Ia - Môtiers I 0-1; L'Arreuse I - Buttes I 1-3; Le Locle III b - Les Ponts Ia 0-6; Ticino Ib - La Sagne II a 1-2.

JUNIORS INTERREGIONAUX B 2: Etoile Sporting - Chailly 0-1.

JUNIORS INTERREGIONAUX C 2: Geneveys-sur-Coffrane - Comète 0-3; Le Parc - Bienne II 0-3; Fontainemelon - Aurore Bienne 2-4.

JUNIORS A: Le Parc - Boudry 4-2; Marin - Superga 2-3; Le Locle - Neuchâtel Xamax 4-4; Floria - Corcelles 1-4; Les Brenets - Colombier 3-2; Etoile - Cortaillod 1-3.

JUNIORS B: Fleurier - Auvernier 0-13; Châtellard - Le Locle 2-5; Le Landeron - Gorgier 16-1; Dombresson - Comète 0-7; Floria - Cortaillod 2-2.

JUNIORS C: Boudry - Béroche 4-0;

Hauterive II - Chaux-de-Fonds 11-1; Le Locle - Etoile 1-1; Comète - Dombresson 1-1; Serrières - Saint-Imier 2-7; Fleurier - Ticino II 3-1; La Sagne - Couvet 1-1; Le Landeron - Corcelles 1-2; Cornaux - Auvernier 2-1; Lignières - Cortaillod 2-5.

JUNIORS D: Le Locle - Les Ponts 3-1; Marin - Deportivo 1-1; Boudry II - Comète 0-1; Saint-Blaise - Hauterive 0-11; Couvet - Fleurier 3-4; Le Landeron - Bôle 2-0; Geneveys-sur-Coffrane - Fontainemelon II 5-1; Dombresson - Etoile 5-2; Corcelles - Le Parc II 3-1; Floria - Les Bois 0-0; Chaux-de-Fonds - Saint-Imier I 3-4; Saint-Imier II - Sonvilier 6-1; Saint-Imier I - Saint-Imier II 2-3; Cressier - Fontainemelon 1-2.

JUNIORS E: La Chaux-de-Fonds - Boudry II 1-3; Le Parc II - Le Landeron 2-2; Le Parc I - Fleurier 2-0.

VETERANS: Boudry - Le Parc 0-0; Le Locle - Chaux-de-Fonds 1-1; Fleurier - Ticino 2-1; Floria - Superga 0-0.

DANS LE JURA

2e LIGUE, GROUPE 1: Rapid - Herzogenbuchsee 0-1; Berthoud - Bumplicz 3-2; Ostermundigen - Thonne 2-5; WEF - Langenthal 1-0.

GROUPE 2: Moutier - Lyss 2-0. Par cette victoire, Moutier termine à égalité avec Boujean. Le champion de 2e ligue sera connu mardi à l'issue d'un match de barrage prévu à 20 h, à Granges.

3e LIGUE: Aegerten - Schupfen 0-2; Perles - Lamboing 3-1; Evillard - USBB 0-2; La Neuveville - La Rondinella 1-4; Le Noirmont - Tramelan 0-1; Rebeuvelier - Glovelier 3-4; Les Genevez - Les Breuleux 1-2.

Juventus, seize ans après

Seize ans après l'AS Rome, qui s'était adjugé ce trophée alors qu'il s'appelait encore Coupe des villes de foire, la Juventus a inscrit son nom au palmarès de la Coupe de l'UEFA. Les leaders du championnat d'Italie ont certes été battus, sur le score de 2-1 (1-1), lors du match retour par l'Atletico de Bilbao. Mais, vainqueurs à l'aller par 1-0, les Italiens se retrouvent finalement détenteurs de cette Coupe de l'UEFA grâce au but obtenu au Pays basque. Juventus succède ainsi au palmarès à Liverpool, mais elle l'a fait sans panache. C'est le moins que l'on puisse écrire.

Devant 40.000 spectateurs, la « Juve » a eu un maximum de réussite en ouvrant la marque à la 7e minute déjà, grâce à Bettega. Quatre minutes plus tard, Atletico répliquait par Irrureta. Dès lors, les Italiens ne songèrent plus qu'à se défendre. Et durant la totalité de la seconde mi-temps, ils ne se contentèrent pas seulement de se masser devant la cage de Zoff. Ils eurent en-

core recours à tous les « trucs » afin de perdre du temps, multipliant par ailleurs les lointains dégagements dans le public. Un public qui n'apprécia guère si l'on en juge par les bouteilles et autres objets qui atterrirent sur le terrain.

Atletico Bilbao, maître du jeu, reprit bien espoir lorsque Carlos, entré à la 64e minute pour le défenseur Lasa, donna l'avantage à son équipe à 12 minutes de la fin. Mais ce but arrivait trop tard et la défense transalpine, bien groupée autour du libero Scirea et de l'excellent gardien Zoff, se montra intraitable dans les dernières minutes, malgré l'incessante pression basque. Il faut dire aussi que les Espagnols ont manqué d'imagination à l'approche du but italien. Durant toute la seconde mi-temps, hormis le but de Carlos, ils ne se créèrent pas de véritables chances de but, leurs offensives venant régulièrement mourir à l'approche des « seize mètres » de la Juventus.

Le junior Roth (Olympic) 1'51''7 au 800 m.

Sensationnelle rentrée de Bernard Roth, le junior de l'Olympic, sur 800 mètres, à Kusnacht (ZH) où il réalisa une performance au-dessus de toute espérance compte tenu des conditions difficiles qu'il avait connues pour s'entraîner. Classé deuxième derrière le Zurichois Schneider, Bernard Roth a signé un temps qui en fait indiscutablement le meilleur junior suisse du 800 mètres. Un tel chrono signifie que le Chaux-de-Fonnier est entré dans l'élite suisse de cette distance; qu'il sera sélectionné avec l'équipe suisse juniors et surtout qu'il détient déjà les minima qualificatifs pour les championnats suisses seniors. Une autre perspective

se profile, celle de participer aux championnats d'Europe juniors en URSS. En effet, Bernard Roth a déjà satisfait aux exigences européennes qui sont de 1'52''5, mais devra encore abaisser sa performance de 1''7/10 pour satisfaire aux exigences de la Fédération suisse qui entend que nos jeunes représentants atteignent la finale. C'est là une attitude bien stupide de la FSA qui limite ainsi au maximum la possibilité pour les jeunes de faire des expériences internationales de haut niveau et se plaint de surcroît que les athlètes suisses soient faibles psychologiquement lors des Jeux olympiques. Un comble! Jr.

STADE
DE LA CHARRIÈRE
SAMEDI 21 MAI
à 18 heures

La Chaux-de-Fonds - GRANGES

Championnat suisse de LNB
à 16 h. 15 LNC AARAU

Prix habituels des places. — Retraités AVS, étudiants, apprentis, militaires: 50 % de réduction. — Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans munis de la carte du « Fan's Club ». p 10804

Meubles Lang

BIENNE Au City-Center (16-18, rue de la Flore), tél. 032 23 28 23. Au milieu du Centre des achats rue de Nidau dans les environs immédiats et vis-à-vis (Jelmoli). Du mardi au samedi ouvert sans interruption! (Ferme le lundi matin)

Jeudi vente du soir jusqu'à 21 h.

SAMEDI

21 mai

Une journée profitable: une visite chez Meubles Lang à Bienne. Vous pourrez vous promener dans cette magnifique exposition, l'une des plus grandes et des plus belles de Suisse, aussi librement que dans une Foire!

BON, VALEUR FR. 5.-

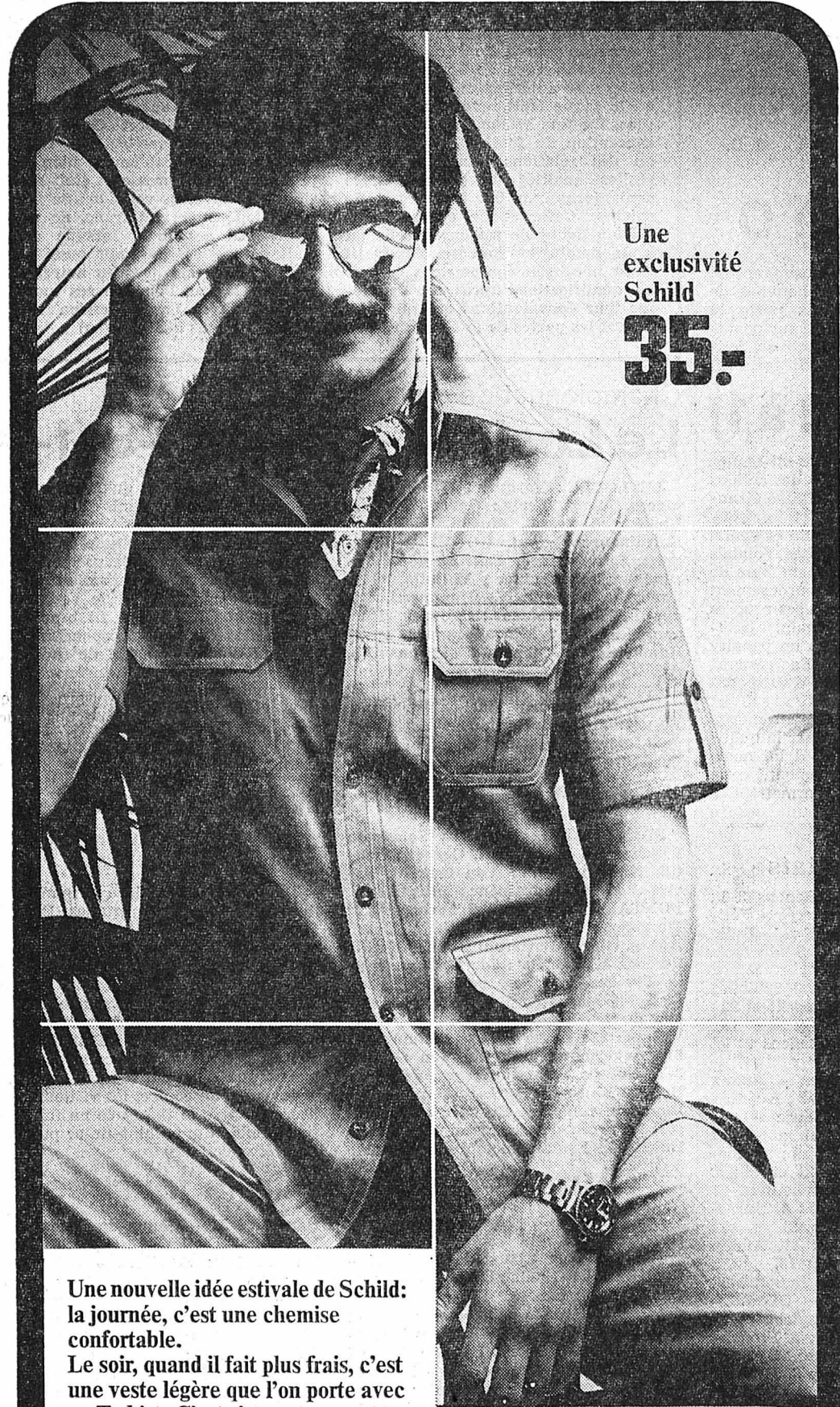
Les intéressés reçoivent gratuitement et sans aucun engagement la plus belle documentation sur des meubles - plus de 100 pages en couleurs! Découper et envoyer à Meubles Lang & Cie. 16-18, rue de la Flore, 2500 Bienne. 4 LMP / 20.5 SA-3

Mlle/Mme/M.

Adresse

NP, localité

La veste-chemise. Un vêtement, deux usages.



Une exclusivité Schild **35.-**

Une nouvelle idée estivale de Schild: la journée, c'est une chemise confortable. Le soir, quand il fait plus frais, c'est une veste légère que l'on porte avec un T-shirt. C'est si simple et si avantageux: 35 francs seulement.

Une mode à suivre. Des prix à saisir.

SCHILD

Veste-chemise, style safari, en pur coton. Fr. 35.-.

Neuchâtel, St-Honoré 9
Delémont, Maltière 1
Bienne, Nidaugasse 47

APPARTEMENTS A LOUER

À LOUER tout de suite ou date à convenir, RUE FRITZ-COURVOISIER 24 :

3 PIÈCES

tout confort, WC-bain, balcon. Loyer : Fr. 420.-, toutes charges, taxe Coditel et buanderie comprises.

STUDIOS

cuisinières et frigos installés.

NON MEUBLÉ : Loyer : Fr. 220.-

SEMI-MEUBLÉ : Loyer : Fr. 260.- toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 54 34.

À LOUER tout de suite ou date à convenir, au centre de SAINT-IMIER, rue Dr-Schwab 8,

joli appartement 1 pièce

cuisine, vestibule, WC-bain, cave. Loyer Fr. 248.50, toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.



A LOUER
pour l'automne 1977

ATELIER ou BUREAUX
chauffés, situés à la rue de la Paix, à la hauteur de la poste.

APPARTEMENTS

dotés du chauffage central général, rue du Nord, Sorbiers et Temple-Allemand.

TRÈS BEL APPARTEMENT

d'une pièce, au Point-du-Jour, grand confort. Chambres indépendantes à disposition dans le même immeuble.

TRÈS BEL APPARTEMENT

de 3 pièces, mansardé, rue Jardinière.

S'adresser à :

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

À LOUER, tout de suite ou date à convenir, RUE DES BOULEAUX,

2 1/2 pièces entièrement rénové

avec coin à manger attenant à la cuisine, frigo installé, WC-bain, balcon, cave et chambre-haute. Fr. 339.-.

1 1/2 pièce

avec coin à manger attenant à la cuisine. WC-bain, cave, chambre-haute. Balcon. NON MEUBLÉ : loyer Fr. 261.-.

Frigo installé. MEUBLÉ, avec cuisinière installée, dès le 1er juillet 1977, loyer Fr. 320.-.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 54 34.

FONTAINEMELON

dans petit immeuble, APPARTEMENT tout confort, complètement rénové, de 3 chambres, chauffage central général, cave, grenier, parcelle jardin potager. Loyer : Fr. 250.-, plus charges.

Même adresse : APPARTEMENT MANSARDÉ, de 2 1/2 chambres, cuisine, salle de bain, cave, grenier, jardin potager. Fr. 125.-. Tél. (038) 53 25 59, jeudi, vendredi et samedi.

À LOUER tout de suite ou date à convenir, RUE DE LA CHARRIÈRE,

STUDIO semi-meublé

WC-bain, 1 cave. Loyer : Fr. 255.-, toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 54 34.

L'IMPARTIAL
En toute saison, L'IMPARTIAL votre compagnon!



OCCASIONS

Marque	Couleur	Année	Km
AUDI 50 LS,	jaune	76/04	15 000 km.
AUDI 80 GL Autom.,	orange	74/05	30 000 km.
AUDI 100 LS,	bronze-métal	73/09	64 000 km.
BMW 2000,	beige	69/08	80 000 km.
DATSUN CHERRY,	rouge	76/06	9 500 km.
FIAT 124 S,	blanche		88 000 km.
FIAT 127,	bleu ciel	75/03	26 000 km.
FIAT 128, 4 portes,	vert clair	71/09	68 000 km.
FIAT 131-1600, 5 vit.,	bleu métal	76/	17 000 km.
FIAT 124 Coupé 1800,	bleu	73/03	53 000 km.
FORD Taunus 1600 XL,	bleu mét.	74/02	55 000 km.
PEUGEOT 104,	bleue	75/05	30 000 km.
PASSAT 1300 L,	bronze métal	73/12	38 000 km.
PASSAT 1300 L,	verte	74/11	22 000 km.
TOYOTA Carina 1600 ST,	jaune	73/10	59 000 km.

Tous les véhicules sont expertisés et garantis

Facilités de paiement



For our new department of microelectronic, we are seeking an

ARTWORK DESIGNER

young, dynamic person with aptitude in graphic arts, will be trained on the job to draw complex integrated circuits.

English reading and speaking necessary, technical background not required.

Offers should include the usual curriculum vitae and be addressed to our staff office, 2074 Marin (NE), phone 038/35 21 21.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA

DERBY SWISSONIC

SIA

Vous parlez et écrivez le FRANÇAIS
Vous avez de bonnes connaissances en Allemand
Vous aimez le contact avec la clientèle
Vous avez effectué un apprentissage de commerce ou
Vous avez une formation équivalente.

Alors, vous êtes certainement le futur

employé

de notre service des ventes dans nos bureaux de FRAUENFELD.

Nous vous offrons :

- un travail intéressant et indépendant
- bon salaire
- excellentes prestations sociales
- horaire libre.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou téléphoner au chef du personnel de la



SIA Société Suisse Industrie Emeri & Abrasifs S. A., 8500 Frauenfeld tél. (054) 7 66 21

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT FRANÇAISE

par suite renouvellement de parc, VEND

SEMI-REMORQUES SAVOYARDES

marque Trailor. Longueur 8.40 m. PTC 16 T. Etat neuf.

S'adresser S. A. CAYON, Boîte postale 299, 71107 Chalon-sur-Saône (France), tél. (85) 46 33 89.

À LOUER tout de suite ou date à convenir, RUE DU LOCLE 21,

STUDIO

WC-bain, tout confort. Loyer : Fr. 312,50 toutes charges comprises.

4 PIÈCES

WC-bain, balcon. Loyer : Fr. 573,50, toutes charges comprises.

GARAGE à disposition.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 54 34.

CONFECTION
Willemin
BASSECOURT

Vendredi 20 mai foire de St-Imier et samedi 21 mai marché de La Chaux-de-Fonds

UN LOT D'ARTICLES à Fr. 5.-
BLUE-JEANS à Fr. 10.- et 15.-

FINIS DE SÉRIES POUR ENFANTS:
JUPES à Fr. 8.- 10.- et 12.-
JEANS à Fr. 14.- 16.- 18.- et 20.-

ROGER STOLZ
Au Trousseau Moderne
TRAMELAN



Nouveau!

Gril valise, basculant
avec casier à braise amovible

- saucière inoxydable
 - exécution très solide
 - 50x25 cm, hauteur 60 cm
 - montage facile
- Moteur 5.90

45.-

EPA*UNIP

HOOVER SERVICE

Réparation, révision et entretien de
vos aspirateurs et cireuses.
Accessoires et pièces d'origine

A. Comte-Sonvilier
Tél. 039-41 16 06

von
gunten

maître
opticien
diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
cherche pour le 1er juillet ou 1er août

**une employée
de fabrication**

expérimentée, dynamique, ayant le sens des respon-
sabilités.

Travail à plein temps.

Ecrire sous chiffre DC 10857 au bureau de L'Impar-
tial.

A vendre

Un tour d'outilleur
DIXI, complet
Un tour d'outilleur
EMC, à compléter
Deux étaux
parallèles

S'adresser à :
M. Fritz STAHL,
Couvét
Tél. (038) 63 14 07

J'achète collections
de

timbres-poste

récents ou anciens.
Tél. (038) 31 60 28
ou (038) 31 23 02

A louer pour août,

chalet

de 2 appartements
7 et 5 lits, confort,
Valais-Central, alti-
tude 1300 m, en-
soleillé et tranquille.
Tél. 027/22 69 31

au printemps

cherche

FILLE D'OFFICE

pour le bar

du lundi au vendredi, de 15 h.
à 18 h. 30, le samedi de 11 h.
à 17 h.

CAISSIÈRE

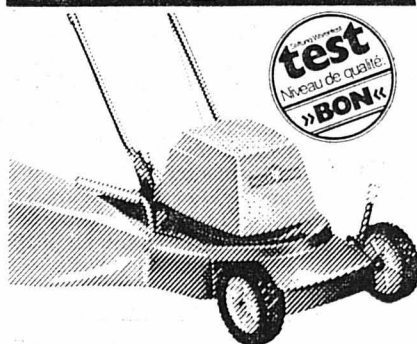
pour le Super Marché
tous les après-midi

VENDEUSE

de rideaux-literie
à temps complet

Se présenter au chef du per-
sonnel ou téléphoner au (039)
23 25 01.

WOLF Geräte



Vacu-WÖLfling TK-S

Tondeuse électrique ultra-silen-
cieuse. Ramassage super-efficace
par l'incomparable système de
tonte/aspiration Vacu - insurpassé.
Largeur de coupe 33 cm.
Ajustage rapide sur deux roues.

Avantageuse
Fr. 469.-

**Démonstration
et service après-vente**

chez :

A. & W. Kaufmann & Fils

P.-A. KAUFMANN succ.
Tél. (039) 23 10 56 - Marché 8-10
LA CHAUX-DE-FONDS

vichy l'eau minérale
des digestions
heureuses

foie, estomac, voies biliaires

Eau minérale alcaline fluorée naturelle
CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE

PASTILLES
**VICHY
ETAT**

Nous engageons pour tout de suite ou date à con-
venir,

vendeur spécialisé
CONNAISSANCE DE L'OUTILLAGE
(éventuellement artisan)
dynamique et capable de travailler de façon indé-
pendante.

Ecrire sous chiffre SP 10624 au bureau de L'Im-
partial.

À LOUER
pour fin mai,
**BEAUX
2 PIÈCES**
avec confort, rue
du Nord. Arrêt du
trolleybus devant
la maison. 299 fr. 50
tout compris.
Tél. (039) 23 78 33

LONGINES

Longines engage pour son service de création, dans le
secteur des bracelets or et de la joaillerie

employé (e) de commerce

La fonction :

- demandes d'offres aux fournisseurs
- commandes d'or
- travaux administratifs liés à la gestion par ordinateur et à la constitution des dossiers relatifs aux nouveaux modèles

Les exigences :

- une bonne formation commerciale commerciale sanctionnée par un diplôme ou un CFC
- de préférence au courant du produit horloger.

Ce poste convient à un ou une employé/e justifiant de quelques années de pratique, ayant de l'initiative, et le sens des responsabilités.

une employée de commerce

La fonction :

- réception et contrôle des livraisons de bracelets or et modèles joaillerie
- décharges au planning
- contrôle des prix facturés
- soumissions aux clients
- suivre l'assemblage des tournages et des bracelets

Les exigences :

- formation d'employée de bureau ou expérience dans ce genre de travail
- extrême précision.

Ce poste convient à une employée très minutieuse, de préférence connaissant l'habillement horloger.

LONGINES
Longines, une marque du groupe GWC

Montréal
1976

A VOIR

CINÉ-ROMANCE

La présentation des dramatiques participant au concours Louis-Philippe Kammander continue ce soir, à la Télévision romande, avec une production de la Télévision belge, intitulée « Ciné-romance ».

Le thème de « Ciné-romance », comme son nom le laisse supposer, est le roman-photo et sa mythologie tellement classique qu'on peut sans peine la cerner en quelques lignes: une jeune fille de condition modeste vit dans l'attente du grand amour qui donnera un sens à sa vie.

Autre variante: l'homme de sa vie se livre à des activités inavouables, mais dans l'ombre se tient un ami de toujours qui l'aime en secret, et qui surviendra à point nommé pour lui apporter amour et tendresse.

Bon. Mais dans la vie ? Il n'en va pas forcément de même, bien sûr; et l'auteur a imaginé de construire deux actions parallèles: d'une part, le roman-photo traditionnel, conforme à l'intrigue-type énoncée ci-dessus, et d'autre part, le quotidien d'une lectrice dudit roman, qui au départ présente toutes les caractéristiques d'une héroïne pour presse du cœur.

Viviane, jeune vendeuse de grand magasin, vivant seule avec son enfant, trompe en effet sa solitude en se passionnant pour les aventures amoureuses de Jacqueline, personnage fictif en deux dimensions, qui partage sur les pages d'un magazine les inclinations de son cœur entre un jeune médecin plein d'avenir et un mécanicien timide.

La vie de Viviane a été traitée par le réalisateur de la manière la plus réaliste qui soit: images en plans-séquences, caméra mobile, photographie naturelle. Du côté de Jacqueline en revanche, on entre dans le domaine du rêve: rythme des images très élaboré, plans fixes, couleur travaillée. Cela afin de bien marquer la différence existant entre un univers fictif et la réalité, lors même que les deux personnages principaux se ressemblent étrangement.

Jean-Marie Degesves n'a pas voulu pour autant condamner le personnage réel au ratage ou à l'échec. Aussi ne saura-t-on pas si une amourette liée à la fin du film peut déboucher finalement sur la belle aventure que Viviane rêvait de vivre. Les princes charmants courtois les dancings du samedi soir ? Après tout, cela arrive peut-être aussi... (sp)

INFORMATION RADIO

Le Concert de Lausanne

Musique contemporaine Ce soir à 20 h. 30 Radio Suisse romande 2 (MF + OM)

Une large place sera faite à la musique contemporaine, lors de ce concert transmis en direct de la Maison de la Radio, à Lausanne. On trouve en effet au programme les noms de Paul Muller, Francesco Hoch, Serge Nigg et Maurice Ravel.

Le compositeur zurichois Paul Muller est fort connu des auditeurs romands, et plusieurs de ses œuvres ont figuré au répertoire de l'OCL. Son Concerto pour deux violons et orchestre fut exécuté à la 65e Fête des musiciens suisses donnée à Lausanne en 1964.

Beaucoup moins connu en Suisse romande, le compositeur Francesco Hoch, né à Lugano en 1943, étudia la composition, le chant et la direction d'orchestre au Conservatoire Giuseppe Verdi de Milan. (sp)

HIT-PARADE

Résultat de l'enquête no 19 de la Radio suisse romande:

- 1. Swiss Lady (Pepe Lienhard band)*; 2. Les chansons françaises (La bande à Basile); 3. L'arche de Noé (Sheila); 4. Drague Party (Martin Circus)*; 5. Une petite Française (Michèle Torr)*; 6. Le cœur en deux (Johnny Hallyday)*; 7. Le big bisou (Carlos)*; 8. Don't cry for me Argentina (Julie Covington - Petula Clark); 9. L'oiseau et l'enfant (Marie Myriam)*; 10. La chapelle de Harlem (Jeanne Manson); 11. La ballade pour Adeline (Richard Clayderman)*; 12. Don't leave me this way (Thelma Houston); 13. Magic (Space)* 14. On comprend toujours quand c'est trop tard (Frédéric François); 15. Le charme français (C. Jérôme); 16. Isn't she lovely (David Parton)*; 17. Mon homme est syndic (Andrée Walser); 18. Mourir auprès de mon amour (Demis Roussos); 19. A toi - le café des Trois Colombes (Joe Dassin); 20. Qu'importe (Alain Barrière)*.

* En hausse cette semaine **Nouveaux venus.

Sélection de vendredi



A la Télévision romande, à 20 h. 20 : Spectacle d'un soir, Le mois francophone. Ciné-Romance. Avec : Louis-Alexis Dubois et Monette Loza. (Photo TV suisse)

TVR

21.15 - 22.00 Patrick Juvet. Les Bleus au Cœur.

Cette émission est la première d'une série que le public pourra suivre au fil des mois. Les télévisions francophones ont en effet décidé de réaliser en coproduction plusieurs portraits d'artistes de la chanson. Chacune d'entre elles apportera ainsi deux sujets, recevant en retour ceux des autres partenaires.

Le public de France, de Suisse, du Luxembourg, de Monte-Carlo, du Canada et de Belgique se verra donc offrir en tout douze de ces portraits.

La Télévision romande, pour sa part, proposera une émission que les spectateurs ont déjà pu voir dans le cadre de « Plateau libre », consacré à Pascal Auberson, et ce film de Michel Damy sur Patrick Juvet.

Patrick Juvet, on s'en souvient, avait été révélé au grand public au cours d'un Concours Eurovision de la Chanson, dans lequel sa prestation n'avait du reste pas laissé une très grosse impression. Cependant, sa carrière attendait sans doute ce tremplin, puisqu'il gravit depuis — et très rapidement — les échelons du succès, devenant du coup l'un des très rares artistes de variétés suisses ayant pu s'imposer sur le plan international.

Ce fait mérite d'être souligné, car — n'en déplaise à ceux qui clament qu'il est « facile » de réussir en « faisant du commercial » — il représente une performance malgré tout. Et les professionnels savent bien qu'il est plus simple d'être le

premier dans sa région que de s'affirmer dans la jungle du show-business international.

Certes, cette émission réjouira tous les « fans » de Patrick Juvet, puisqu'il interprète de nombreux succès, que ce soit chez lui, seul en tête à tête avec son piano, ou sur la

scène de l'Olympia. Mais surtout, elle permettra à ceux qui ont, même de loin, suivi l'ascension du jeune artiste romand, de comprendre pourquoi et comment il a réussi. Une recette? Elle est simple: formation musicale accomplie, travail, talent, et par dessus le marché, un tempérament d'artiste...

22.00 - 23.45 Plaisirs du cinéma. La Brigade. Un film de René Gilson.

« La Brigade » relate la vie d'un petit groupe de Francs-Tireurs et de Partisans dans le Nord de la France, de l'été 43 à la Libération. La plupart sont des immigrés polonais, dont les plus anciens ont déjà combattu en Espagne, dans les Brigades internationales. Les Résistants frappent l'ennemi nazi ou ses complices français à chaque fois qu'ils le peuvent et risquent ainsi leur vie à tout instant. Ils commenceront par perdre Marian Lang, le meilleur d'entre eux, qui sera arrêté par la police et guillotiné.

René Gilson, qui a réalisé ce film en 1974 — après avoir signé « L'Escadron Volapuck » et « On n'arrête pas le Printemps » — s'est inspiré de faits et de personnages authentiques qu'il a transposés à sa façon. Mais ce qui compte, c'est qu'il a réussi à donner à la Résistance une image d'une profonde vérité, sans tomber dans la reconstitution: « J'ai écarté autour des personnages les scènes de description d'époque, qui auraient apporté un pittoresque de reconstitution naturaliste et auraient détourné l'attention du spectateur. Alors que le but de ce film est d'amener vers une réflexion politique et de la soutenir. » Une réflexion placée non seulement dans le contexte des événements, mais dont le réalisateur a voulu assurer la portée de nos jours.

Brigitte Fossey fait là une excellente création. Elle est entourée de Jean Bouise, et de quelques autres acteurs moins connus.

(La plupart des programmes sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 Il faut savoir
18.05 Agenda
18.50 Chapi Chapi
18.55 Typhelle et Tourteron
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.20 Spectacle d'un soir
21.15 Patrick Juvet: Les bleus au coeur
22.20 Plaisirs du cinéma: La Brigade
23.45 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
10.30 Télévision scolaire
17.15 TV-Junior
17.55 La Ligne Onedin
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Oh ces Locataires!
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.15 Affaires en suspens...
21.15 Les pétroliers géants: quel avenir?
21.50 Téléjournal
22.05 Le Tour d'Italie
22.20 Le Prototype
23.45 Affaires en suspens...
0.10 Téléjournal
0.15 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 14.00 Télévision scolaire
15.00 Télévision scolaire
18.00 Pour les enfants
18.55 Devenir
19.30 Téléjournal
19.45 Sur la route de l'Homme
20.45 Téléjournal
21.00 Il Muto
22.50 Cyclisme
23.05 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.15 Réponse à tout
11.29 Les Tifins
11.33 Midi première
12.00 TF 1 actualités
12.35 Télévision régionale
13.05 L'hôpital aujourd'hui
16.30 La grande cocotte
17.00 A la bonne heure
17.35 Nounours
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Bonsoir Chef (17)
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte
19.00 TF 1 actualités
19.30 Le Barbier de Séville
21.55 Titre courant
22.05 Allons au cinéma
23.35 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.35 Magazine régional
12.50 Ton Amour, ma Jeunesse (17)
13.03 Aujourd'hui Madame
14.05 Département «S»
14.55 Aujourd'hui magazine
17.35 Astronut
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 La tirelire
19.00 Journal de FA 2
19.30 Allez la Rafale
20.29 Apostrophes
21.41 Journal de PA 2
21.50 La Femme sur la Lune

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 17.45 FR 3 jeunesse
18.05 La télévision régionale
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre
18.55 FR 3 actualités
19.00 Les jeux
19.30 Vendredi
20.30 Panama
21.25 FR 3 actualités

ALLEMAGNE 1

- 15.50 Téléjournal
15.55 La bouffe
16.40 Pour les enfants
17.10 Teletechnikum
17.55 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Les Eaux printanières
21.50 Le septième sens
21.55 Ici Bonn
22.20 Téléjournal
22.35 Küß mich, Dummkopf
0.35 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 11.00 Pour les petits
16.00 Magazine de l'éducation
16.45 Téléjournal
16.55 Journal des jeunes
17.40 Plaque tournante
18.20 Laurel et Hardy
19.00 Téléjournal
19.30 Journal du soir
20.15 Affaires en suspens...
21.15 Téléjournal
21.30 VIP - Margret Dunser et ses invités
22.15 Vendredi-sports
22.45 Affaires en suspens...
22.55 Vernissage Walter Mehring: « Hoppla, wir leben »!
23.55 Téléjournal

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- 12.05 Le coup de midi. Les uns, les autres.
12.15 La tartine.
12.30 Le journal de midi. Edition principale.
13.30 Les nouveautés du disque.
14.05 Des ronds dans l'eau.
16.15 Chronique des sept bourgs (fin).
17.05 En questions.
18.00 Le journal du soir.
18.05 Edition régionale.
18.40 Informations sportives.
18.50 Revue de la presse suisse alémanique.
19.00 Edition nationale et internationale.
19.30 Actualité-magazine.
20.05 Les mordus de l'accordéon.
20.30 Pourquoi pas?
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night.
24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 14.00 Informations.
14.05 Vivre.
16.00 Suisse-musique.
17.00 Rhythm'n pop.
17.30 Au pays du blues et du gospel.
18.00 Informations.
18.05 Redilemele.
18.55 Per i lavoratori italiani in Svizera.
19.30 Novitads. Informations en

romanche. 19.40 Soul-jazz. 20.00 Informations. 20.05 Hors cadre. 20.30 Les Concerts de Lausanne, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne. Extraits: Commentaires et interviews. 22.30 Plein feu. 23.30 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin: Le mariage. 14.45 Lecture. 15.00 Musique classique légère non-stop. 16.05 Musique demandée. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 L'histoire du col du Simplon. 21.05 Chants et danses du Vorarlberg. 21.30 Vitrine 77. 22.15-1.00 Rapide de nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 22.30,

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 7.00 Informations.
7.10 Loisirs en tête.
Sillons d'hier.
7.20 Balcons et jardins.
7.40 Votre loisir Madame X.
7.55 Cinéma et photographie.
8.30 Philatélie.
8.50 Nos patois.
9.00 Informations.
9.05 L'art choral.
10.00 Sur la terre comme au ciel.
11.00 Informations.
11.05 Au-delà du Verbe.
12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Musique légère. 6.40 Mon jardin. 7.10 Mosaïque musicale. 11.05 Politique. 11.30 Blasorich. Alpina. 12.00 Homme et travail.

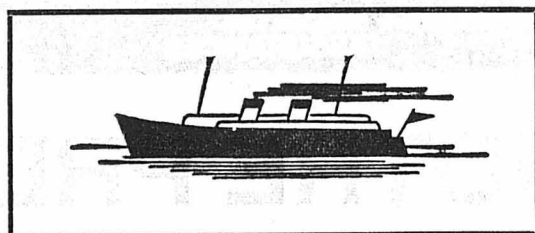
SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Samedi 7. 12.00 Informations de midi.

GASTRONOMIE - SPECTACLES - VOYAGES - VACANCES

DÈS DIMANCHE 22 MAI

Nombreuses possibilités de croisières touristiques au départ de Neuchâtel...



Pour Morat

Départ Neuchâtel	Arrivée Morat
9 h. 40	11 h. 05
* 11 h. 15	12 h. 40
13 h. 45	15 h. 25

Départ Morat	Arrivée Neuchâtel
* 14 h. 00	15 h. 25
17 h. 00	18 h. 35

* sauf lundis

Pour l'île de Saint-Pierre

Départ Neuchâtel	Arrivée Ile St-Pierre
8 h. 30	9 h. 45
14 h. 10	15 h. 40

Départ Ile St-Pierre	Arrivée Neuchâtel
11 h. 30	12 h. 35
17 h. 30	19 h. 00

sauf lundis

Pour Estavayer-Yverdon

Départ Neuchâtel	Arrivée Yverdon
9 h. 30	12 h. 20
13 h. 30	16 h. 20

Départ Yverdon	Arrivée Neuchâtel
13 h. 45	16 h. 35
16 h. 30	19 h. 25

sauf lundis

Pour Bienne-Soleure
...la croisière de la bonne humeur

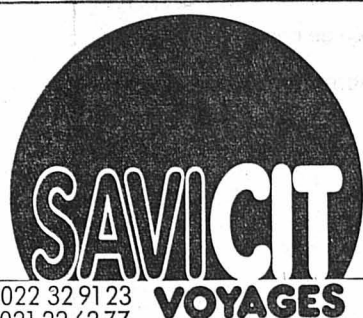
Départs de Neuchâtel
8 h. 30 - 14 h. 10

Possibilités de retour en train
Sauf le lundi
Circule le Lundi de Pentecôte

Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat
Tél. (038) 25 40 12

Sorties d'entreprises. Courses de sociétés. Mariages originaux... utilisez nos confortables unités (restauration à bord sur demande)
Consultez les horaires officiels ou nos affiches
Tous renseignements au port ou par téléphone

BUDAPEST
Weekend
4 jours au départ de Genève dès Fr. 396.-



Renseignements et réservations auprès de:
1211 Genève, rue du Temple 3, tél. 022 32 91 23
1000 Lausanne, Petit-Chêne 32, tél. 021 22 62 77
2300 La Chaux-de-Fonds, place du Stand 14, tél. 039 23 38 46

L'ASPRUJ présente : **QUINZAINE DU PATRIMOINE RURAL JURASSIEN**
CENTRE SORNETAN
21 MAI - 5 JUIN

50 ans

Célébration du Jubilé de la Mission biblique en Côte d'Ivoire

DIMANCHE 22 MAI A LA PAROISSE DES FORGES

- 9 h. 45 Culte par le pasteur Albert Bleukehoua, secrétaire de l'Union des Eglises Evangéliques du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire
- 11 h. 00 Présentation des audio-visuels
- 12 h. 00 Repas en commun (tiré des sacs)
- 14 h. 15 Nouvelles missionnaires, film, allocutions diverses
- 16 h. 15 Thé et conclusion.

Invitation cordiale

NOUVEAU

TENNIS

Cours pour débutants de 6 leçons de 50 minutes
Fr. 72.-
(balles fournies par l'Ecole-Club)

Adultes : le samedi à 11 h., 12 h., 15 h., 16 h.
Enfants : le mercredi à 14 h. 15 ou 15 h. 10

Renseignements, choix de l'heure et inscriptions à :



23, Av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 69 44 entre 18 h. et 21 h.



BIERMI S.A. importateur

Prébarreau 15 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 36 10

Ouverture du premier DRIVE-IN de Suisse pour la bière durant tous les samedis de l'été de 9 h. à 11 h.

Places de parc à disposition - Parking du Seyon 3 minutes

Grand choix de bières :

STELLA ARTOIS - TUBORG - CARLSBERG - PILSNER - LOEWENBRAU - HEINECKEN - FISCHER GOLD - GEUZE - ABBAYE DE L'EFPE - WARTECK - SANS ALCOOL

LA CHAUX-DE-FONDS - SALLE DE MUSIQUE DIMANCHE 22 MAI, à 17 heures

Orchestre Symphonique Neuchâtelois

Solistes : Clara Wirz, contralto Marie-Louise de Marval, piano

Œuvres : WEBER Ouverture d'Obéron DE FALA L'amour sorcier GRIEG Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16

Direction : Théo Loosli

Prix des places : Fr. 6.-, 10.- et 15.-
Réductions membres OSN, AVS, Migros, étudiants
Location : La Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53

Salle de spectacle St-Imier SAMEDI 4 JUIN, 20 heures

BLACK DYKE MILLS BAND

Une remarquable formation d'instruments de cuivre, plusieurs fois champions d'Angleterre et du monde.

Hâtez-vous de réserver au No de tél. (032) 97 16 07, M. Liechti, Corgémont

Organisation : FANFARE CORGÉMONT + CCL

SUPER QUINZAINE COMMERCIALE DU CANTON DE MORTEAU

DU 12 AU 28 MAI 1977

GRAND JEUX « INTERCHANCE »

2000 cadeaux - Plus de Fr. 25 000.- à gagner

Faites vos achats dans les magasins munis du panneau INTERCHANCE

CAFÉ DU GAZ
DEMAIN SOIR
DANSE
avec DUO 70



Dimanche 22 mai
Dép. 13 h. 30 Fr. 22.-
Les vergers en fleurs

Inscriptions - Renseignements :
AUTOCARS GIGER
Cernil-Antoine 23, tél. 039/22 45 51

CAFÉ DU MUSÉE
Tous les vendredis soir
VOL-AU-VENT « maison »
Fr. 3.50 pièce

300 LOCATIONS DE VACANCES

Offre détaillée de nos disponibilités sur simple demande, gratuitement et sans engagement. LOGEMENT CITY S.A., 16, rue du Midi, 1003 Lausanne. Tél. (021) 22 23 44.

CONFÉRENCE SUR LA SCIENCE CHRÉTIENNE



Madame Girardin (notre photo) donnera samedi 21 mai, à 16 h., à la salle du Conservatoire, avenue Léopold-Robert 34, entrée rue du Dr-Coulery, une conférence intitulée : « Nous sommes tous enfants de Dieu ». Mme Girardin fit d'abord une carrière musicale à Paris, avant de se consacrer entièrement à la Science Chrétienne. Nommée professeur en Science Chrétienne en 1964, puis membre du Conseil des conférenciers dix ans plus tard, elle est l'un des quelque trente conférenciers qui, chaque année, donnent plus de 4000 conférences à travers le monde. Mme Girardin a été invitée dans notre ville par Première Eglise du Christ, Scientiste, La Chaux-de-Fonds, qui a son église à la rue du Parc 9 bis. Sa conférence est destinée à tous ceux qui ne connaissent pas la Science Chrétienne et qui désirent savoir ce qu'elle enseigne et ce qu'elle apporte à notre époque scientifique. La question de la filialité divine est pour beaucoup d'entre nous un sujet primordial. Comprendre cette filialité, même dans une faible mesure, nous apporte le sens du salut et, dans la vie quotidienne, une assurance, une joie, un dynamisme merveilleux basés sur le Christ et les promesses bibliques. Dans son exposé, Mme Girardin parlera en détail de sa compréhension du Christ, du pouvoir et de la présence divine qui permettaient à Jésus, le grand Maître chrétien, de guérir. Vous êtes cordialement invités à assister à cette conférence à la salle du Conservatoire.

Centre social protestant
UNIQUE OUVERTURE DU MOIS de son dépôt de meubles de la JONCHÈRE
SAMEDI 21 MAI
de 10 h. à 16 h. 30

ACTIVA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa

ACTIVA pour vos transformations
NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
Touraine. Rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 31 55 44

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

MOUSQUETON modèle 31. Très soigné. Prix, Frs 350.-, Tél. (039) 22 26 51 r.p.s.

CHAMBRE À COUCHER, parfait état, en noyer. Ecrire sous chiffre FD 10664, au bureau de L'Impartial.

CASQUE MOTO Cromwell, grandeur 58. Tél. (039) 26 76 60, midi et soir.

LE LOCLE

Demandes à acheter

CARTES POSTALES anciennes et timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

A VENDRE, A MONT-SOLEIL, pour cause de départ,

magnifique chalet

Rez-de-chaussée : salle à manger, carnotzet, grand living, salon avec cheminée, cuisine bien équipée, toilettes avec douche.
1er étage : 4 chambres à coucher, bain, WC.

Chauffage central mazout.

Terrain arborisé de 5.000 m2, vue imprenable, accès facile.

Nécessaire pour traiter : Fr. 250.000.-

Pour tous renseignements :
FIDUCIAIRE A. BARRELET,
Case postale 80, 2002 Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

Une bonne contribution au planning du budget

Prêts

simple, actuel et économique

Veillez m'envoyer votre documentation pour un prêt de fr.

Nom

Prénom

Rue

NPA/Lieu C 383

Achetez aujourd'hui bon marché avec les coûts de crédit les plus faibles, ceux de la

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, Rue du Rhône 31
Télécrédit 022 28 07 55

LA ROUTE ENCHANTÉE

organisation: **HELVETIA ASSURANCES** patronage: **L'IMPARTIAL**

pedalons vers la santé!

NOTRE PREMIER CIRCUIT

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI Départ : Le Crêt-du-Loclc (devant l'Hôtel de la Croix-Fédérale) - Vers l'église - Musée paysan - Croisée au bas du Reymond - Restaurant du Chevreuil (contrôle) - Les Grandes-Crosettes - Les Roulets école - La Combe-Boudry - Queue de L'Ordon - Les Bressels - Le Crêt-du-Loclc (devant l'hôtel).

A vous de... pédaler

Parcours n° 1
12 km.env.

Légende
départ
contrôle
arrivée

HAUTEUR DU MUSEE PAYSAN
Croisée au bas du Reymond
RESTAURANT DU CHEVREUIL
GRANDES CROSETTES
VERS L'EGLISE
LE CRET DU LOCLC (Hôtel Fédéral)
LES ROULETS école
LES BRESSELS
LA COMBE BOUDRY
QUEUE DE L'ORDON

Inscriptions sur place, de 8 h. à 16 h. Un vélo à gagner chaque week-end

Tout ce qu'il faut savoir pour participer à nos balades

- Ce week-end, ainsi que les 4-5, 18-19 juin, l'Helvetia Assurances organise gratuitement sous le patronage de L'Impartial, des rallyes-promenades cyclistes destinés à faire connaître les joies et les bienfaits de la bicyclette.
- A cet effet, chaque week-end, un circuit est ouvert en permanence aussi bien le samedi que le dimanche, de 8 heures à 18 heures. Les circuits ont été conçus pour être accessibles à tous, jeunes et moins jeunes.
- Chacun effectue le parcours à une allure qui lui convient, s'arrête, repart, profite des charmes de la campagne, visite les villages traversés, comme il l'entend. Seule condition : partir après 8 heures et arriver avant 18 heures.
- Pour participer à une sortie, il suffit de se rendre au jour et à l'heure

qui vous conviennent au départ du circuit dévoilé dans L'Impartial du vendredi précédent et de se munir (on se sert soi-même sur place) d'un bulletin de participation, lequel indique le parcours et les points de contrôle (caissettes orange bien en vue) où l'on doit tamponner son bulletin. A l'arrivée, celui-ci, complété par le nom et l'adresse du participant, doit être glissé dans une urne très visible, prévue à cet effet.

- Chacun peut participer absolument librement, sans aucune condition particulière, à un seul rallye, à plusieurs ou à tous, à sa convenance. On peut également effectuer plusieurs fois le même rallye au cours d'un week-end.

Dans **L'IMPARTIAL**
du mardi 24 mai
LES NOMS DES GAGNANTS
Vendredi 3 juin
PRÉSENTATION du circuit no 2

sur tous les parcours, les samedis et dimanches, de 08 h. 00 à 18 h. 00

HELVETIA ASSURANCES

vous assurent gratuitement dès que votre carte de participation est remplie.

Prestations:
- 50 000.- en cas d'invalidité totale,
- 20 000.- en cas de décès,
- frais de guérison illimités pendant 5 ans.

HELVETIA-VIE

CLAUDE STAUFFER
agence générale de Neuchâtel
2, ruelle Mayor, Neuchâtel - Tél. 25 94 44

HELVETIA-ACCIDENTS

FRANZ SIDLER
agence générale de Neuchâtel
10, rue du Seyon, Neuchâtel - Tél. 25 72 72
Bureau de La Chaux-de-Fonds Le Locle, Av. Léopold-Robert 107, tél. 039 23 63 63

25 prix récompenseront chaque week-end les participants

perrier La boisson préférée des coureurs des Tours de France, de Suisse, de Romandie et des cyclo-touristes de la «Route enchantée»

perrier

EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE

LA VIE JURASSIENNE

«Porte ouverte» à l'Ecole normale ménagère de Porrentruy

Durant le week-end dernier, l'Ecole normale des maîtresses ménagères de Porrentruy avait organisé des journées « porte ouverte ». L'établissement, qui compte 40 élèves et une vingtaine d'enseignants dont quatre à plein temps, forme les maîtresses qui enseignent dans les écoles ménagères et dans les classes d'ouvrages féminins des degrés primaire, secondaire et complémentaire du Jura, ainsi que dans les écoles ménagères du canton de Neuchâtel. Une convention a en effet été signée en 1969 entre les cantons de Berne et Neuchâtel à ce sujet.

La durée de l'enseignement est de quatre ans. Diverses expositions illustrent de manière heureuse l'enseignement dispensé dans l'établissement : culture générale, mais surtout formation esthétique, technique et pédagogique, notamment travaux manuels, décoration, économie domestique, diététique, cuisine, puériculture, ouvrages féminins, etc. Depuis sa création, il y a 47 ans, l'Ecole a déjà octroyé 290 brevets d'enseignantes ménagères.

Avec la création du nouveau canton, l'avenir de l'école devra être rediscuté. Il n'est pas exclu, vu l'équipement très moderne de l'établissement — qui a été construit en 1965 — que l'école accueille à l'avenir d'autres élèves (classes de formation féminine par

exemple). Ces problèmes seront examinés par une commission spéciale de la Constituante, la commission « école » dirigée par Mme V. Friedli, de Delémont. (r)

Autostoppeur agressé

Un habitant de Cornol qui faisait de l'autostop mercredi soir à Porrentruy pour rentrer à son domicile a été pris en charge par une voiture dans laquelle se trouvaient trois personnes. La voiture a dépassé le village de Cornol avant de s'engager dans un chemin forestier aux Rangiers où les trois individus détestèrent le jeune homme de son argent. L'autostoppeur parvint cependant à s'enfuir dans la forêt avant d'être pris en charge par un autre automobiliste qui le conduisit à son domicile. La police enquête. (ats)

PÉRY-REUCHENETTE 54e Fête jurassienne de lutte

Tout est prêt pour la 54e Fête jurassienne de lutte, qui se déroulera dimanche à Péry-Reuchenette. L'effectif définitif des lutteurs par régions du canton se présente comme suit : Association jurassienne, 14 ; Association seelandaise, 21 ; Association Haute-Argovie, 30 ; Association Mitteland, 20 ; Association Emmenthal, 30 ; Association Oberland, 30. D'autre part, samedi soir, les sociétés locales présenteront un programme de choix à la salle communale ; le public entendra successivement le Club mixte des accordéonistes, le Chœur mixte, la fanfare Union, et assistera à une démonstration de la section féminine de la SFG. Deux belles journées en perspective à Péry-Reuchenette. (rj)

Au Centre de Sornetan «Vieilles choses, joies nouvelles»

Sur ce thème, du 21 mai au 5 juin 1977, au Centre de Sornetan, se déroulera une « Quinzaine du patrimoine rural jurassien » organisée par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). Ce groupement s'efforce de sauver de la disparition les vestiges laissés par la société traditionnelle, c'est-à-dire par « nos vieilles gens ». (comm)

Laufonnais : la Commission de district adopte son rapport

Réunie mardi soir à Dittingen, la commission de district du Laufonnais a adopté un rapport qui sera adressé au mois de juin à tous les citoyens du district. Ce rapport contient tous les éléments sur la base desquels le Laufonnais devra décider son maintien dans le canton de Berne ou son rattachement à l'un des cantons voisins. Selon le statut du district, ses citoyens ont la possibilité, jusqu'au 19 novembre prochain, de demander leur rattachement à un canton voisin au moyen d'une initiative portant les signatures d'au moins un cinquième d'entre eux.

Le rapport de la commission de district présente un résumé de toutes les études auxquelles elle a procédé. On y trouve également les prises de position des gouvernements cantonaux de Berne Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure, ainsi que les explications nécessaires sur la procédure applicable en cas de changement de canton. (ats)

BIENNE · BIENNE

Pharmacie cambriolée Attention aux poisons

Dans la nuit de mardi à mercredi, une pharmacie biennoise a été cambriolée par des inconnus. L'armoire contenant les produits toxiques a été éventrée et une vingtaine de bouteilles de poison extrêmement fort ont disparu, indique un communiqué de la police cantonale bernoise. Il s'agit principalement de petits flacons bruns de 100 ml, avec un bouchon, contenant de la poudre de couleur blanche. Ils comportent une étiquette noire, pour la plupart, avec la description du poison et le nom du pharmacien.

Ces substances étant particulièrement dangereuses, la police cantonale de Berne recommande instamment aux personnes qui trouveraient ces bouteilles de ne pas les toucher et d'annoncer toute constatation suspecte au poste de police le plus proche. (ats)

mémento

- SAINT-IMIER**
Place du Marché et alentours, dès 8 heures : Foire de printemps.
Cinéma Lux, 20 h. 30 : Le Chasseur de chez Maxim's.
Service du feu : tél. 118.
Service technique : tél. (039) 41 43 45 ou 41 43 46.
Police cantonale : tél. (039) 41 25 66.
Police municipale : tél. (039) 41 20 46.
Bureau officiel de renseignements et centre de culture et de loisirs : tél. (039) 41 44 30.
Sœur garde-malade : tél. (039) 41 42 81.
Hôpital : tél. (039) 42 11 22.
Chambre commune : tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance : tél. (039) 42 11 22.
Service d'aide familiale : tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.
A.A. (alcooliques anonymes) : tél. (039) 41 12 18.
- COURTELARY**
Service du feu : tél. (039) 44 12 29 ou No 118.
Police cantonale : tél. (039) 44 14 27.
Préfecture : tél. (039) 41 11 04.
Sœur visitante : tél. (039) 44 11 68.
Médecin : M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 — MM. B. Barich (032) 97 17 67 et E. Leuenerberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
- TAVANNES**
Cinéma Royal, 20 h. 15 : Le Grand Escogriffe.
- TRAMELAN**
Bureau de « L'Impartial », Grande-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques : (032) 97 58 96.
Services Industriels : (032) 97 41 30.
Service du feu : (032) 97 40 69 ; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.
Police cantonale : (032) 97 40 69 ; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale : (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins : Dr A. Haemmig, (032) 97 40 16.
Dr Graden (032) 97 51 51.
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.
Dr Nottter (032) 97 65 65.
Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48 ; J. von der Weid (032) 97 40 30.
Aide familiale : (032) 97 54 84.
- SAIGNELÉGIER**
Police cantonale : tél. (039) 51 11 07.
Préfecture : tél. (039) 51 11 81.
Hôpital et maternité : tél. (039) 51 13 01.
Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 87.
Médecins : Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.
Dr Bloudanis, Saignelégier, tél. (039) 51 12 84.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service du feu : tél. (039) 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).
Service d'aide familiale : tél. (039) 51 11 04.
Service social tuberculose et asthme : tél. (039) 51 11 50.
Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura : (039) 51 21 51.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz
Rédaction-Administ.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

